

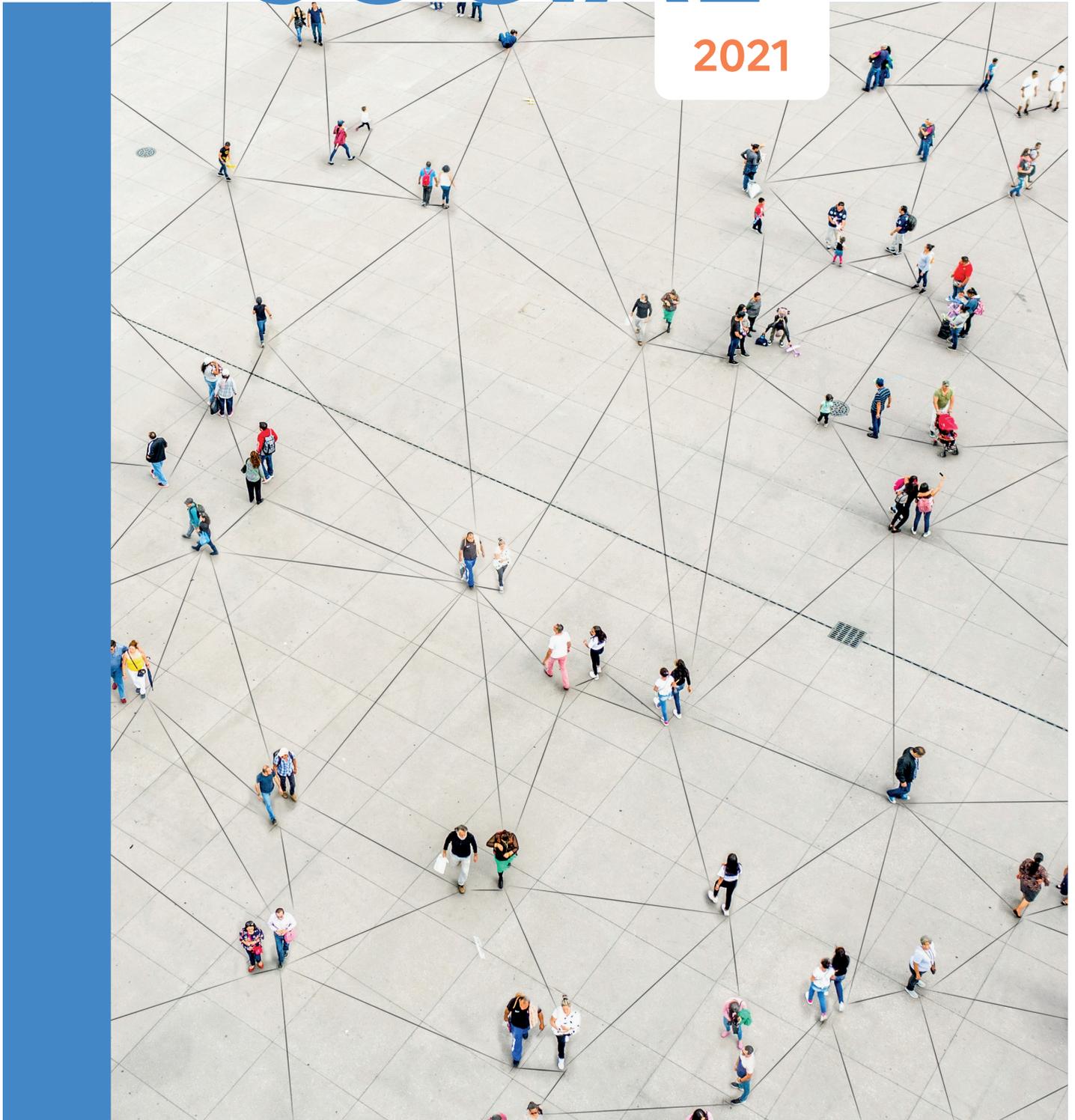


ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN SOCIAL

2021



Avant-propos

Ce bilan social, articulé autour de neuf chapitres, tend à couvrir l'ensemble des domaines de la vie sociale et de la gestion de notre académie. Il récapitule, en un document unique, les principales données permettant d'apprécier la situation de l'académie, d'enregistrer les réalisations effectuées, et de mesurer les changements intervenus depuis le dernier état des lieux. Par la variété et la richesse des données qu'il offre, il permet une bonne information sur les conditions de travail dans l'académie et il est un appui important pour un dialogue social de qualité.

Depuis le premier bilan social publié en 2014, les effectifs sont, chaque année, en constante augmentation (+631 depuis le BSA 2020, +11 295 depuis celui de 2014). Pour l'année scolaire 2020/2021, nous recensons 85 577 personnels en activité, avec des caractéristiques cristolliennes qui se maintiennent : une population jeune et majoritairement féminine.

Ce document a été réalisé par le pôle académique de la prospective et de la performance, sous la responsabilité du directeur des relations et des ressources humaines et en collaboration avec l'ensemble des services de gestion de ressources humaines de l'académie.

Je remercie l'ensemble des services académiques et départementaux pour leur contribution à la publication de ce bilan social.

Daniel Auverlot

Recteur de l'académie de Créteil



Sommaire

1

Effectifs et profils des personnels

P. 9

I. Effectifs.....	10
A. Effectifs globaux (privé et public)	10
1. Académie.....	11
2. Départements	11
3. Les agents titulaires et non titulaires.....	12
B. Effectifs par catégorie.....	12
C. Effectifs par corps	13
D. Effectifs détaillés par corps.....	14
1. Les enseignants dans le premier degré.....	14
2. Les enseignants dans le second degré	14
3. Les personnels de direction et d'inspection.....	15
4. Les personnels d'éducation	15
5. Les personnels de surveillance et d'assistance éducative	16
6. Les personnels IATSS.....	16
II. Profils	17
A. Répartition hommes–femmes	17
B. Répartition géographique.....	18
1. Lieu de résidence.....	18
2. Lieu d'exercice.....	19
C. Âge des personnels.....	19
III. Zoom sur les agents non titulaires (PU)	22
A. Répartition par genre des agents non titulaires	22
B. Part des CDI parmi les agents non titulaires	23
C. Répartition départementale des agents non titulaires	23
1. Dans le premier degré	23
2. Dans le second degré.....	25

2

Déroulement de carrière

P. 31

I. Recrutement.....	32
A. Synthèse du recrutement par voie de concours	
au niveau de l'académie	32
B. Concours d'enseignement du premier degré public.....	32
C. Concours d'enseignement du second degré public et CPE.....	33
D. Concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)	33

II. Mobilité.....	34
A. Mouvement interdépartemental des enseignants du premier degré public	34
1. Demandes pour intégrer les départements de l'académie	35
2. Demandes pour quitter les départements de l'académie.....	36
B. Mobilités interacadémiques.....	37
1. Personnels du second degré public.....	37
2. Personnels IATSS	38
C. Mobilités intra-académiques	40
1. Personnels du second degré.....	40
2. Personnels IATSS	42
D. Mobilités des personnels de direction et d'inspection	42
1. Personnels de direction.....	42
2. Personnels d'inspection.....	44
III. Les promotions.....	45
A. Promotions du personnel enseignant du premier degré	45
B. Promotions du personnel du second degré.....	47
C. Promotions des personnels de direction et d'inspection	49
D. Promotions des personnels IATSS	49
IV. Les sorties provisoires et définitives.....	50
A. Les sorties provisoires.....	50
1. Personnel du premier degré	50
2. Personnel du second degré (enseignants, éducation, orientation)	52
3. Personnel IATSS.....	53
4. Hors la classe dans le premier degré	54
B. Les sorties définitives.....	54

3

Vie des personnels

P. 59

I. Quotités de service et absences.....	60
A. Le temps plein/partiel.....	60
B. Les décharges.....	63
1. Dans le premier degré	63
2. Dans le second degré.....	63
C. Les absences	65
1. Au niveau de l'académie	65
2. Motifs.....	66
3. Les absences des enseignants dans le premier degré	66
4. Les absences des enseignants dans le second degré.....	67
5. Les absences des personnels IATSS.....	68

II. L'accompagnement	70
A. Santé	70
B. Le service social des personnels	71
1. Répartition des personnels reçus en consultation	72
2. Répartition départementale des personnels reçus	72
3. Les difficultés rencontrées par les personnels (PU)	73
C. La RH de proximité	74
1. Les données globales	74
2. L'accompagnement spécifique des personnels enseignants d'éducation et d'orientation	76
3. L'accompagnement spécifique des personnels IATSS	80
III. Prévention des risques professionnels	82
IV. L'action sociale	84
A. Évolution des aides dans l'enseignement public	84
B. Répartition par type de bénéficiaires	85
C. Évolution des aides dans l'enseignement privé	86
V. La protection juridique des fonctionnaires et le contentieux	87
VI. Les procédures disciplinaires	89
1. Dans le premier degré	89
2. Dans le second degré	90
3. Pour les personnels IATSS	90

4

Rémunération

P. 91

I. Situation indiciaire par catégorie de personnels	92
II. Situation indiciaire par statut	92
III. Rémunération selon le genre	93
IV. Distribution des indices sur l'ensemble des personnels	93

5

Formation

P. 94

I. Synthèse des formations	95
II. Personnels du premier degré	95
A. Les personnels formés	95
B. Les objectifs de la formation	96
III. Personnels du second degré	98
A. Les personnels formés	98
B. Les objectifs de la formation	99
C. Les moyens consacrés à la formation continue en 2020-2021	103

6

Dialogue social

P. 104

I. Les décharges syndicales	105
II. Les réunions et instances.....	105

7

Enseignement privé

P. 106

I. Les effectifs en 2021	107
A. Répartition des effectifs par catégorie et par département	107
1. Dans le premier degré	107
2. Dans le second degré.....	108
B. Origine des personnels.....	110
II. La mobilité des maîtres contractuels.....	111
A. Dans le premier degré.....	111
B. Dans le second degré.....	111
III. Les retraites	111
IV. Les promotions.....	112

8

Enseignement supérieur

P. 114

9

Emplois budgétaires

P. 116

I. BOP 140 : Enseignement scolaire public du premier degré.....	117
II. BOP 141 : Enseignement scolaire public du second degré	118
III. BOP 230 : Vie de l'élève	118
IV. UO 214 : Soutien de la politique de l'éducation nationale.....	119
V. BOP 139 : Enseignement privé des premier et second degrés	119
VI. Synthèse budgétaire de l'académie	120

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données présentées dans le bilan social sont en grande partie issues des applications mises à disposition par le ministère de l'éducation nationale : **BSA (bilan social académique)**, qui récupère les données issues de nos bases de données AGAPE, EPP et AGORA) et **CNE (contrôle national des emplois)**. La date d'observation sur l'application BSA pour chaque année présentée est arrêtée au 31 décembre, sauf mention contraire.

Les données proviennent également des services du rectorat* et des DSDEN de la Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

Les effectifs présentés sont ceux :

- des personnels de l'enseignement public du 1^{er} et du 2^d degré, à l'exception du chapitre I qui intègre les enseignants du privé, ainsi que les chapitres IV et VII ;
- des personnels IATSS ;
- des personnels de direction, d'inspection d'éducation et d'orientation.

Il s'agit des personnels titulaires ou contractuels en activité et avec une affectation.

Les effectifs sont présentés en personnes physiques ; lorsqu'ils sont présentés en ETP, cela est précisé dans le chapitre concerné.

Les données sont celles de l'année 2021 (c'est-à-dire l'«année scolaire 2020/21») avec un rappel sur les deux années précédentes pour la majorité des chapitres.

Les sources citées à chaque début de chapitre sont les mêmes pour les sous-parties qui le composent, sauf précision contraire.

LES SERVICES DU RECTORAT

BPID : Bureau des personnels d'inspection et de direction

CDG : Contrôle de gestion

DAFOR : Division académique de la formation et du développement professionnel

DPAE : Division des personnels ATSS et d'encadrement

DASEM : Division de l'accompagnement social et médical

DEEP : Division des établissements d'enseignement privés

DOS : Département de l'organisation scolaire

DPE : Division des personnels enseignants

Mission hygiène et sécurité

Mission sociale et de santé

PAPP : Pôle académique de la prospective et de la performance

RH-GRH : Service académique RH et GRH de proximité

SEMA : Service médical académique

SESA : Service social académique

Service juridique

1

Effectifs et profils des personnels

I. Effectifs

A. Effectifs globaux (privé et public)

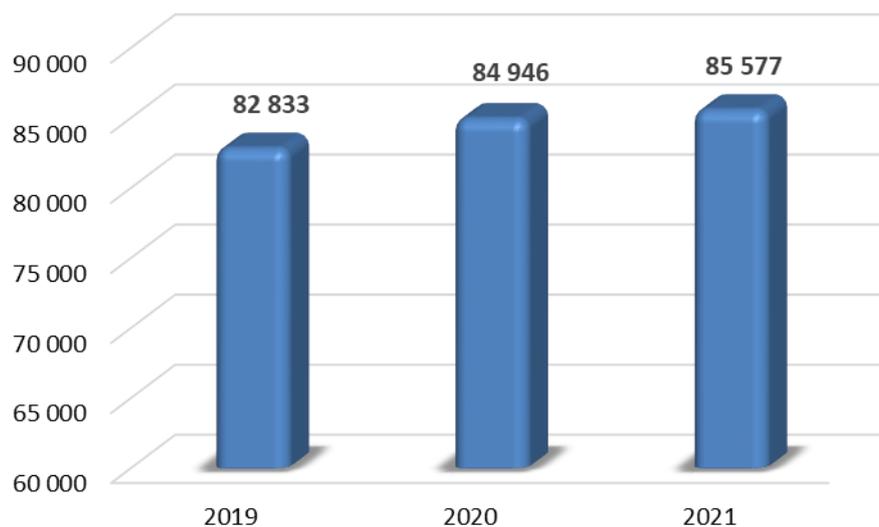
En 2021 (soit pour l'année scolaire 2020/2021), l'académie compte 85 577 personnels. Les femmes représentent 72,2% des effectifs. La part des personnels enseignants représente 76,1%. Les effectifs continuent leur progression, même si l'augmentation est moins importante cette année (+ 631 par rapport à 2020), principalement sur les personnels de surveillance et d'assistance éducative. Tous personnels confondus, les effectifs se répartissent de la manière suivante : 40% en Seine-Saint-Denis, 31% dans le Val-de-Marne, et 29% en Seine-et-Marne.

1. Académie

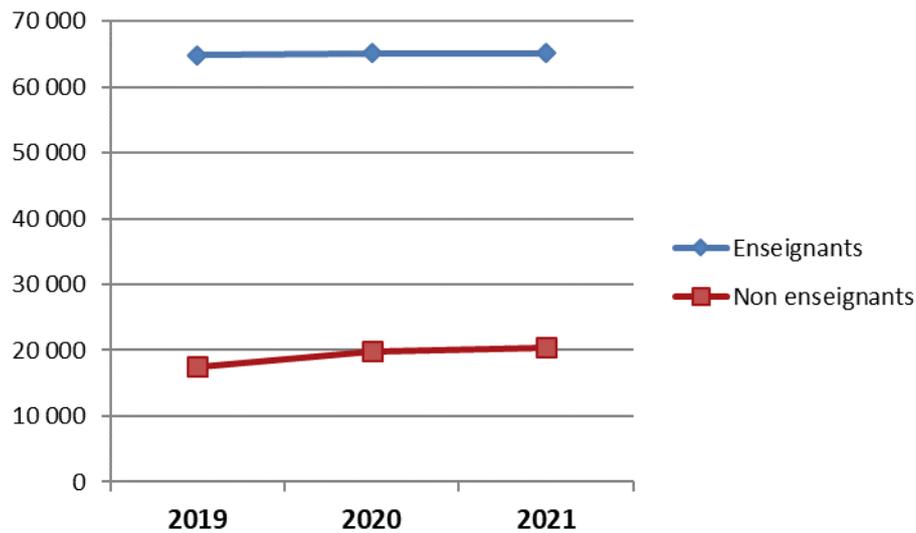
- **Chiffres clés de l'académie pour 2021**



- **Évolution académique des effectifs (public et privé)**



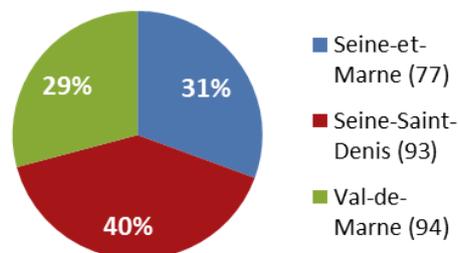
- **Évolution des effectifs enseignants/non enseignants de l'académie (public et privé)**



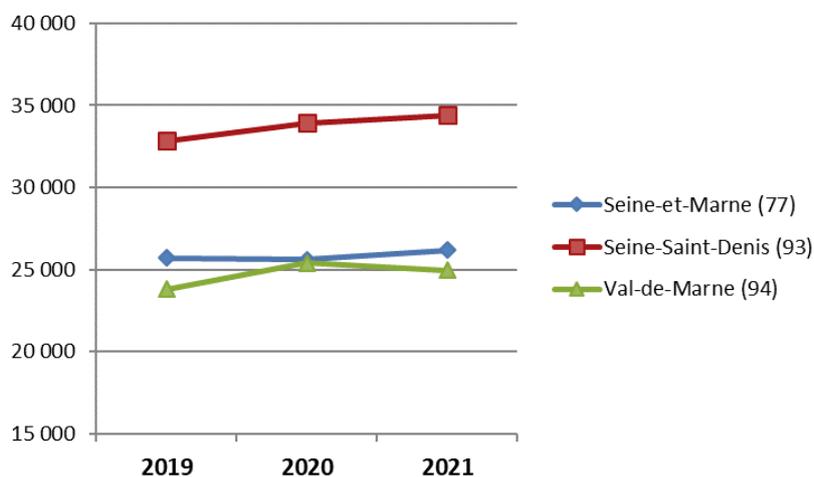
2. Départements

- **Répartition départementale des effectifs (public et privé)**

	Public	Privé	TOTAL
Seine-et-Marne (77)	24 671	1 529	26 200
Seine-Saint-Denis (93)	32 492	1 921	34 413
Val-de-Marne (94)	23 071	1 893	24 964
ENSEMBLE	80 234	5 343	85 577



- **Évolution départementale des effectifs (public et privé)**



3. Les agents titulaires et les agents contractuels

- Répartition des personnels (public et privé) par statut

Les personnels contractuels représentent 22,9% de l'effectif total de l'académie, soit une augmentation de 0,6 point par rapport à 2020. Cette part s'explique en grande partie par le nombre de plus en plus important des personnels de surveillance et d'assistance éducative, et par le poids des personnels contractuels dans le 2^d degré, public ou privé.

Dans l'enseignement privé, la part des auxiliaires est de 15% dans le 1^{er} degré, et de 32% dans le 2^d degré, ce qui correspond à une augmentation de 2 points par rapport à l'année précédente, que ce soit dans le 1^{er} ou le 2^d degré.

	Titulaires ⁽¹⁾		Contractuels ⁽²⁾		% global contractuels
	H	F	H	F	
Enseignants 1er degré PU	4 508	23 746	210	734	3,2%
Enseignants 2nd degré PU	11 315	15 691	1 924	1 686	11,8%
Direction et inspection PU	564	737			0,0%
Education et orientation PU ⁽³⁾	238	1 179	83	253	19,2%
Surveillance et assistance éducative PU	0	0	2 682	9 960	100%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	978	2 866	558	941	28%
IATSS PU	640	3 543	116	425	11,5%
ENSEMBLE	18 243	47 762	5 573	13 999	22,9%

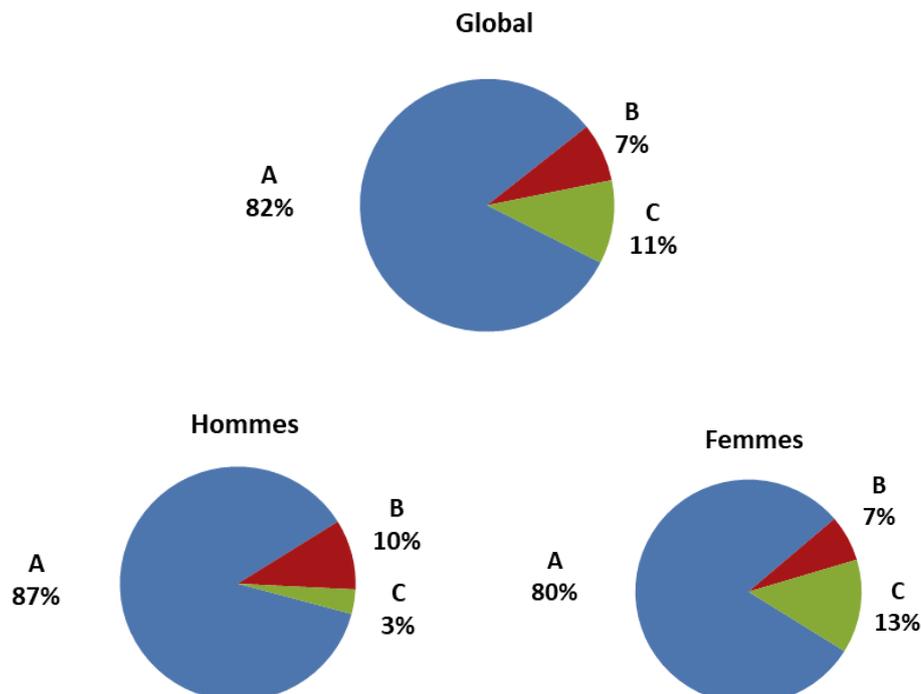
(1) Titulaires, ou titulaires d'un contrat pour l'enseignement privé

(2) Contractuels, ou auxiliaires pour l'enseignement privé

(3) A compter de l'année 2019, intégration des PSY EN 1^{er} et 2^d degrés (et non plus parmi les enseignants 1D et 2D)

B. Effectifs par catégorie

- Répartition des personnels par catégorie (public et privé)

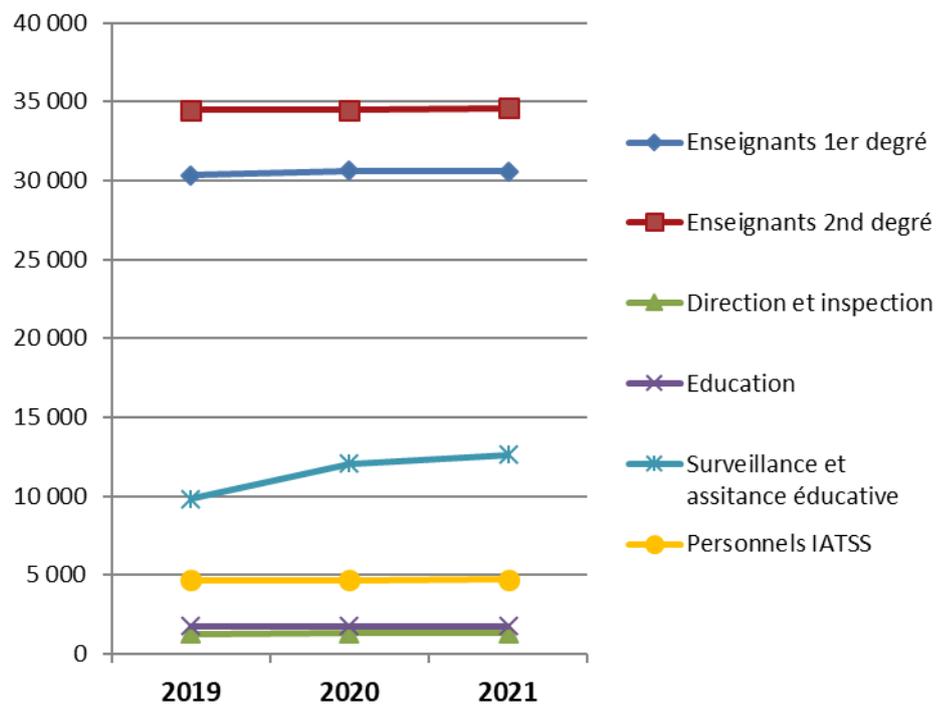


C. Effectifs par corps

- Effectifs de l'académie par corps (public et privé)

	Total	% du corps par rapport à l'ensemble	% de femmes par rapport au corps
Enseignants 1er degré PU	29 198	34,1%	83,8%
Enseignants 2nd degré PU	30 616	35,8%	56,8%
Direction et inspection PU	1 301	1,5%	56,6%
Education PU	1 753	2,0%	81,7%
Surveillance et assistance éducative PU	12 642	14,8%	78,8%
PRIVE : Enseignants du 1er degré	1 382	1,6%	93,4%
PRIVE : Enseignants du 2nd degré	3 961	4,6%	63,5%
IATSS	4 724	5,5%	84,0%
ENSEMBLE	85 577	100%	72,2%

- Évolution des effectifs de l'académie par filière (public et privé)



D. Effectifs détaillés par corps

Concernant la partie sur les effectifs détaillés par corps, les données ne concernent que l'enseignement public pour l'année scolaire 2020/21.

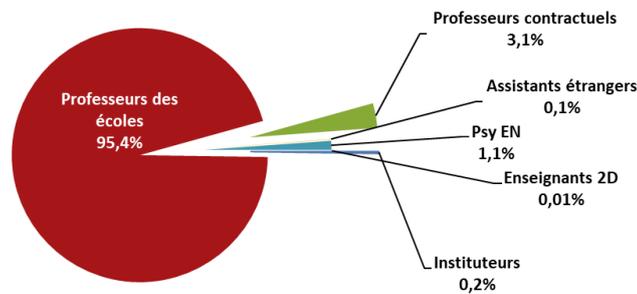
Source : CdG

1. Les enseignants dans le premier degré

	77	93	94	Académie
Instituteurs	29	21	18	68
Professeurs des écoles	8 604	11 812	7 768	28 184
Professeurs contractuels	107	662	157	926
Assistants étrangers	3	10	5	18
Psychologues de l'éducation nationale (1)	97	147	91	335
Enseignants 2d degré	0	1	2	3
ENSEMBLE	8 840	12 653	8 041	29 534

(1) y compris les contractuels

• Répartition des effectifs du 1^{er} degré par corps



2. Les enseignants dans le second degré

	77	93	94	Zone académique*	Académie
Professeurs certifiés	5 807	5 956	4 293		16 056
Professeurs contractuels (1)	409	706	867	1 464	3 446
Professeurs de lycées professionnels	1 225	1 321	1 060		3 606
Professeurs agrégés	1 282	1 601	1 500		4 383
Professeurs et chargés d'enseignement en EPS	795	919	621		2 335
Professeurs des écoles et instituteurs	195	184	161		540
Conseillers principaux d'éducation (FF)	1	0	7		8
Intervenants langue (2)	52	65	47		164
Professeurs de chaire supérieure	13	15	35		63
Professeurs d'enseignement général des collèges	3	4	8		15
Psychologues de l'éducation nationale (3)	93	125	94	19	331
ENSEMBLE	9 875	10 896	8 693	1 483	30 947

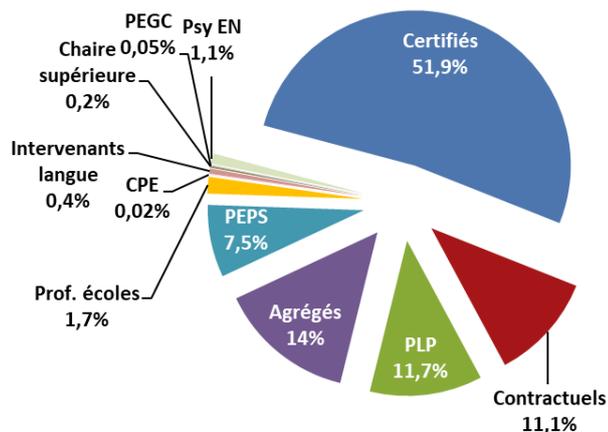
(1) Professeurs contractuels, maîtres auxiliaires et vacataires

(2) Corps des assistants étrangers et assistants de langue vivante

(3) Nature support PS2D (Psychologues du 2^d degré)

*Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents

• Répartition des effectifs du 2^d degré par corps



3. Les personnels de direction et d'inspection

		77	93	94	Rectorat	Académie
INSPECTION	IA-DASEN	1	1	1		3
	DAASEN	1	4	2		7
	A-DASEN (ex-IENA)	1	1	2		4
	IA-IPR				80	80
	IEN	29	39	27	37	132
Total Inspection		32	45	32	117	226
DIRECTION	Personnel de direction	336	376	285	3	1 000
	Professeurs des écoles*	25	27	23	0	75
Total Direction		361	403	308	3	1 075
ENSEMBLE		393	448	340	120	1 301

4. Les personnels d'éducation

	77	93	94	Zone académique*	Académie
Conseillers principaux d'éducation ¹	295	402	245	0	942
Professeurs contractuels	22	31	36	56	145
ENSEMBLE	317	433	281	56	1 087

Zoom affectation instantanée zone académique	77	93	94	Académie
CPE contractuels	11	29	16	56
Total	11	29	16	56

¹ Y compris enseignants du 2nd degré titulaires avec fonction CPE

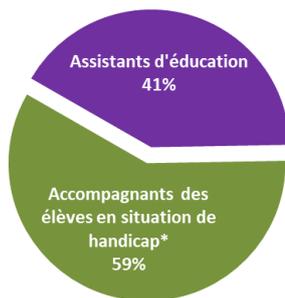
*Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

5. Les personnels de surveillance et d'assistance éducative

	77	93	94	Académie
Accompagnants des élèves en situation de handicap*	2 433	3 922	1 053	7 408
Assistants d'éducation	1 424	2 582	1 228	5 234
ENSEMBLE	3 857	6 504	2 281	12 642

* S'agissant des AESH, la répartition départementale n'est plus représentative depuis 2020 car les AESH du HT2 affectés dans le 93 et 94 sont recrutés par le même établissement mutualisateur.

• Répartition des effectifs des personnels de surveillance et d'assistance éducative par corps



L'effectif des personnels accompagnant des élèves en situation de handicap continue d'augmenter d'année en année.

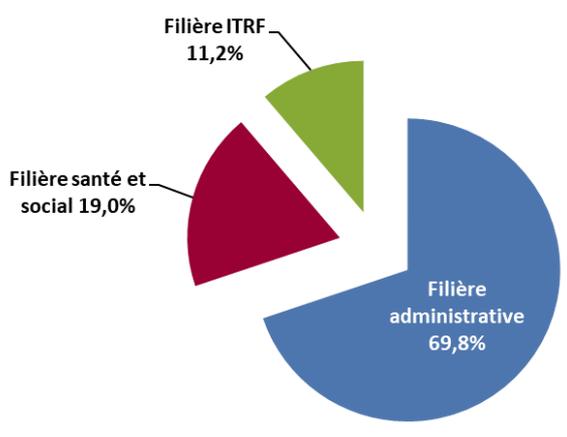
Les AESH représentent désormais bien plus de la moitié de l'effectif des personnels de surveillance et d'assistance éducative.

6. Les personnels IATSS

Source : BSA CdG

	77		93		94		Rectorat	Académie	
	EPLÉ	DSDEN	EPLÉ	DSDEN	EPLÉ	DSDEN			
Filière administrative	Emplois fonctionnels	5	1	1	3	3	2	14	29
	Attachés d'administration de l'Etat	129	14	135	20	107	15	62	482
	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	241	47	230	64	211	48	172	1 013
	Adjointes administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	378	85	375	74	278	63	117	1 370
	Contractuels	74	12	95	22	56	47	99	405
Total filière administrative	827	159	836	183	655	175	464	3 299	
Filière santé et social	Médecins de l'éducation nationale - conseillers techniques		1		1			1	3
	Médecins de l'éducation nationale		8		12		4		24
	Médecins contractuels santé scolaire		3		7		3	2	15
	Conseillers techniques de service social des administrations de l'état		8		16		7	2	33
	Infirmières ou infirmiers	161	2	225	2	130	1	3	524
	Infirmières ou infirmiers contractuels	13		6		4			23
	Assistants service social des administrations de l'état	73		125		64			262
Assistantes sociales contractuelles	3		9					12	
Total filière santé et social	250	22	365	38	198	15	8	896	
Filière ITRF	Ingénieurs de recherche							8	8
	Ingénieur d'études				1			38	39
	Assistants ingénieurs	1		1	1	1		7	11
	Techniciens de recherche et formation	15		12		16		26	69
	Adjointes techniques	96	2	100	6	85	4	23	316
	Contractuels niveau IGE/IGR							5	5
	Autres contractuels	16	1	10	5	12	4	33	81
Total filière ITRF	128	3	123	13	114	8	140	529	
ENSEMBLE	1 205	184	1 324	234	967	198	612	4 724	

- Répartition des effectifs pour le personnel IATSS

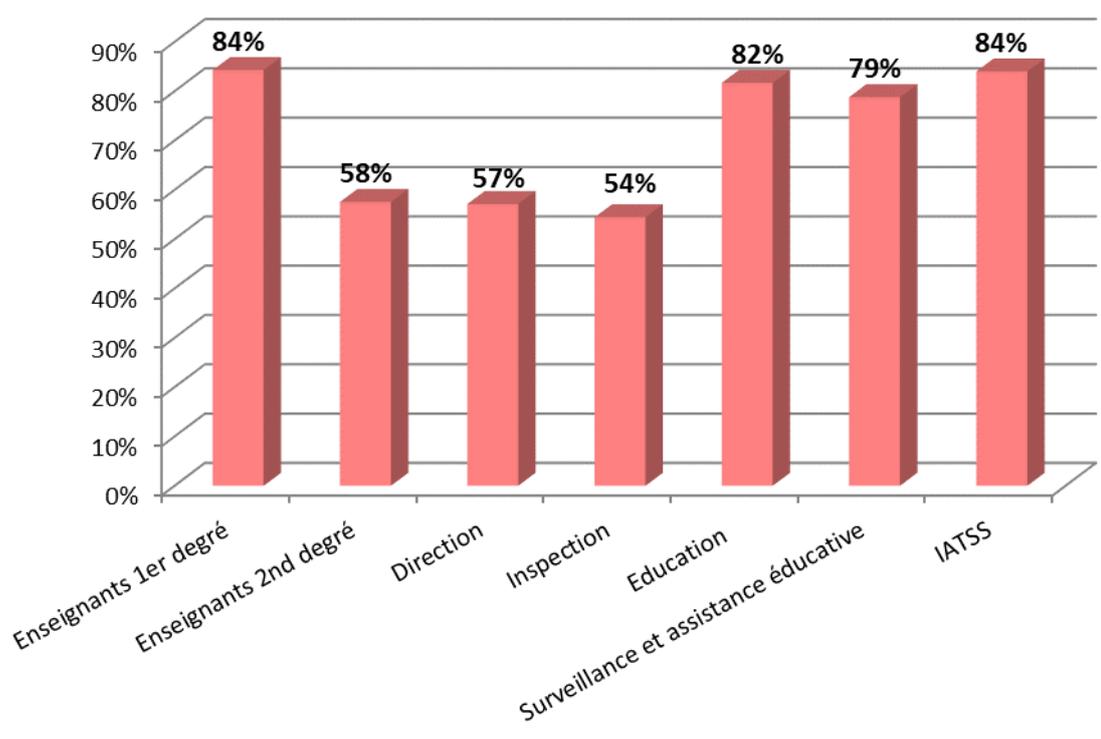


II. Profils

Toutes les données de ce chapitre portent sur l'année 2021 (année scolaire 2020/21) et sur le personnel public et privé.

A. Répartition hommes – femmes

- Part des femmes par corps



B. Répartition géographique

1. Lieu de résidence

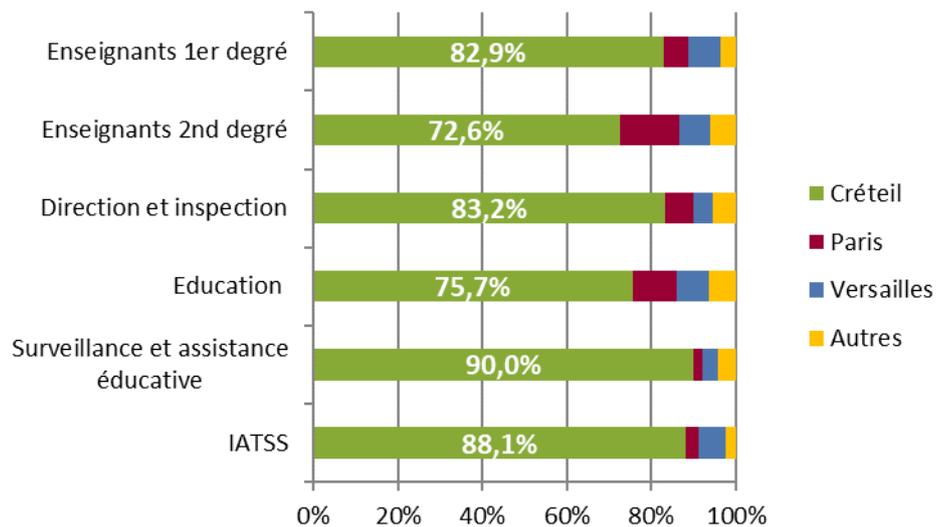
• Lieu de résidence des personnels par catégorie

	Créteil			Paris	Versailles				Total Académies Créteil Paris Versailles	Total Autres académies
	77	93	94	75	78	91	92	95		
Enseignants 1er degré	10 675	7 375	7 304	1 733	86	842	479	974	29 468	1 112
Enseignants 2nd degré	10 112	7 588	7 403	4 792	156	950	765	687	32 453	2 124
Direction et inspection	415	335	332	87	3	25	22	9	1 228	73
Education	492	466	369	180	5	45	32	53	1 642	111
Surveillance et assistance éducative	3 915	4 449	3 009	283	21	176	109	143	12 105	537
IATSS	1 683	1 189	1 289	148	17	124	53	104	4 607	117
ENSEMBLE	27 292	21 402	19 706	7 223	288	2 162	1 460	1 970	81 503	4 074
	68 400			7 223	5 880				85 577	

Sur l'ensemble des personnels, public et privé toutes catégories confondues, 80% résident dans l'académie de Créteil, 8% dans celle de Paris, 7% dans celle de Versailles, et 5% dans d'autres académies. Ces proportions restent stables d'une année sur l'autre.

Ce sont les enseignants du 2^d degré qui sont les plus excentrés : 27,4% d'entre eux résident en dehors de l'académie. Ils ne sont que 10% dans ce cas pour les personnels de surveillance et assistance éducative.

• Lieu de résidence des personnels



2. Lieu d'exercice

• Lieu d'exercice des personnels par statut

	77	93	94	Zone académique*
Enseignants 1 ^{er} degré	9 106	13 016	8 458	
Enseignants 2nd degré	10 948	12 181	9 984	1 464
Direction et inspection	393	449	459	
Education	507	705	464	77
Surveillance et assistance éducative	3 857	6 504	2 281	
IATSS	1 389	1 558	1 777	
ENSEMBLE	26 200	34 413	23 423	1 541

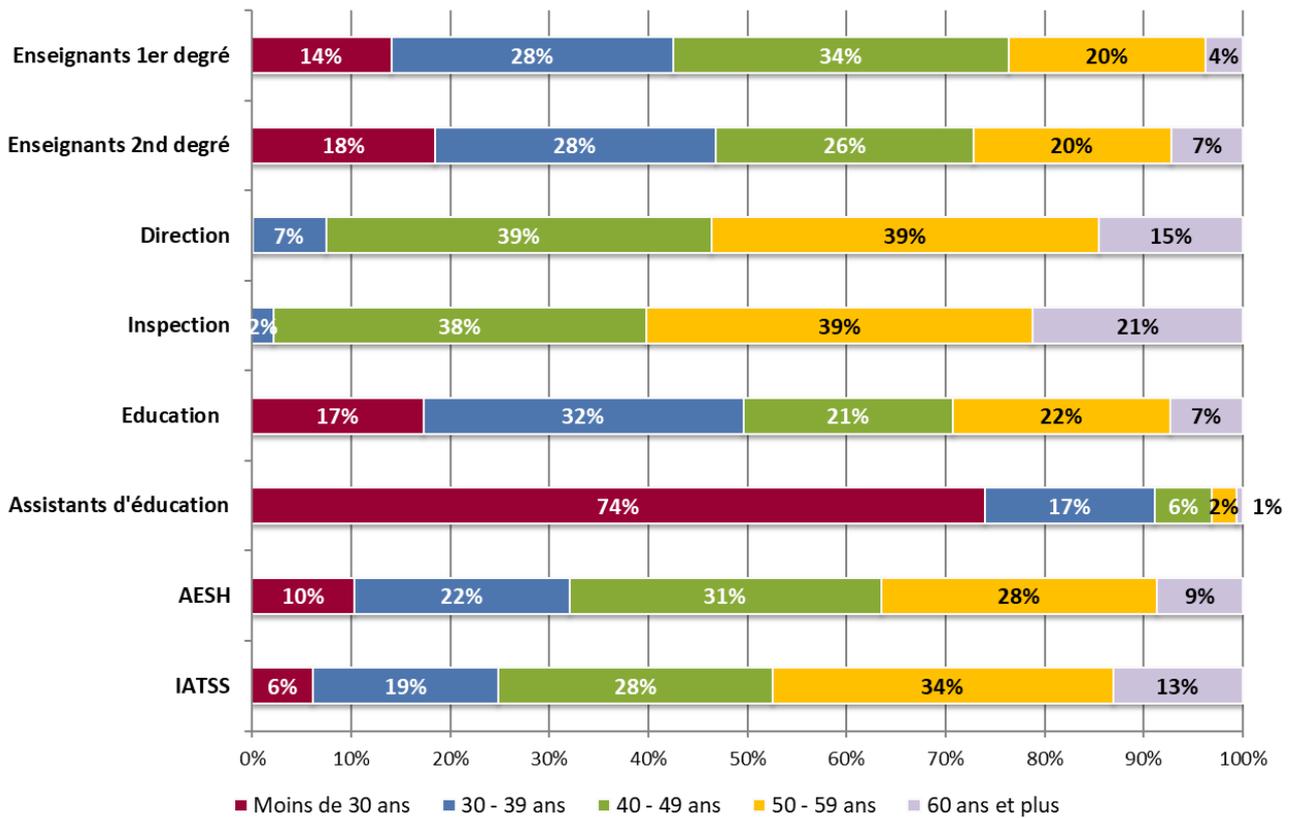
* Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

Zoom affectation instantanée zone académique	77	93	94	Total
Enseignants 2nd degré	290	696	478	1 464
Education	17	42	18	77
ENSEMBLE	307	738	496	1 541

C. Âge des personnels

• Répartition des personnels par tranche d'âge

	Moins de 30 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
Enseignants 1er degré	14%	28%	34%	20%	4%
Enseignants 2nd degré	18%	28%	26%	20%	7%
Direction	0%	7%	39%	39%	15%
Inspection	0%	2%	38%	39%	21%
Education	17%	32%	21%	22%	7%
AESH	10%	22%	31%	28%	9%
Assistants d'éducation	74%	17%	6%	2%	1%
IATSS	6%	19%	28%	34%	13%
ENSEMBLE	19%	26%	28%	21%	6%

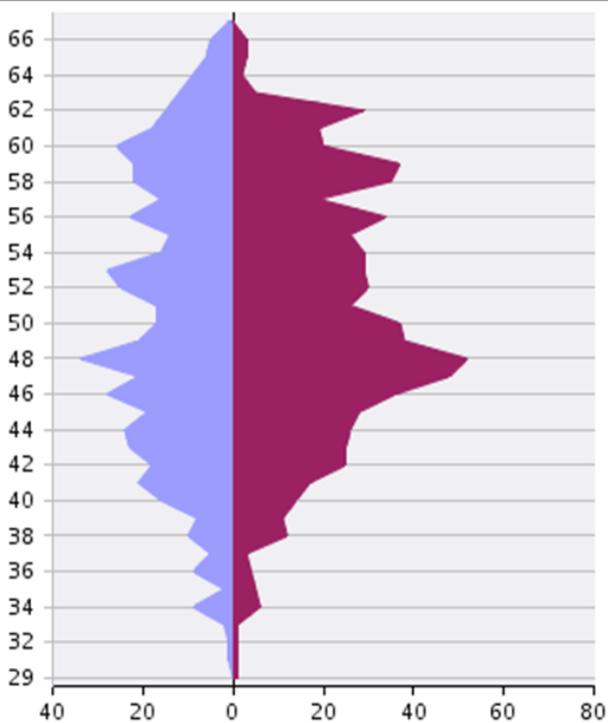


- Pyramides des âges

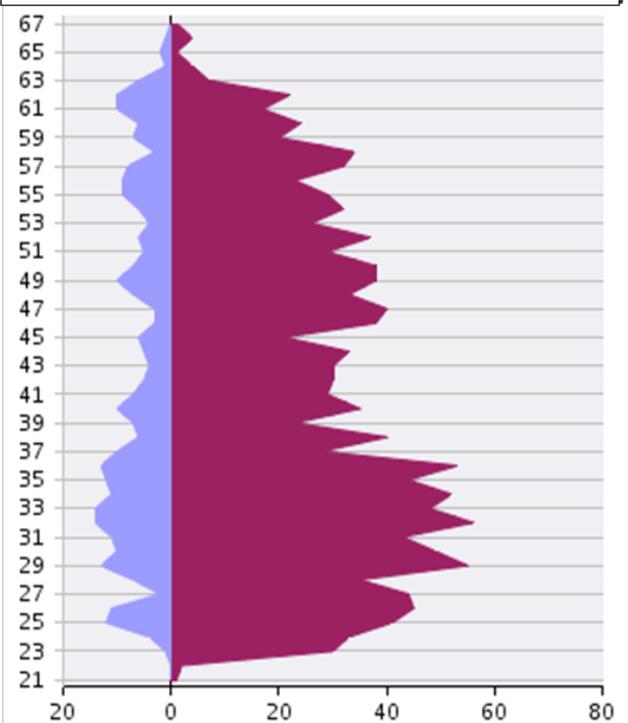
Hommes

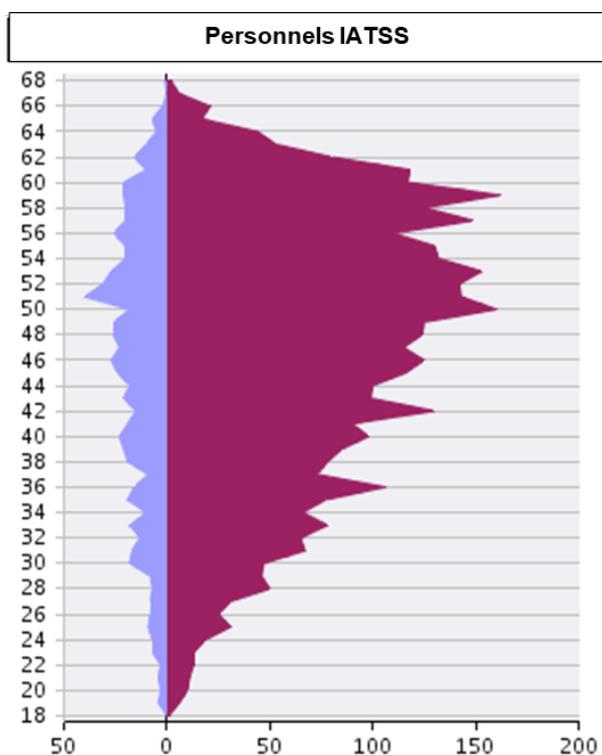
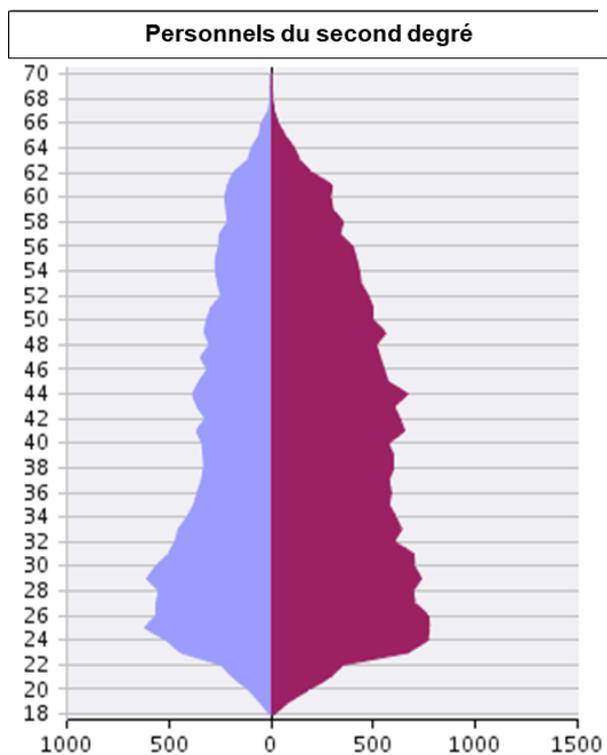
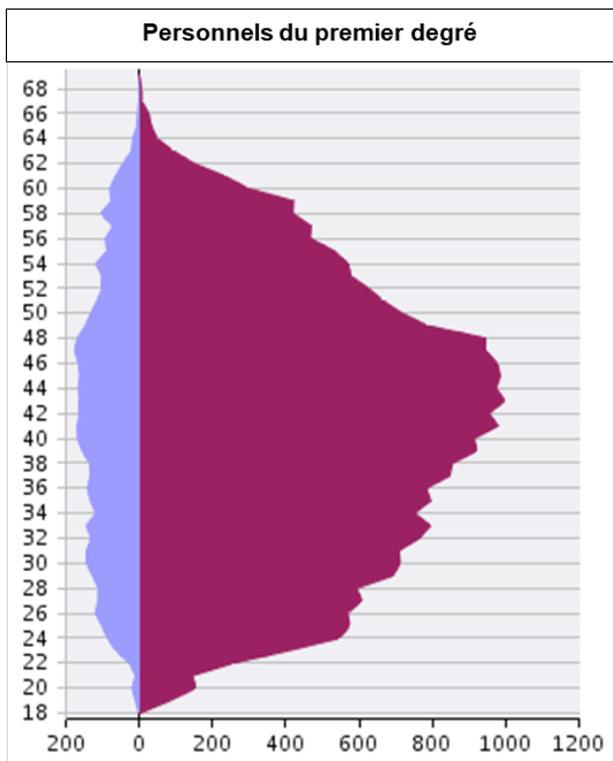
Femmes

Personnels de direction et d'inspection



Personnels d'éducation et d'orientation





III. Zoom sur les agents contractuels (PU)

A. Répartition par genre des agents contractuels

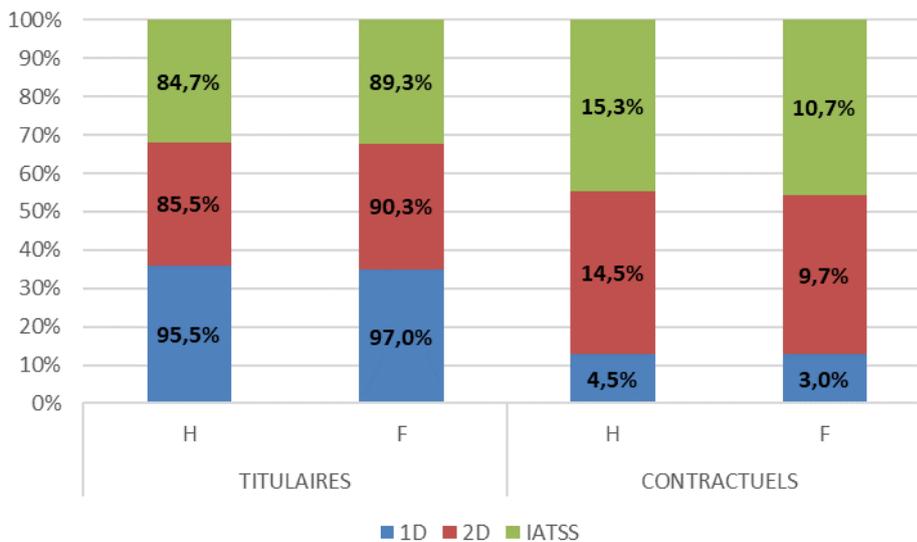
	Titulaires		Contractuels		% total contractuels 2021	Rappel % contractuels 2020
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Enseignants 1er degré PU	4 508	23 746	210	734	3,2%	3,0%
Enseignants 2nd degré PU	11 315	15 691	1 924	1 686	11,8%	12,4%
IATSS PU	640	3 543	116	425	11,5%	9,9%

Sur l'ensemble des agents, la part des contractuels baisse de 0,1 point par rapport à 2020 : elle atteint 7,9% sur l'année scolaire 2020/2021. On observe pour la 4^e année consécutive une baisse chez les enseignants du 2^d degré (-0,6 point entre 2020 et 2021). La part des contractuels des personnels IATSS augmente quant à elle de 0,6 point.

	2021			Rappel 2020		
	Contractuels	Répartition des contractuels		Contractuels	Répartition des contractuels	
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Enseignants 1er degré PU	944	22%	78%	887	21%	79%
Enseignants 2nd degré PU	3 610	53%	47%	3 782	54%	46%
IATSS PU	541	21%	79%	464	21%	79%

Le tableau ci-dessus renseigne sur la part des hommes et des femmes contractuels par rapport l'ensemble des contractuels par corps.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une vision ramenée à l'effectif total d'hommes puis de femmes dans chaque corps (Exemple de lecture du graphique : parmi les personnels administratifs, 15,3% des hommes sont contractuels, contre 10,7% pour les femmes).



B. Part des CDI parmi les agents contractuels

Parmi les enseignants contractuels du 2^d degré public, 39,2% sont en contrat à durée indéterminée (soit une augmentation de 4,7 points par rapport à 2020), majoritairement des hommes. S'agissant des personnels IATSS, la part des contrats à durée indéterminée est de 12,4% (soit une diminution de 2,3 points par rapport à 2020) et concerne davantage les femmes. Parmi les 67 agents concernés, 4% sont issus de la catégorie B, 22% de la catégorie A, et 74% pour les C.

	Contractuels	Nb CDI	Répartition des CDI en %	
			Hommes	Femmes
Enseignants 2nd degré PU	3 610	1 414	59%	41%
IATSS PU	541	67	31%	69%

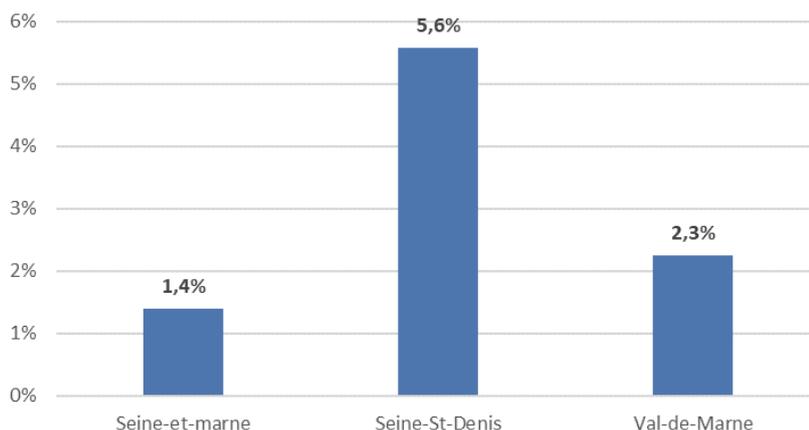
Ramené à l'ensemble de l'effectif **contractuels** dans chacun des corps :
 43% des enseignants ont un CDI contre 34% des enseignantes
 18% des personnels IATSS hommes ont un CDI, contre 11% pour les femmes

C. Répartition départementale des agents contractuels

1. Dans le 1^{er} degré

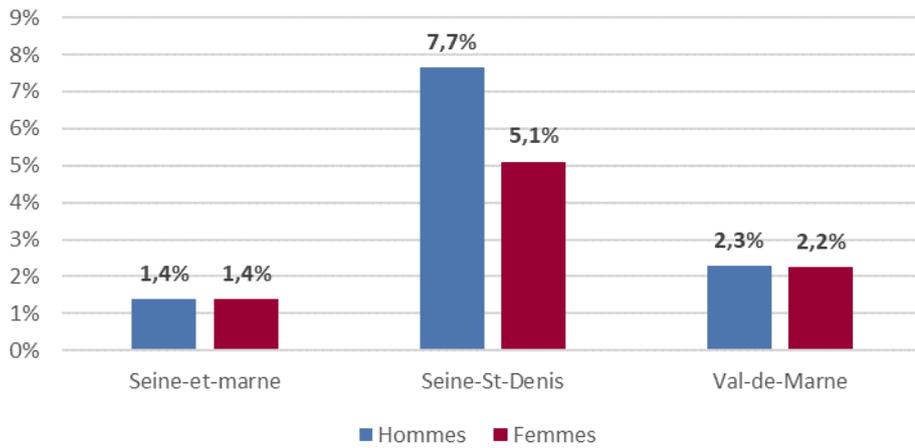
	Contractuels	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	123	8 717	8 840
F	106	7 499	7 605
H	17	1 218	1 235
SEINE ST DENIS	705	11 947	12 652
F	529	9 823	10 352
H	176	2 124	2 300
VAL DE MARNE	181	7 860	8 041
F	153	6 671	6 824
H	28	1 189	1 217
Total général	1 009	28 524	29 533

Poids total des contractuels par département
1er degré public



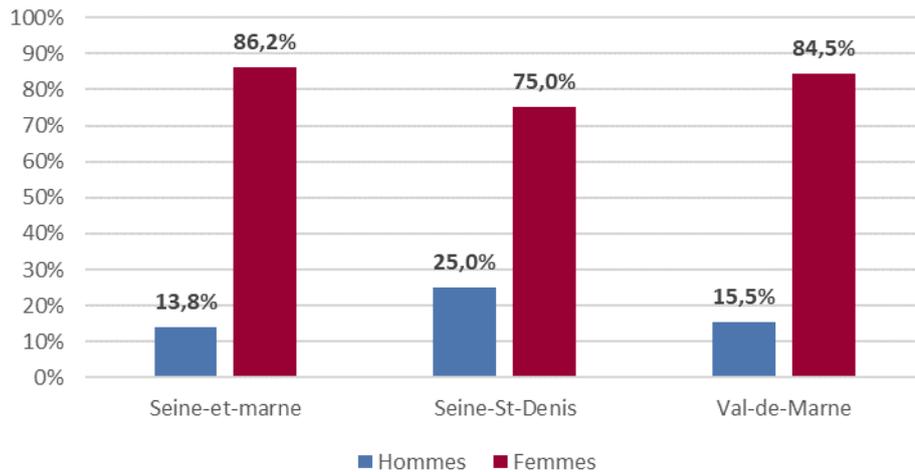
Le poids des contractuels reste stable en Seine-et-Marne, augmente légèrement en Seine-Saint-Denis (+ 0,3 point) et augmente de 0,4 point dans le Val-de-Marne par rapport à l'année précédente.

Poids des contractuels par sexe et par département 1er degré public



Lecture : se fait par rapport à la population de référence (par exemple : parmi les hommes qui enseignent dans le 1^{er} degré PU en Seine-Saint-Denis, 7,7% sont contractuels).

Répartition sexuée des contractuels par département 1er degré public



Lecture : répartition des hommes et des femmes contractuels par rapport à l'ensemble des enseignants 1D contractuels dans chaque département.

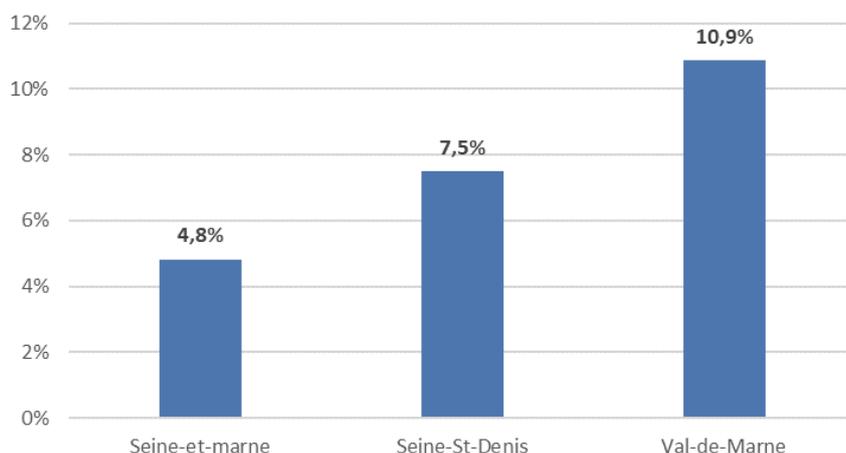
2. Dans le 2^d degré

	Contractuels	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	476	9 399	9 875
F	255	5 618	5 873
H	221	3 781	4 002
SEINE ST DENIS	818	10 078	10 896
F	443	5 610	6 053
H	375	4 468	4 843
VAL DE MARNE	944	7 749	8 693
F	465	4 662	5 127
H	479	3 087	3 566
Zone académique*	1 483	0	1 483
F	625	0	625
H	858	0	858
Total général	3 721	27 226	30 947

*Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

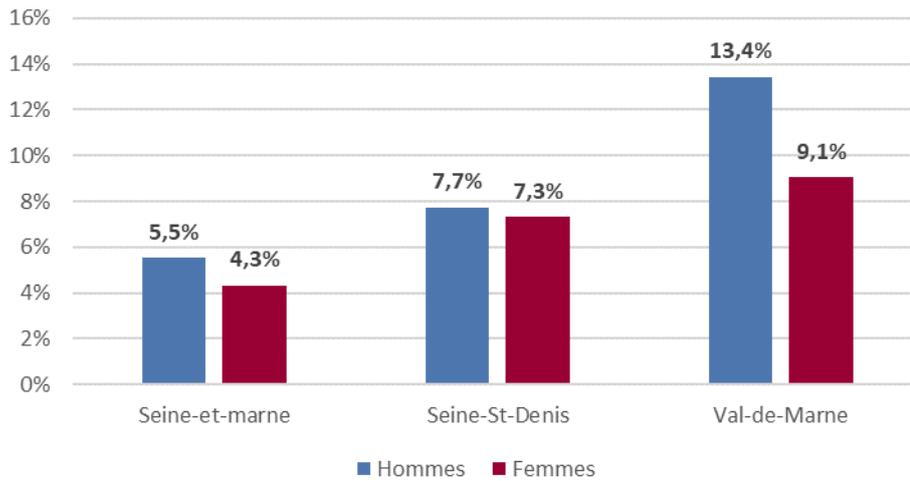
Zoom affectation en zone académique	Contractuels	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	295	0	295
F	125		125
H	170		170
SEINE ST DENIS	708	0	708
F	283		283
H	425		425
VAL DE MARNE	480	0	480
F	217		217
H	263		263
Total général	1 483	0	1 483

Poids total des contractuels par département
2nd degré public



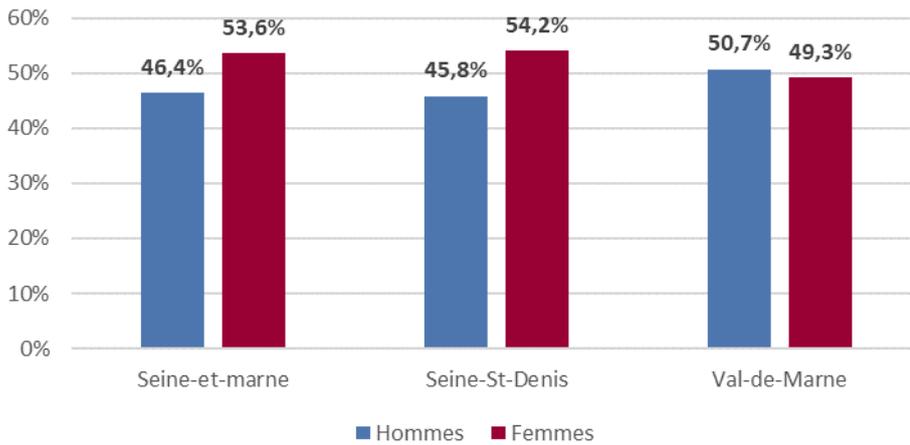
Le poids des contractuels parmi les enseignants du 2^d degré est en hausse dans chacun des trois départements par rapport à l'année dernière : + 0,9 point en Seine-et-Marne, + 1 point en Seine-Saint-Denis, et + 0,7 point dans le Val-de-Marne.

Poids des contractuels par sexe et par département 2nd degré public



Lecture : par rapport à la population de référence (par exemple : dans le 2^d degré PU, parmi les femmes qui enseignent en Seine-et-Marne, 4,4% sont contractuelles).

Répartition sexuée des contractuels par département 2nd degré public



Lecture : répartition des hommes et des femmes contractuels par rapport à l'ensemble des enseignants 2^d degré contractuels dans chaque département.

- **Détail par discipline dans le 2^d degré public**

Remarques

- Les assistants étrangers sont intégrés dans les effectifs des enseignants en langue, ce qui augmente notablement la part des contractuels parmi eux.
- Afin de pérenniser les requêtes d'une année sur l'autre, les données sont désormais issues de la requête BSA (univers mis à disposition par le ministère) et non d'EPP.

Code discipline	Discipline - Enseignement type C (PEGC et 1er degré Réseau réussite)	Contractuels		Titulaires		Total général	Poids des contractuels
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
C0210	lettres histoire géographie			2		2	0%
C0217	lettres éducation musicale				1	1	0%
C0218	lettres arts plastiques			2		2	0%
C0226	lettres espagnol			1		1	0%
C0229	lettres italien			1		1	0%
C1315	mathématiques - sciences physiques				1	1	0%
C1317	mathématiques et éducation musicale			1		1	0%
C1319	mathématiques et éducation physique				1	1	0%
C1400	technologie : construction mécanique			1		1	0%
C1615	sciences naturelles, physique, technologie			1		1	0%
Sous total Enseignement type C		0	0	9	3	12	0%
Code discipline	Discipline - Enseignement type G et J (enseignants affectés dans le 1er degré -enseignement spécialisé- + insertion)	Contractuels		Titulaires		Total général	Poids des contractuels
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
G0135	option e			1	3	4	0%
G0137	option f			1	8	9	0%
G0170	enseigner en SEGPA ou en EREA	1		165	118	284	0%
G0171	enseigner en milieu pénitentiaire ou centre éducatif fermé			10	7	17	0%
G0173	RASED aide à dominante pédagogique		1	24	10	35	3%
G0174	ULIS UE troubles fonctions auditives			2	1	3	0%
G0175	ULIS UE troubles fonctions visuelles			1	1	2	0%
G0176	ULIS UE troubles fonctions cognitives			122	42	164	0%
G0177	ULIS UE troubles fonctions motrices et maladies invalidantes			8	1	9	0%
G0179	ULIS UE trouble langage et apprentissages			2	1	3	0%
J0035	insertion 60000 jeunes	14	2	5	2	23	70%
Sous total Enseignement type G et J		15	3	341	194	553	3%

Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges)	Contractuels		Titulaires		Total général	Poids des contractuels
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
L0080	documentation	24	10	555	102	691	5%
L0100	philosophie	15	15	117	204	351	9%
L0201	lettres classiques	16	9	332	98	455	5%
L0202	lettres modernes	87	48	2498	673	3306	4%
L0421	allemand	27	14	289	76	406	10%
L0422	anglais	160	72	1877	506	2615	9%
L0423	arabe	5	3	8	6	22	36%
L0424	chinois	4	2	16	4	26	23%
L0426	espagnol	88	34	1063	215	1400	9%
L0429	italien	1	3	74	14	92	4%
L0430	japonais	1	1			2	100%
L0433	portugais	2	1	12	4	19	16%
L0434	russe	1		5		6	17%
L0472	coréen	1				1	100%
L0600	langue des signes française				1	1	0%
L1000	histoire-géographie	33	73	1177	1201	2484	4%
L1100	sciences économiques et sociales	3	11	175	179	368	4%
L1300	mathématiques	69	147	1272	1680	3168	7%
L1400	technologie	60	196	86	394	736	35%
L1411	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie des constructions	1	7	9	37	54	15%
L1412	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique	1	2	7	106	116	3%
L1413	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique	3	13	8	66	90	18%
L1414	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	2	23	8	156	189	13%
L1500	sciences physiques et chimiques	76	112	559	825	1572	12%
L1510	physique et électricité appliquée		5	11	45	61	8%
L1512	procédés physico-chimiques			1	2	3	0%
L1600	sciences de la vie et de la terre	43	36	843	464	1386	6%
L1700	éducation musicale	27	45	224	217	513	14%
L1800	arts plastiques	26	12	371	133	542	7%
L1900	éducation physique et sportive	5	11	979	1557	2552	1%
L2001	assistant ingénieur	5	5	8	6	24	42%
L2020	techniques industrielles électricité mécanique bâtiment			18	49	67	0%
L2070	sciences et techniques de laboratoire, biologiques et médicales			10	3	13	0%
L2080	gestion et informatique			26	8	34	0%
L2085	hôtellerie et tourisme			1	5	6	0%
L2200	génie industriel textiles et cuirs			2		2	0%
L3030	cartographie	6	45			51	100%
L3100	génie thermique				4	4	0%
L4010	sciences et techniques industrielles (cpge)			5	26	31	0%
L4100	génie mécanique construction				1	1	0%
L5100	génie électrique, électronique et automatismes			1	3	4	0%
L5112	audiovisuel		4			4	100%
L5200	électrotechnique		1		1	2	50%
L5500	informatique et télématique				13	13	0%
L6200	numérique et sciences informatiques		1		5	6	17%
L6500	enseignements artistiques et arts appliqués	6	8	50	16	80	18%
L7100	biochimie - génie biologique	8	5	71	30	114	11%
L7110	imagerie médicale	1				1	100%

Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges) Suite	Contractuels		Titulaires		Total général	Poids des contractuels
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
L7140	horticulture	1	1			2	100%
L7200	biotechnologies - santé environnement	2	2	7	4	15	27%
L7300	sciences et techniques médico-sociales	10	5	93	13	121	12%
L7410	esthétique cosmétique	1				1	100%
L8010	économie et gestion	2	4	21	20	47	13%
L8011	eco et gest. option communication, organisation et gestion de ressources humaines	46	30	163	35	274	28%
L8012	Economie et gestion option comptabilité et finance	39	39	99	97	274	28%
L8013	Economie et gestion option marketing	55	61	115	60	291	40%
L8014	communication des entreprises (en TS)		1			1	100%
L8015	management des unités commerciales (en TS)	3	8	40	18	69	16%
L8017	négociation et relation client (en TS)	3	3	13	6	25	24%
L8019	transports (en TS)		1			1	100%
L8031	Economie et gestion option conception et gestion des systèmes d'information	6	12	8	27	53	34%
L8033	gestion des activités touristiques		1	1		2	50%
L8040	bureautique	2	1	3	1	7	43%
L8510	Hôtellerie et restauration option production et ingénierie culinaire			2	10	12	0%
L8520	Hôtellerie et restauration option service et accueil en hôtellerie et restauration		2	10	5	17	12%
L8530	hôtellerie option tourisme		1	6		7	14%
	Sous total Enseignement type L	977	1146	13349	9431	24903	9%
Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels)	Contractuels		Titulaires		Total général	Poids des contractuels
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
P0096	Sécurité et prévention	1	4		2	7	71%
P0210	lettres histoire géographie	59	57	327	257	700	17%
P0221	lettres allemand			1		1	0%
P0222	lettres anglais	49	24	223	54	350	21%
P0226	lettres espagnol	7	3	21	2	33	30%
P1315	mathématiques - sciences physiques	39	102	157	273	571	25%
P2001	aide au chef de travaux	4	7	16	5	32	34%
P2100	génie industriel bois	1	16	1	39	57	30%
P2111	charpente navale		1			1	100%
P2130	exploitation forestière et scierie				1	1	0%
P2200	génie industriel textiles et cuirs	11		57		68	16%
P2220	entretien des articles textiles	2		5		7	29%
P2235	tapisserie couture décor			2		2	0%
P2241	maroquinerie	2		2		4	50%
P2310	céramique industrielle	1		1		2	50%
P2322	techni-verriers		1		2	3	33%
P2400	génie industriel des structures métalliques		11	2	28	41	27%
P2450	construction et réparation en carrosserie		2		26	28	7%
P2600	génie chimique	2				2	100%
P3010	génie civil construction et économie		2	5	16	23	9%
P3013	dessin calcul topographique		1		1	2	50%
P3020	génie civil construction et réalisation	1	20		18	39	54%
P3025	carrelage mosaïque		1		2	3	33%
P3027	peinture vitrerie		4	1	2	7	57%

Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels) Suite	Contractuels		Titulaires		Total général	Poids des contractuels
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
P3028	peinture - revêtements	2	8	4	18	32	31%
P3100	génie thermique		29	6	54	89	33%
P4100	génie mécanique construction	1	15	3	53	72	22%
P4120	optique (de précision, Lunetterie, composants)	3	3	3		9	67%
P4200	génie mécanique productive		3	1	26	30	10%
P4210	microtechnique		1		1	2	50%
P4230	traitement thermique et électroplastie	1				1	100%
P4500	génie mécanique - maintenance de véhicules		24	1	53	78	31%
P4512	mécanique agricole		2		3	5	40%
P4513	cycles et motocycles		5		5	10	50%
P4540	maintenance des aéronefs		5		1	6	83%
P4550	génie mécanique maintenance des systèmes mécaniques automatisés		5		38	43	12%
P5100	génie électrique : électronique	4	28	3	37	72	44%
P5110	maintenance électronique (MAVELEC)				2	2	0%
P5120	maintenance des réseaux bureautique et télématique		4		6	10	40%
P5200	génie électrique option électrotechnique	2	42	12	172	228	19%
P5210	équipement ménager et collectivités (MAEMC)		1		1	2	50%
P6100	industries graphiques			1		1	0%
P6111	composition de la forme imprimante	2	1	1	1	5	60%
P6115	laboratoire des industries graphiques	2		1	3	6	33%
P6150	impression (livre et image)	2	2	1	3	8	50%
P6310	conducteurs routiers	1	4	1	9	15	33%
P6320	conducteurs d'engins de travaux publics		3		5	8	38%
P6500	enseignements artistiques et arts appliqués	20	23	83	28	154	28%
P6501	dessin d'art appliqué aux métiers	2	3	22	7	34	15%
P6610	arts graphiques	1		5	3	9	11%
P6611	peintre en lettres	1	1		2	4	50%
P6621	ébénisterie d'art	1	6		4	11	64%
P6640	arts textiles			1		1	0%
P6641	tapisserie garniture décor			1	1	2	0%
P6643	costumier de théâtre	2		2		4	50%
P6650	arts du feu (verre, ceramique)	1		1		2	50%
P6660	arts du décor architectural			1	3	4	0%
P6680	arts de la photographie		1			1	100%
P6971	fleuriste	1		1		2	50%
P6980	cinéma et photographie		2	1	1	4	50%
P7140	horticulture	8	10	6	9	33	55%
P7200	biotechnologies - santé environnement	71	27	213	49	360	27%
P7202	biotechnologies : génie biologique		1			1	100%
P7300	sciences et techniques médico-sociales	42	6	172	20	240	20%
P7410	esthétique cosmétique	10		16		26	38%
P7420	coiffure	4	1	11		16	31%
P8012	Economie et gestion option comptabilité et gestion				1	1	0%
P8013	Economie et gestion option commerce et vente	81	94	223	133	531	33%
P8038	Economie et gestion option transport logistique	1	16	4	7	28	61%
P8039	Economie et gestion option gestion et administration	89	36	215	71	411	30%
P8510	hôtellerie option techniques culinaires	2	10	13	28	53	23%
P8512	pâtisserie	1	4	1	2	8	63%
P8520	hôtellerie option services et commercialisation	2	9	18	21	50	22%
	Sous total Enseignement type P	539	691	1869	1609	4708	26%
	Autres (CFC, assistants étrangers, réadaptation...)	155	84	122	79	440	54%
	Total général	1686	1924	15690	11316	30616	11,8%

2

Déroulement de carrière

I. Recrutement

A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie

Sur les 2 817 personnes recrutées par voie de concours en 2021, 79% l'ont été par le biais du concours externe.

- 55% ont intégré l'enseignement du 1^{er} degré
- 38% celui 2^d degré
- 7% pour les personnels IATSS.

• Session 2021

	Concours internes		Concours externes	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
Enseignement du 1er degré	1 409	202	10 314	1 356
Enseignement et éducation du 2nd degré	(1)	282	(1)	774
IATSS	1 362	103	2 334	100
ENSEMBLE	2 771	587	12 648	2 230

(1) Données nationales (non déclinées au niveau académique)

B. Concours d'enseignement du premier degré public

Sources : DSDEN de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

• Évolution des candidats inscrits et admis aux concours des professeurs des écoles de 2019 à 2021

Années	CONCOURS EXTERNE DE PE				3EME CONCOURS DE PE				2ND CONCOURS INTERNE DE PE			
	Inscrits		Admis		Inscrits		Admis		Inscrits		Admis	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
2019	8 371		1 534		1 279		159		449		43	
2020	7 821		1 582		1 033		220		375		50	
2021	8 431	1 883	1 115	241	858	179	29	133	276	96	13	27

C. Concours d'enseignement du second degré public et CPE

Source : DPE

• Concours 2020/2021

Les concours du second degré sont gérés par le SIEC ; nous ne disposons pour l'académie de Créteil que du nombre d'admis :

	Enseignants		Education (CPE)	
	F	H	F	H
Concours interne	113	139	1	2
Concours externe	311	433	8	22
3ème concours	11	16		
Concours et examens professionnels réservés				
TOTAL Admin concours	435	588	9	24

D. Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)

Source : DPAE

CONCOURS	2019			2020		
	Nbre postes	Nbre candidats ⁽¹⁾	Lauréats	Nbre postes	Nbre candidats ⁽¹⁾	Lauréats
ADJAENES Ext	30	1 719	30	35	1 188	34
ADJAENES Int	30	574	30	36	541	36
Réservé	8	82	0	0	0	0
SAENES Ext	16	1 057	16	20	760	21
SAENES Int	19	633	19	22	541	21
SAENES CS (examen professionnel)	27	129	27	27	126	27
SAENES CE (examen professionnel)	13	76	13	14	71	14
SAENES Examen professionnalisé réservé	6	15	1	0	0	0
Infirmier	40	157	33	28	190	26
ASS EXTERNE	4	89	4	6	77	10
ASS INTERNE	7	22	4	8	18	2
Labo ATPL EXTERNE	8	26	8	8	27	7
Labo ATPL INTERNE	7	15	5	9	16	5
ENSEMBLE	215	4 594	190	213	3 555	203

(1) En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats inscrits, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles

CONCOURS	2021				
	Nbre postes	Nbre candidats ⁽¹⁾		Lauréats ⁽²⁾	
		F	H	F	H
ADJAENES 2ème classe Ext	37	1 187		34	4
ADJAENES 2ème classe Int	40	463		33	2
SAENES CN Ext	21	775		14	7
SAENES CN Int	21	577		21	0
SAENES CS Ext	2	179		2	0
SAENES CS Int	3	157		3	0
SAENES CS (examen professionnel)	27	83		1	21
SAENES CE (examen professionnel)	13	57		1	12
Infirmier	22	143		24	1
ASS EXTERNE	9	37		4	1
ASS INTERNE	17	7		1	0
Labo ATPL EXTERNE	14	8	5	6	3
Labo ATPL INTERNE	14	9	9	7	1
ENSEMBLE	240	3 682	14	151	52

(1) En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats inscrits, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles. Données genrées pas toujours disponibles pour les candidats

(2) Il s'agit des lauréats sur liste principale + liste complémentaire

II. Mobilité

A. Mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré public

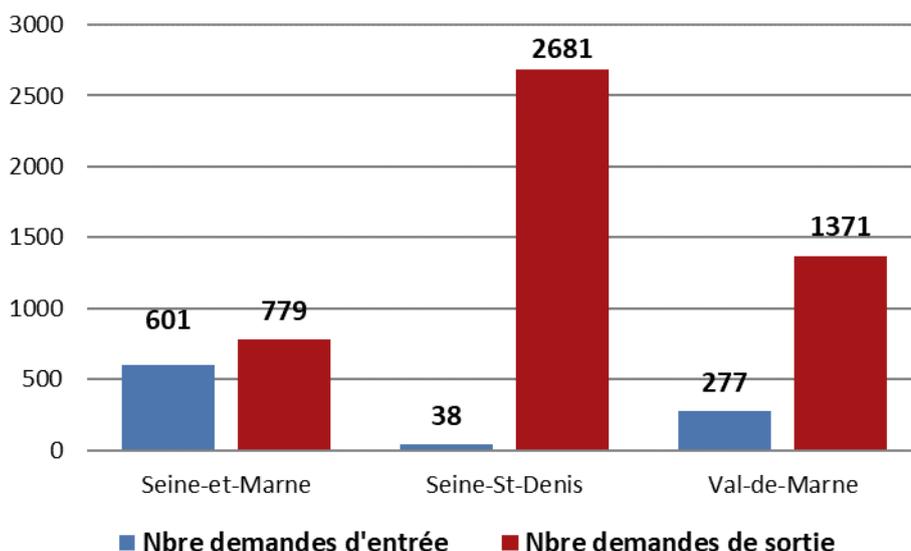
Sources : DSDEN de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mouvement interdépartemental en 2021

4 831 demandes de sorties des départements
(soit 16,5% du personnel enseignant du premier degré)

14,4% de demandes satisfaites

Le graphique ci-dessous indique pour l'année 2021 les demandes pour entrer ou sortir de chacun des trois départements. Ces données cumulent les demandes de la première phase du mouvement, dite « informatisée » et celles du mouvement complémentaire.

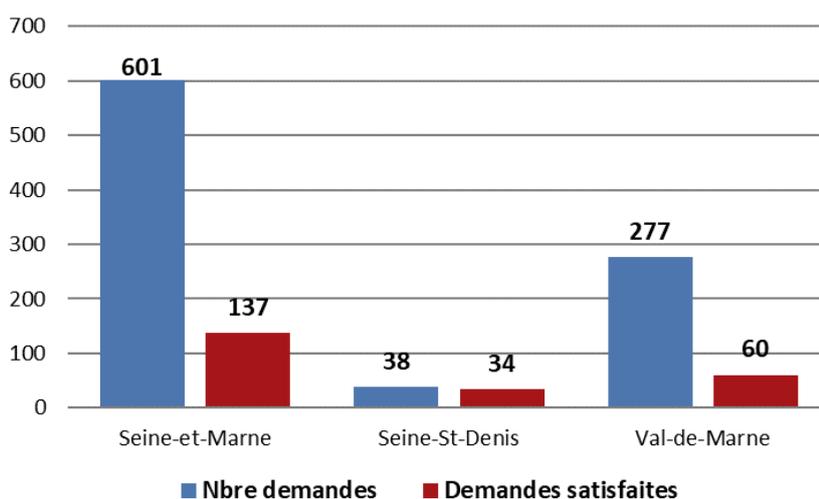


1. Demandes pour intégrer les départements de l'académie

916 demandes ont été formulées pour l'année scolaire 2020/21 (soit 304 de moins que l'année précédente).

La Seine-et-Marne est le département le plus demandé cette année avec 66% de l'ensemble des demandes, puis le Val-de-Marne avec 30%, et enfin la Seine-Saint-Denis avec 4%.

Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement sont de 23% pour intégrer la Seine-et-Marne, et de 22% pour le Val-de-Marne. Ce taux atteint 89% pour la Seine-Saint-Denis.



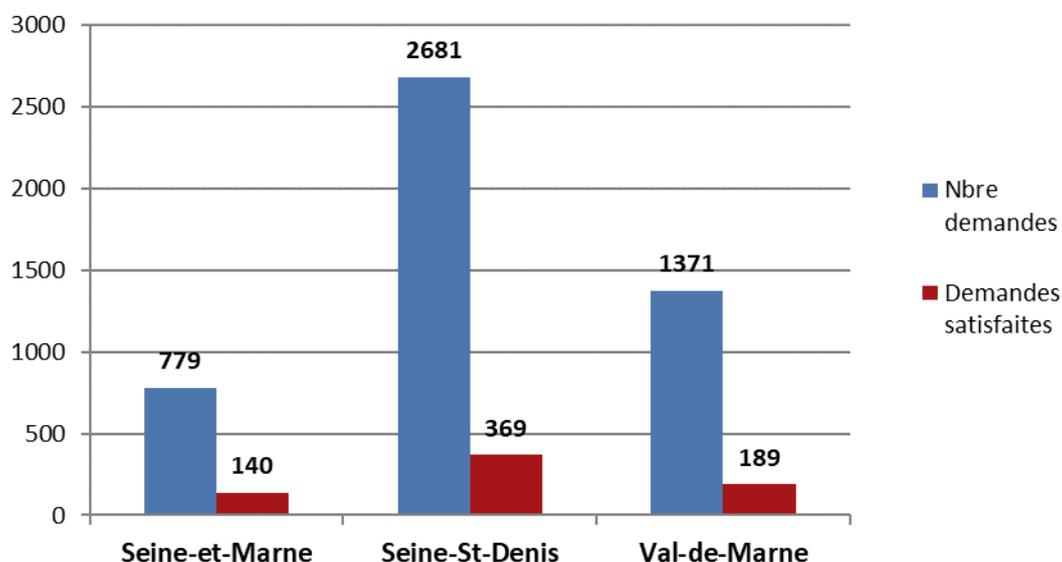
ENTREES DANS LE 77						
	Demandes d'entrées dans la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2019	618	76	694	130	7	137
2020	701	90	791	107	21	128
2021	531	70	601	125	12	137

ENTREES DANS LE 93						
	Demandes d'entrées dans la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2019	36	6	42	36	4	40
2020	36	3	39	36	2	38
2021	35	3	38	33	1	34

ENTREES DANS LE 94						
	Demandes d'entrées dans le Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2019	403	46	449	81	7	88
2020	348	42	390	71	7	78
2021	258	19	277	56	4	60

2. Demandes pour quitter les départements de l'académie

La Seine-Saint-Denis reste le département le plus concerné par les demandes de sortie. Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour quitter chacun des trois départements sont de 18% pour la Seine-et-Marne et de 14% pour le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis.



SORTIES DU 77						
	Demandes de sorties de la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2019	739	113	852	139	17	156
2020	660	91	751	110	27	137
2021	682	97	779	116	24	140

SORTIES DU 93						
	Demandes de sorties de la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2019	2202	405	2607	326	58	384
2020	2239	407	2646	310	53	363
2021	2354	327	2681	317	52	369

SORTIES DU 94						
	Demandes de sorties du Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2019	1013	228	1241	151	39	190
2020	1004	195	1199	161	51	212
2021	1166	205	1371	154	35	189

B. Mobilités interacadémiques

1. Personnels du second degré du public

Source : DPE

Mouvement inter-académique en 2021

4 604 demandes de sorties de l'académie
(soit 14,2% des personnels du second degré)

35% de demandes satisfaites

Pour l'année 2021, 4604 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation ont formulé une demande de participation au mouvement inter académique, soit 14,2% de l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de l'académie.

- Demandes de mutation des personnels du second degré au mouvement interacadémique

	Demandes pour quitter l'académie			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Enseignants 2nd degré	3 272	4 354	4 284	1 271	1 406	1 502	39%	32%	35%
Education et orientation	188	71	320	57	28	106	30%	39%	33%
TOTAL	3 460	4 425	4 604	1 328	1 434	1 608	38%	32%	35%

- Intégration des personnels du second degré au mouvement interacadémique

	Entrées dans l'académie		
	2019	2020	2021
Enseignants 2nd degré	2 628	2 681	2 741
Education et orientation	99	38	123
TOTAL	2 727	2 719	2 864

2. Personnels IATSS

Source : DPAE

- Mouvement de la filière administrative

Synthèse

Origine	2019		2020		2021	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	6	8	29	48	11	4
Versailles	10	11			3	10
Autres académies	11	40			29	31
TOTAL	27	59	29	48	43	45

Le détail académique concernant le mouvement de la filière administrative n'avait pas pu être obtenu pour l'année scolaire 2019/20.

Détail par corps

Origine	2019		2020		2021		
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	
ADJENES	Paris	3	3	11	22	7	2
	Versailles	3	4			2	5
	Autres académies	5	20			3	16
	Total ADJENES	11	27	11	22	12	23
SAENES	Paris	3	3	14	16	4	1
	Versailles	2	4			0	2
	Autres académies	2	14			1	12
	Total SAENES	7	21	14	16	5	15
AAE	Paris		2	4	10	0	1
	Versailles	5	3			1	3
	Autres académies	4	6			25	3
	Total AAE	9	11	4	10	26	7
TOTAL filière administrative	27	59	29	48	43	45	

Concernant les entrants AAE, sont intégrés les entrants par le mouvement inter mais aussi les sortants d'IRA

- **Mouvement de la filière ITRF**

Synthèse

Origine	2019		2020		2021	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	3	7	2	1	1	0
Versailles	1				0	0
Autres académies	1	8	1	4	1	3
TOTAL	5	15	3	5	2	3

Détail par corps

Origine	2019		2020		2021	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ITRF A	Paris		1			
	Versailles					
	Autres académies	1	2	1		1
	Total ITRF A	1	3	1	0	1
ITRF B	Paris	1		1		
	Versailles					
	Autres académies					
	Total ITRF B	1	0	1	0	0
ATRF	Paris	2	6	1	1	1
	Versailles	1				
	Autres académies		6		4	
	Total ATRF	3	12	1	5	1
Total filière ITRF	5	15	3	5	2	3

- **Mouvement de la filière médico-sociale**

Synthèse

Origine	2019		2020		2021	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris		5	5	5		
Versailles		2	1	3		
Autres académies	2	10	1	14	5	12
TOTAL	2	17	7	22	5	12

Détail par corps

	Origine	2019		2020		2021	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
MED	Paris				1		
	Versailles				1		
	Autres académies				1		
	Total MED	0	0	0	3	0	0
INFENES	Paris		2	2	1		
	Versailles		1				
	Autres académies	2	3		7	5	10
	Total INFENES	2	6	2	8	5	10
ASSAE	Paris		3	3	3		
	Versailles		1	1	2		
	Autres académies		7	1	6		2
	Total ASSAE	0	11	5	11	0	2
Total filière médico-sociale		2	17	7	22	5	12

C. Mobilités intra-académiques

Source : DPE

1. Personnels du second degré

Les données présentées ci-dessous concernent le personnel public enseignant, le personnel d'orientation ainsi que celui d'éducation.

- Évolution du nombre de participants au mouvement intra-académique**

	2019	2020	2021
Nombre de demandes	5 049	4 875	5 062
Nombre de mutations	3 937	3 895	4 191
Taux satisfaction	78,0%	79,9%	82,8%

- Répartition par département d'affectation lors de la participation au mouvement**

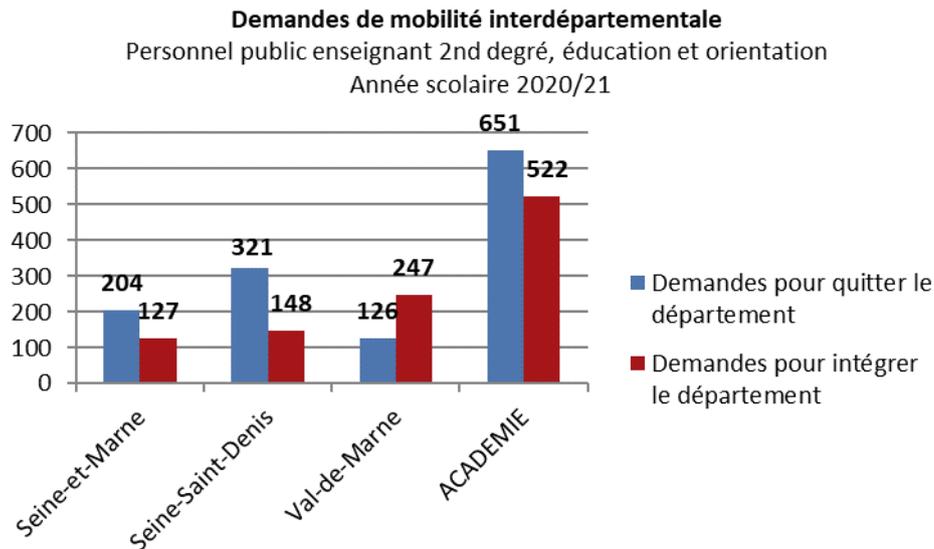
Département d'affectation	2019			2020			2021		
	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux
77	1 019	748	73,4%	1 378	1 319	95,7%	1 328	1 254	94,4%
93	1 147	808	70,4%	1 559	1 415	90,8%	1 512	1 462	96,7%
94	869	765	88,0%	1 185	980	82,7%	1 055	936	88,7%
Autres *	2 014	1 616	80,2%	753	181	24,0%	1 167	539	46,2%
TOTAL	5 049	3 937	78,0%	4 875	3 895	79,9%	5 062	4 191	82,8%

* (entrants sans affectation antérieure dans l'académie de Créteil)

• Flux interdépartementaux

Sur les 651 demandes formulées dans le cadre de la mobilité interdépartementale pour quitter un département, 49% concernent la Seine-Saint-Denis, 31% la Seine-et-Marne et 19% le Val-de-Marne. Ces demandes sont stables par rapport à l'année précédente, quel que soit le département. Les taux de satisfaction pour quitter les départements sont de 70% pour le Val-de-Marne, 65% pour la Seine-et-Marne, et de 53% pour la Seine-Saint-Denis.

Concernant les demandes pour intégrer un des trois départements de l'académie, près d'une demande sur deux est en faveur du Val-de-Marne. Les demandes pour intégrer la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis restent relativement stables, celles pour le Val-de-Marne sont en baisse de 4 points. Les taux de satisfaction pour intégrer ces départements sont en diminution pour les trois départements.



Les données ci-dessous (demandes pour intégrer ou quitter un département) ont été recueillies selon le 1^{er} vœu formulé. Elles ne peuvent porter que sur les agents affectés à titre définitif dans un département au moment de la formulation des vœux et ne comportent donc pas les vœux exprimés par les entrants et les stagiaires.

Total demandes pour quitter un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
492	649	651	243	293	392	49,4%	45,1%	60,2%

dont:

Demandes pour quitter la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
175	208	204	79	98	133	45,1%	47,1%	65,2%
35,6%	32,0%	31,3%	32,5%	33,4%	33,9%			

Demandes pour quitter la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
208	327	321	106	128	171	51,0%	39,1%	53,3%
42,3%	50,4%	49,3%	43,6%	43,7%	43,6%			

Demandes pour quitter le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
109	114	126	58	67	88	53,2%	58,8%	69,8%
22,2%	17,6%	19,4%	23,9%	22,9%	22,4%			

Total demandes pour intégrer un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
492	513	522	243	372	320	49,4%	72,5%	61,3%

dont:

Demandes pour intégrer la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
105	113	127	64	55	50	61,0%	48,7%	39,4%
21,3%	22,0%	24,3%	26,3%	14,8%	15,6%			

Demandes pour intégrer la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
156	137	148	74	103	100	47,4%	75,2%	67,6%
31,7%	26,7%	28,4%	30,5%	27,7%	31,3%			

Demandes pour intégrer le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
231	263	247	105	214	170	45,5%	81,4%	68,8%
47,0%	51,3%	47,3%	43,2%	57,5%	53,1%			

2. Personnels IATSS

Source : DPAE

Les demandes de mutation pour les personnels IATSS ont été satisfaites à hauteur de 41% pour les personnels de la filière ATRF, 49% pour ceux de la filière médico-sociale, et de 51% pour les personnels de la filière administrative.

Filières	2019		2020		2021			
	Participants	Mutés	Participants	Mutés	Participants		Mutés	
					H	F	H	F
Administrative	344	148	302	136	51	238	29	117
ATRF	20	10	22	12	3	19	2	7
Médico-sociale	110	54	119	61	5	112	2	55
Académie	474	212	443	209	59	369	33	179

D. Mobilité des personnels de direction et d'inspection

1. Personnels de direction

Source : BPID

MOBILITE INTER/INTRA ACADEMIQUE	2019			2020			2021		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	161	163	324	153	180	333	127	178	305
CRETEIL / CRETEIL	49	55	104	60	67	127	64	85	149
CRETEIL / AUTRES ACADEMIES	26	25	51	22	34	56	18	38	56
AUTRES ACADEMIES / CRETEIL	9	13	22	8	11	19	10	8	18

Le nombre de demandes de mutation des chefs d'établissement est stable pour la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne concernant les lycées GT et lycées professionnels, et diminue notablement en Seine-Saint-Denis.

Il reste relativement stable en collège pour la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne, mais diminue légèrement en Seine-Saint-Denis.

S'agissant des demandes de mutation de leurs adjoints, on constate une diminution des demandes en lycée pour la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis, et une stabilité pour le Val-de-Marne.

En collège les demandes diminuent en Seine-et-Marne ainsi que dans le Val-de-Marne, mais diminuent en Seine-Saint-Denis.

• Évolution du nombre des demandes de mutation des chefs d'établissement

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
77	16	12	13	32	32	29	48	44	42
93	19	21	12	39	50	45	58	71	57
94	15	8	7	26	27	29	41	35	36
Académie	50	41	32	97	109	103	147	150	135

• Évolution du nombre des demandes de mutation des adjoints aux chefs d'établissement

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
77	25	19	15	32	37	28	57	56	43
93	23	31	26	35	37	48	58	68	74
94	24	21	21	38	38	32	62	59	53
Académie	72	71	62	105	112	108	177	183	170

• Évolution des taux de satisfaction des demandes de mutation des chefs d'établissement et de leurs adjoints

Si le nombre de demandes de mutation a diminué par rapport à l'année précédente, celui des demandes satisfaites a quant à lui augmenté. Il en résulte un taux de satisfaction nettement amélioré puisque deux demandes sur trois ont été satisfaites.

Département	2019			2020			2021		
	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux
77	105	60	57%	100	54	54%	85	56	66%
93	116	45	39%	139	75	54%	131	86	66%
94	103	50	49%	94	52	55%	89	63	71%
Académie	324	155	48%	333	181	54%	305	205	67%

2. Personnels d'inspection

Source : BPID

Pour le « nombre de demandes » dans les tableaux ci-dessous, il s'agit uniquement du nombre de demandes pour sortir de l'académie ; concernant les entrants, il s'agit des entrants réels dans la mesure où nous ne disposons pas des données nationales.

IA-IPR	2019			2020			2021		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	6	5	11	5	4	9	7	5	12
SORTANTS	3	4	7	1	2	3	2	4	6
ENTRANTS	3	3	6	1	2	3	1	5	6

IEN 2nd degré	2019			2020			2021		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	4	1	5	4	7	11	1	4	5
SORTANTS	2	0	2	2	3	5	0	3	3
ENTRANTS	1	0	1	0	3	3	1	1	2

IEN 1er degré	2019			2020			2021		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	4	10	14	7	11	18	7	15	22
SORTANTS	1	6	7	4	3	7	4	3	7
ENTRANTS	1	0	1	2	0	2	1	1	2

IEN 1er degré	2019			2020			2021		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	4	10	14	7	11	18	7	15	22

2019										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes							1			1
Femmes	1					1		1		3

2020										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes				1						1
Femmes								1	1	2

2021										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes										0
Femmes				3		1	1			5

III. Les promotions

A. Promotions du personnel enseignant du 1^{er} degré

Sources : DSDEN de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

- Synthèse académique

LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	17	47	64	4	12	16	24%	26%
2019/2020	12	40	52	1	7	8	8%	18%
2020/2021	10	36	46	0	4	4	0%	11%

TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	1 127	5 420	6 547	173	818	991	15%	15%
2019/2020	1 182	6 101	7 283	205	1 034	1 239	17%	17%
2020/2021	1 085	5 844	6 929	217	1 064	1 281	20%	18%

TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	234	849	1 083	114	439	553	49%	52%
2019/2020	179	682	861	102	473	575	57%	69%
2020/2021	432	1 802	2 234	106	440	546	25%	24%

- Détail départemental

En Seine-et-Marne

LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	3	4	7	3	4	7	100%	100%
2019/2020	1	1	2	1	1	2	100%	100%
2020/2021		2	2		2	2		100%

TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	357	2 010	2 367	46	261	307	13%	13%
2019/2020	370	2 287	2 657	58	362	420	16%	16%
2020/2021	334	2 212	2 546	73	396	469	22%	18%

TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	53	194	247	40	126	166	75%	65%
2019/2020	24	171	195	17	111	128	71%	65%
2020/2021	66	342	408	17	87	104	26%	25%

En Seine-Saint-Denis

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	1	5	6	1	5	6	100%	100%
2019/2020	0	3	3	0	3	3	0%	100%
2020/2021	0	1	1	0	1	1	0%	100%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	490	1 816	2 306	86	320	406	18%	18%
2019/2020	504	1 981	2 485	100	389	489	20%	20%
2020/2021	458	1 847	2 305	78	351	429	17%	19%

	TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	121	401	522	43	187	230	36%	47%
2019/2020	108	323	431	54	237	291	50%	73%
2020/2021	271	968	1 239	63	221	284	23%	23%

Dans le Val-de-Marne

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	13	38	51	0	3	3	0%	8%
2019/2020	11	36	47	0	3	3	0%	8%
2020/2021	10	33	43	0	1	1	0%	3%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	280	1 594	1 874	41	237	278	15%	15%
2019/2020	308	1 833	2 141	47	283	330	15%	15%
2020/2021	293	1 785	2 078	66	317	383	23%	18%

	TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2018/2019	60	254	314	31	126	157	52%	50%
2019/2020	47	188	235	31	125	156	66%	66%
2020/2021	95	492	587	26	132	158	27%	27%

B. Promotions du personnel du 2^d degré

Source : DPE

• Liste d'aptitude des enseignants du 2^d degré

2021	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	18	44,4%	56 an 3 mois	
Certifiés *	-	-	-	-	-
PEPS*	-	-	-	-	-

2020	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	19	47,4%	56 ans 6 mois	1,8%
Certifiés *	-	-	-	-	0,0%
PEPS*	-	-	-	-	0,0%

2019	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	21	71,0%	57 ans 6 mois	2,0%
Certifiés	12	50%	44 ans 3 mois	63,2%	
PEPS	2	0	41 ans	33,0%	

* Il n'y a plus de liste d'aptitude pour les certifiés et les PEPS depuis la rentrée 2019

• Avancement de grade des enseignants, personnels d'éducation et d'orientation du 2^d degré

	Nb de promus			% femmes			Age moyen		
	77	93	94	77	93	94	77	93	94
2019 (1)	206	205	214	55,7%	59,5%	65,3%	52 ans, 6 mois	52 ans, 3 mois	52 ans
2019 (2)	377	517	485	51,7%	56,1%	65,1%	54 ans 8 mois	54 ans 2 mois	54 ans 3 mois
2020 (1)	204	171	209	60,3%	54,4%	62,2%	54 ans 1 mois	54 ans 7 mois	54 ans 8 mois
2020 (2)	380	493	502	60,0%	50,5%	61,0%	51 ans 10 mois	53 ans 1 mois	52 ans 5 mois
2021 (1)	252	174	226	59,2%	55,4%	58,3%	53 ans 0 mois	54 ans 8 mois	54 ans 1 mois
2021 (2)	326	312	386	59,7%	60,3%	60,3%	52 ans 2 mois	52 ans 1 mois	52 ans 10 mois

(1) Hors classe exceptionnelle

(2) classe exceptionnelle comprise

• Avancement au grade supérieur des enseignants du 2^d degré

2021	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	86	53,5%	51 ans 6 mois
HC certifiés	355	64,2%	52 ans 4 mois	
HC PEPS	51	43,1%	48 ans 4 mois	
HC CE EPS				
Classe exc CE EPS				
Classe exc PEGC				
HC PLP	104	49,0%	52 ans 4 mois	
HC PEGC				
HC CPE	21	71,4%	48 ans 9 mois	
DCIO	32	91%	55 ans 2 mois	
TOTAL	649			

2020	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	77	53,2%	53 ans 4 mois
	HC certifiés	314	61,5%	52 ans 6 mois
	HC PEPS	41	36,6%	49 ans 7 mois
	HC CE EPS			
	Classe exc CE EPS			
	Classe exc PEGC			
	HC PLP	91	51,6%	53 an 9 mois
	HC PEGC			
	HC CPE	25	76,0%	51 ans 2 mois
	DCIO	23	87%	53 ans 11 mois
TOTAL	571			

2019	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	86	53,5%	53 ans, 3 mois
	HC certifiés	352	61,9%	52 ans
	HC PEPS	44	40,9%	49 ans, 2 mois
	HC CE EPS	0	-	-
	Classe exc CE EPS	0	-	-
	Classe exc PEGC	0	-	-
	HC PLP	100	50,0%	52 ans, 2 mois
	HC PEGC	0	-	-
	HC CPE	21	76,2%	50 ans
	DCIO	28	86%	52 ans, 10 mois
TOTAL	631			

- **Avancement de grade à la classe exceptionnelle**

2021	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	CE Agrégés	59	44,1%	57 ans 4 mois
	CE Certifiés	202	55,9%	56 ans 4 mois
	CE CPE	9	44,4%	57 ans 0 mois
	CE PLP	59	53%	58 ans 3 mois
	CE PSYEN	5	100%	59 ans 0 mois
	CE EPS	22	45%	55 ans 5 mois
TOTAL	356			

2020	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	CE Agrégés	140	51,4%	57 ans 2 mois
	CE Certifiés	441	56,7%	55 ans 5 mois
	CE CPE	21	71,4%	58 ans 7 mois
	CE PLP	117	49,6%	56 ans 2 mois
	CE PSYEN	23	87,0%	58 ans 2 mois
	CE EPS	49	44,9%	57 ans 4 mois
TOTAL	791			

2019	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	CE Agrégés	143	50,3%	56 ans, 7 mois
	CE Certifiés	409	56,0%	54 ans, 9 mois
	CE CPE	21	71,4%	56 ans, 9 mois
	CE PLP	125	51,2%	55 ans, 10 mois
	CE PSYEN	8	87,5%	58 ans, 5 mois
	CE EPS	49	44,9%	56 ans, 8 mois
TOTAL	755			

C. Promotion des personnels de direction et d'inspection

Source : BPID

• Liste d'aptitude des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus			
	2019	2020	2021	
			H	F
Personnels de direction classe normale	5	8	7	7
Inspecteur de l'Education nationale (1er degré)	1	2	1	
Inspecteur de l'Education nationale (2nd degré)	1	1		

• Avancement au grade supérieur des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus			% femmes	% promus/ promouvable
	2019	2020	2021		
Personnels de direction hors classe	27	28	30	57%	9%
Hors classe des IEN	8	9	4	75%	16%
Hors classe des IA-IPR	3	5	6	33%	31%

D. Promotion des personnels IATSS

Source : DPAE

• Évolution de carrière des personnels IATSS

2020/2021	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	1	9	2	19			1	2	3	2										
Tableau avancement	2	7	9	31	5	83	2		1	1	13	24	7	8		3		26	1	29
TOTAL par sexe	3	16	11	50	5	83		2	4	3	13	24	7	8		3		26	1	29
TOTAL général	19		61		88		2		7		37		15		3		26		30	

2019/2020	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	1	9		22				1		3										
Tableau avancement	2	5	4	35	8	84	2	1	3		14	34	3	14		6		29		7
TOTAL par sexe	3	14	4	57	8	84	2	2	3	3	14	34	3	14		6		29		7
TOTAL général	17		61		92		4		6		48		17		6		29		7	

2018/2019	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	3	6	2	20	0	0	2	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	5	5	5	33	1	91	0	2	1	1	11	31	6	13	2	5	2	31	0	7
TOTAL par sexe	8	11	7	53	1	91	2	3	3	4	11	31	6	13	2	5	2	31	0	7
TOTAL général	19		60		92		5		7		42		19		7		33		7	

IV. Les sorties provisoires et définitives (public)

A. Les sorties provisoires

Sources : DSDEN de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

1. Personnel du 1^{er} degré

• Les détachements

Les demandes de détachement sont plus nombreuses cette année dans le Val-de-Marne, et à la baisse en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis.

Sur les 398 demandes, 57% concernent la Seine-Saint-Denis.

2 demandes sur 3 sont acceptées en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne, et 8 sur 10 le sont dans le Val-de-Marne.

SEINE ET MARNE				
	Demandes de détachements		Demandes de détachements acceptées	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2019	97		43	
2020	92		42	
2021	15	68	9	44

SEINE ST DENIS				
	Demandes de détachements		Demandes de détachements acceptées	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2019	231		145	
2020	293		138	
2021	73	153	51	99

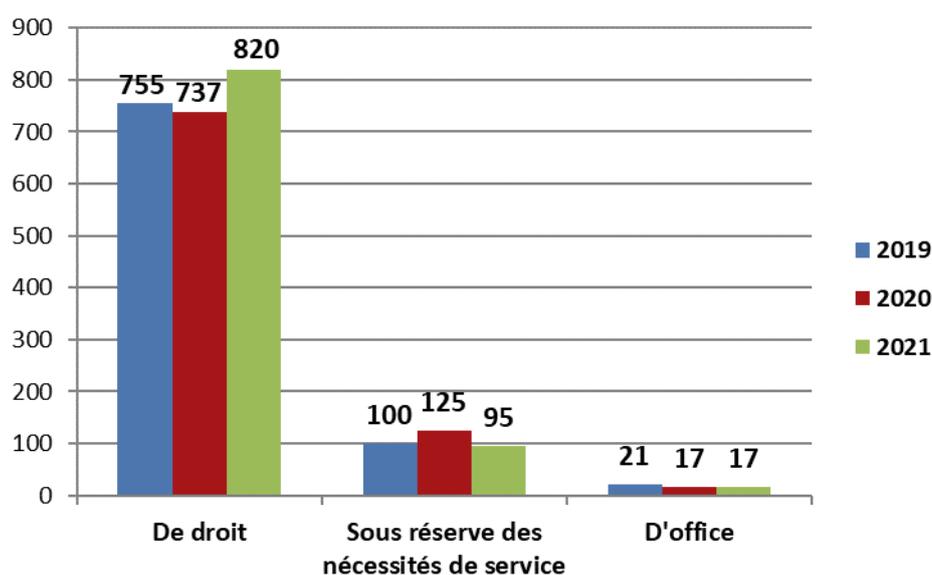
VAL DE MARNE				
	Demandes de détachements		Demandes de détachements acceptées	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2019	69		40	
2020	54		43	
2021	14	75	12	58

• Les disponibilités

Les disponibilités de droit enregistrent une hausse cette année, tant pour les femmes que pour les hommes. On observe une baisse des disponibilités pour convenances personnelles sous réserve des nécessités de service, et une stabilité des disponibilités d'office.

Synthèse

	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2019	133	622	23	77	7	14	876
2020	131	606	31	94	6	11	879
2021	148	672	18	77	7	10	932



Détail par département

SEINE-ET-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2019	27	162	8	35	0	3	235
2020	25	159	7	37	0	1	229
2021	24	156	8	44	3	5	240

SEINE-ST-DENIS	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2019	64	261	7	23	5	10	370
2020	60	243	8	26	4	8	349
2021	57	297	2	7	2	2	367

VAL-DE-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2019	42	199	8	19	2	1	271
2020	46	204	16	31	2	2	301
2021	67	219	8	26	2	3	325

2. Personnel du 2^d degré (enseignants, éducation, orientation)

Source : DPE

Regroupement des personnels du 2^d degré :

- Agrégés : agrégés + professeurs de chaire supérieure
- Certifiés : certifiés + adjoints d'enseignement
- EPS : professeurs d'EPS + chargés d'enseignement en EPS

Les détachements et les disponibilités sont comparables à l'an dernier, avec une très légère augmentation. Quant aux congés parentaux, après avoir été en baisse trois années consécutives, ils se stabilisent cette année.

A l'instar des années précédentes, ce sont les agrégés qui – proportionnellement à leur effectif – demandent le plus un détachement ou une disponibilité.

• Les détachements

Corps	2019		2020		2021	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	311	7,4%	288	6,7%	330	7,5%
Certifiés	213	1,4%	227	1,5%	218	1,4%
PLP	44	1,2%	53	1,4%	46	1,3%
EPS	25	1,1%	22	0,9%	24	1,0%
PEGC	1	3,4%	1	3,8%	1	6,7%
sous-total enseignants	594	2,3%	591	2,3%	619	2,3%
COP-DCIO	1	0,2%	5	0,9%	3	0,6%
CPE	24	2,5%	29	3,1%	11	1,3%
TOTAL	619	2,3%	625	2,3%	633	2,3%

• Les disponibilités

Corps	2019		2020		2021	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	595	14,1%	596	13,9%	599	13,7%
Certifiés	677	4,4%	697	4,5%	723	4,5%
PLP	108	2,9%	106	2,8%	98	2,7%
EPS	66	2,8%	69	3,0%	77	3,3%
PEGC	3	10,3%	3	11,5%	2	13,3%
sous-total enseignants	1471	5,6%	1471	5,7%	1499	5,7%
COP-DCIO	7	1,3%	6	1,1%	14	2,9%
CPE	22	2,3%	22	2,4%	28	3,2%
TOTAL	1500	5,4%	1499	5,4%	1541	5,6%

• Les congés parentaux

Corps	2019		2020		2021	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	12	0,3%	14	0,3%	17	0,4%
Certifiés	81	0,5%	65	0,4%	65	0,4%
PLP	14	0,4%	8	0,2%	8	0,2%
EPS	4	0,2%	3	0,1%	3	0,1%
sous-total enseignants	111	0,4%	90	0,3%	93	0,4%
COP-DCIO	2	-	2	-	2	-
CPE	2	0,2%	3	0,3%	2	0,2%
TOTAL	115	0,4%	95	0,3%	97	0,3%

3. Personnel IATSS

Source : DPAE

Concernant les personnels administratifs, on observe pour l'année 2020/21 une nette diminution des détachements, une augmentation des disponibilités, et une certaine stabilité pour les congés parentaux.

• Les détachements

Filières	Détachements (emplois fonctionnels compris mais hors stage autre corps MEN)			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021	
			Hommes	Femmes
Administrative	90	86	17	0
ITRF	27	13	3	6
Médico-sociale	12	17	0	24
TOTAL	129	116	20	30

• Les disponibilités

Filières	Disponibilités			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021	
			Hommes	Femmes
Administrative	109	72	17	111
ITRF	29	12	2	7
Médico-sociale	40	46	1	48
TOTAL	178	130	20	166

• Les congés parentaux

Filières	Congés parentaux			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021	
			Hommes	Femmes
Administrative	20	22		23
ITRF	7	1		1
Médico-sociale	6	9		5
TOTAL	33	32	0	29

4. Hors la classe dans le 1^{er} degré

Source : CdG

Hors décharges statutaires

Département	2019		2020		2021	
	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe
77	146	1,7%	144	1,7%	137	1,5%
93	325	2,6%	337	2,6%	335	2,6%
94	149	1,9%	145	1,8%	148	1,8%
TOTAL	620	2,1%	625	2,1%	619	2,1%

Le nombre d'emplois est exprimé en ETP.

Source : CNE, fonction BED, chapitre 0140

B. Les sorties définitives

Source : PAPP

• Départs à la retraite en 2021 par type de personnel

Tous motifs confondus, ce sont 5 191 agents qui ont définitivement quitté l'académie (soit 6,5% de l'effectif global du public).

Parmi ces départs définitifs, 23% concernent des départs à la retraite, avec de fortes disparités en fonction des types de personnel : ils représentent 48% des départs définitifs pour les personnels IATSS, 33% pour les personnels du 1^{er} degré, 27% pour les personnels de direction / inspection / éducation et orientation, et 14% pour ceux du 2^d degré.

Les démissions représentent quant à elles 8,5% des départs définitifs tous types de personnels confondus. Sur les 439 démissions enregistrées, 54% concernent le 1^{er} degré, 43% le 2^d degré, 2% pour le personnel administratif et 1% pour les personnels DIEO.

Enfin, conformément à la loi de transformation de la fonction publique, un nouveau motif de départ pour les fonctionnaires est enregistré à compter du 1^{er} janvier 2020 : la rupture conventionnelle.

Pour les huit premiers mois d'observation, nous enregistrons sur l'académie de Créteil 54 ruptures conventionnelles : 27 dans le 1^{er} degré, 23 dans le 2^d degré, 3 parmi les personnels administratifs et une pour le personnel DIEO.

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
DIEO (Direction, Inspection, Education, Orientation)	Fin de fonction dans l'académie	106	36
	Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	32	63
	Stagiarisation dans le second degré	20	32
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	15	62
	Sortie définitive	13	36
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	11	43
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	5	*
	Cessation de fonction suite à démission	4	*
	Transfert de gestion	4	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans un territoire d'outre mer	3	*
	Cessation de fonction suite à décès	2	*
	Retraite après recul de la limite d'âge	2	*
	Retraite pour limite d'âge	2	*
	Retraite suite à abaissement de l'âge de la retraite	2	*
	Décès non imputable au service	2	*
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	1	*
	Cessation de fonction suite à une rupture conventionnelle	1	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	1	*
	Retraite sur demande après maintien en fonction au delà de la limite d'âge sous réserve de l'intérêt du service	1	*
	Retraite sur demande carrière longue	1	*
Retraite sur demande parent de 3 enfants	1	*	
	Total DIE	229	

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen	
1er degré	Fin de fonction dans l'académie	678	39	
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	473	61	
	Cessation de fonction suite à démission	129	37	
	Fin de stage suite à démission	108	32	
	Fin de stage suite à licenciement	79	36	
	Sortie définitive	36	31	
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	30	59	
	Cessation de fonction suite à une rupture conventionnelle	27	44	
	Retraite pour invalidité sur sa demande	17	56	
	Cessation de fonction suite à décès	16	48	
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	12	45	
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	8	66	
	Retraite avec mise en paiement différé sur demande	7	61	
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	4	*	
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	4	*	
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	3	*	
	Retraite pour limite d'âge	3	*	
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	3	*	
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	3	*	
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	3	*	
	Fin de stage suite à radiation	2	*	
	Stagiarisation dans le premier degré	1	*	
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de services	1	*	
	Cessation de fonction suite à révocation	1	*	
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	1	*	
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	1	*	
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	1	*	
		Total 1er degré	1 651	

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
2nd degré	Fin de fonction dans l'académie	1 661	34
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	333	63
	Sortie définitive	285	32
	Cessation de fonction suite à démission	144	36
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	77	38
	Fin de stage suite à démission	46	32
	Stagiarisation dans le second degré	43	35
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	43	40
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	35	37
	Cessation de fonction suite à décès	25	56
	Fin de stage suite à licenciement	22	39
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de services	20	34
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	18	68
	Cessation de fonction suite à une rupture conventionnelle	23	44
	Retraite suite à abaissement de l'âge de la retraite	17	61
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	16	46
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	15	40
	Retraite pour limite d'âge	12	67
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	12	60
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	10	67
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	9	61
	Fin de fonction : recrutement dans une collectivité territoriale	6	35
	Cessation de fonction suite à licenciement	5	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	5	*
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	4	*
	Retraite pour invalidité sur sa demande	4	*
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	4	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	4	*
	Fin de stage suite à radiation	4	*
	Stagiarisation dans le premier degré	3	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans un territoire d'outre mer	2	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le privé	2	*
	Fin de stage : changement de corps/grade	2	*
	Congé mobilité pour non titulaire CDI nommé sur emploi fonctionnel	1	*
	Cessation de fonction suite à retraite	1	*
	Retraite après recul de la limite d'âge	1	*
Fin de stage suite à décès	1	*	
Fin de stage suite à exclusion définitive de service	1	*	
	Total 2nd degré	2 916	

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
IATSS	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	141	63
	Fin de fonction dans l'académie	111	43
	Retraite suite à abaissement de l'âge de la retraite	26	61
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	19	43
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	14	40
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	12	50
	Sortie définitive	9	37
	Cessation de fonction suite à décès	8	54
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	7	45
	Cessation de fonction suite à démission	5	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	5	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	5	*
	Retraite pour limite d'âge	4	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	4	*
	Cessation de fonction suite à une rupture conventionnelle	3	*
	Retraite après recul de la limite d'âge	3	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	3	*
	Fin de stage suite à démission	3	*
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de services	2	*
	Cessation de fonction suite à révocation	2	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme parent d'enfant invalide	2	*
	Fin de stage : changement de corps/grade	2	*
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	1	*
	Retraite pour invalidité sur sa demande	1	*
	Retraite pour personnel atteint de handicap avec taux d'incapacité supérieur à 80%	1	*
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	1	*
Fin de stage suite à licenciement	1	*	
	Total IATSS	395	

* secret statistique

3

Vie des personnels

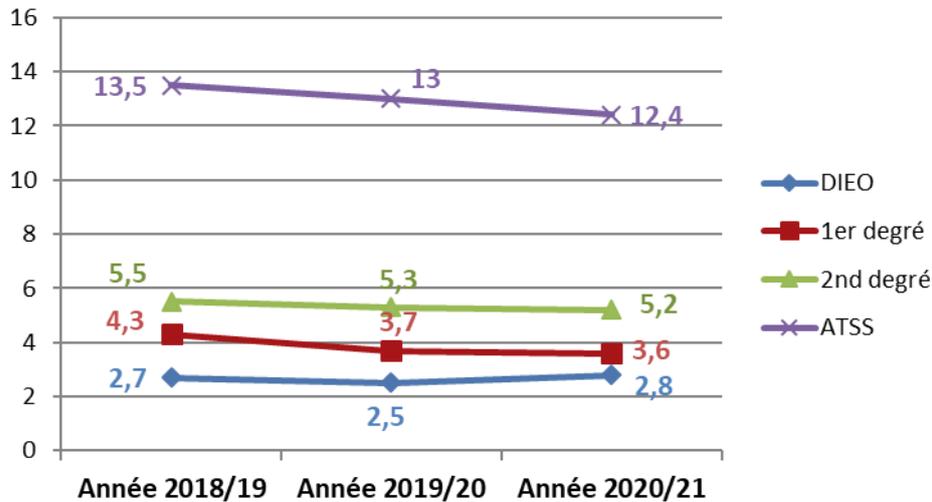
I. Quotités de service et absences

Toutes les données du chapitre sur la vie des personnels concernent uniquement les personnels du public.

A. Le temps plein/partiel

Source : PAPP

• Temps partiel : évolution des taux de 2019 à 2021



Les taux de temps partiel diminuent pour toutes les catégories de personnel, à l'exception des personnels DIEO. Le taux global atteint cette année 4,9% (le taux national est à 7,1%).

Tous personnels confondus, les temps partiels se répartissent de la manière suivante :

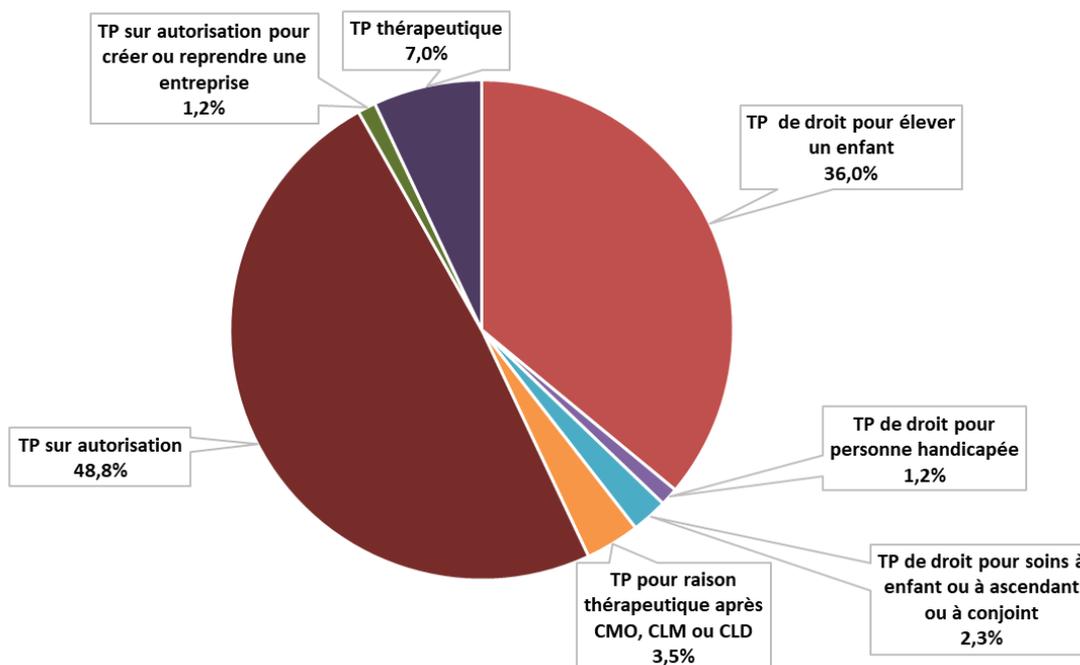
- TP sur autorisation : 56,3%
- TP de droit pour élever un enfant : 27,3%
- TP thérapeutique : 5,8%
- TP de droit pour soins à enfant ou à ascendant ou à conjoint : 5,8%
- TP de droit pour personne handicapée : 4,4%
- TP sur autorisation pour créer ou reprendre une entreprise : 0,2%
- Crédit d'heures pour fonction élective : 0,15%
- TP pour raison thérapeutique après CMO, CLM ou CLD : 0,08%
- TP pour raison thérapeutique après congé pour invalidité temporaire imputable au service : 0,03%
- TP de droit pour proche aidant : 0,03%

• **Modalités du temps partiel**

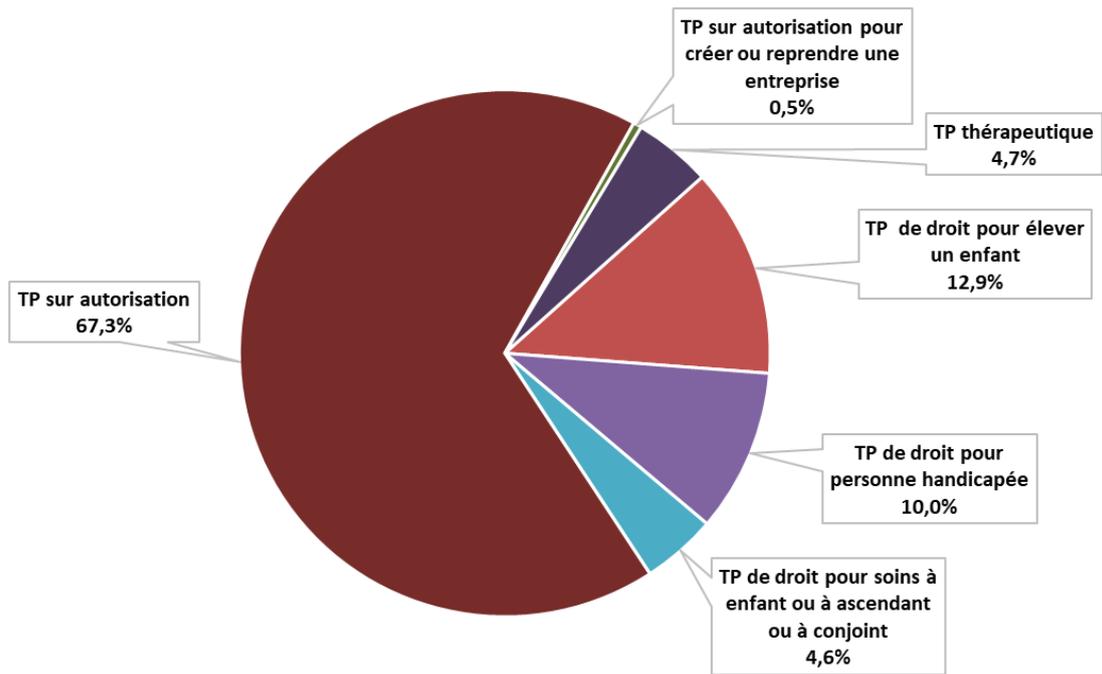
Modalités du temps partiel	DIEO			ATSS		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
TP de droit pour élever un enfant	1,0%	36	97%	1,6%	35	99%
TP de droit pour personne handicapée	0,03%	54	100%	1,2%	47	90%
TP de droit pour soins à enfant ou à ascendant ou à conjoint	0,07%	42	100%	0,6%	43	93%
TP pour raison thérapeutique après CMO, CLM ou CLD	0,1%	53	67%			
TP sur autorisation	1,4%	44	93%	8,4%	46	97%
TP sur autorisation pour créer ou reprendre une entreprise	0,2%	40	0%	0,1%	49	67%
TP thérapeutique	0,2%	42	83%	0,5%	52	96%

Modalités du temps partiel	1er degré			2nd degré		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	0,003%	46	100%	0,02%	42	33%
TP de droit pour élever un enfant	0,5%	35	95%	0,1%	37	89%
TP de droit pour congé de proche aidant	0,003%	44	100%			
TP de droit pour personne handicapée	0,1%	47	96%	0,01%	53	100%
TP de droit pour soins à enfant ou à ascendant ou à conjoint	0,2%	47	97%	0,03%	44	100%
TP pour raison thérapeutique après congé pour invalidité temporaire imputable au service				0,003%	52	100%
TP sur autorisation	0,9%	44	94%	0,7%	39	66%
TP sur autorisation pour créer ou reprendre une entreprise	0,01%	37	50%	0,003%	41	0%
TP thérapeutique	0,3%	47	95%	0,2%	48	78%

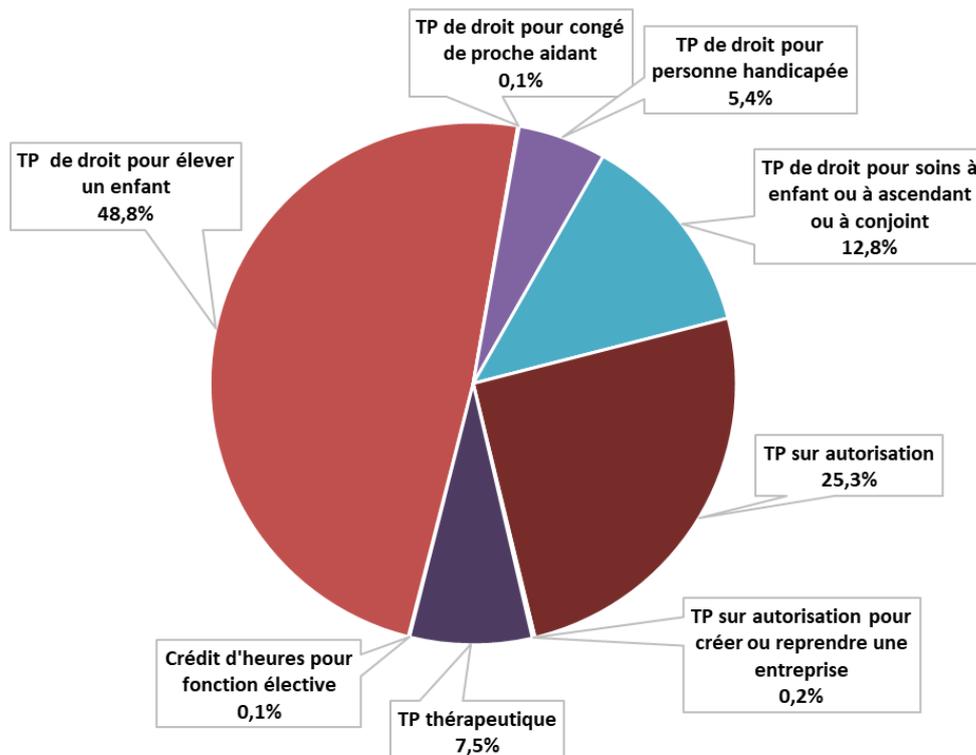
Répartition du temps partiel pour les personnels DIEO



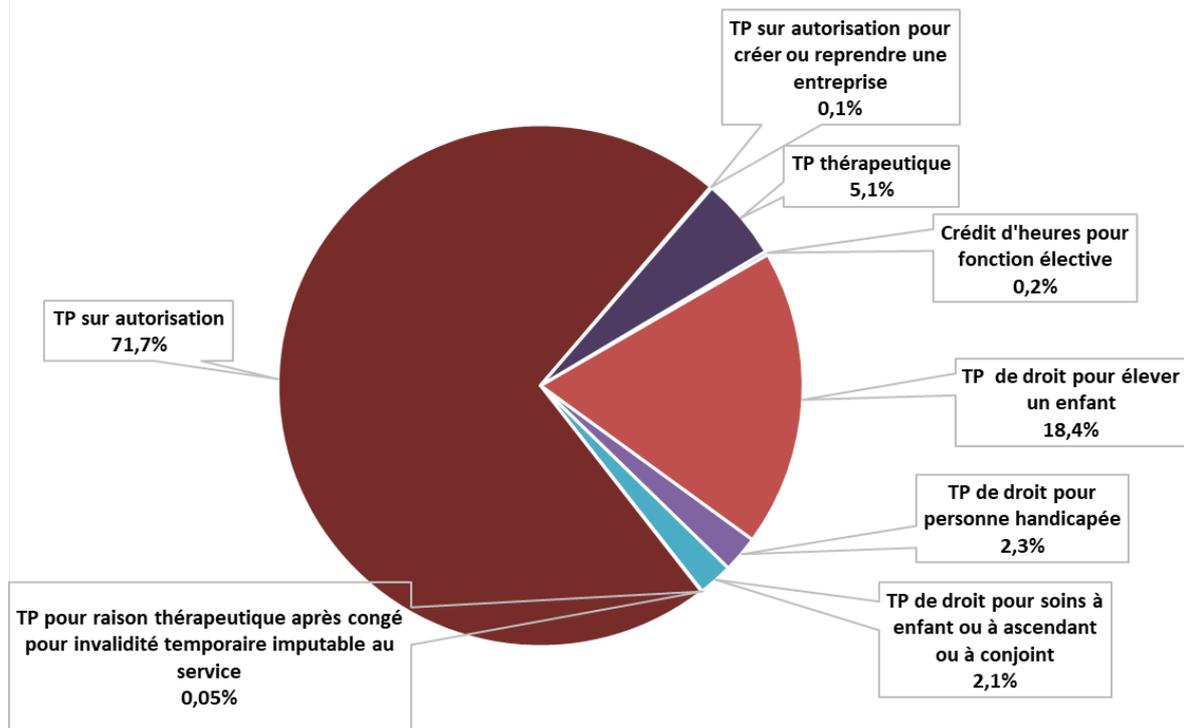
Répartition du temps partiel pour les personnels ATSS



Répartition du temps partiel pour les personnels du 1er degré



Répartition du temps partiel pour les personnels du 2nd degré



B. Les décharges

1. Dans le 1^{er} degré

Sources : DSDEN de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

• Décharges des directeurs d'école, en ETP

	77	93	94	TOTAL
2018/2019	318,9	603,9	359,2	1 282,0
2019/2020	321,9	615,3	352,2	1 289,4
2020/2021	340,4	625,7	352,8	1 318,9

2. Dans le 2^d degré

Sources : ministère, DOS

- ARA : activité à responsabilité académique
- ARE : activité à responsabilité en établissement

- Les décharges statutaires

		ETP	
Statutaires	ARA	ALLEGT SERVICE : ADAPT. POSTE TRAVAIL	22,4
		ALLEGT SERVICE : POSTE ADAPTE/RECONVERSION	2,8
		DECHARGES SYNDICALES	58,9
		Total décharges statutaires ARA	84,1
	ARE	8H OU PLUS EN SCIENCES PHYSIQUES	42,2
		8H OU PLUS EN SVT ART 9 D.2014	39,0
		EXERCICE DANS 2 ETAB DE 2 COMMUNES	44,3
		EXERCICE DANS 3 ETABLISSEMENTS	1,1
		HEURES ASSOCIATIONS SPORTIVES	372,2
		Total décharges statutaires ARE	498,7
	Total décharges statutaires		582,9

- Les décharges non statutaires

		ETP		
Non statutaires	ARA	APPUI CORPS D'INSPECTION	10,9	
		ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE	28,5	
		ENSEIGNEMENT DANS LE 1ER DEGRE	1,9	
		FORMATION A DESTINATION DES ENSEIGNANTS/FORMATEUR	25,4	
		INNOVATIONS PEDAGOGIQUES	3,5	
		MISSIONS ACADEMIQUES	12,7	
		PARTENARIATS ENTREPRISES	0,3	
		REFERENT POUR ELEVE HANDICAPE	4,7	
		SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE MIGRANT	2,9	
		Total décharges non statutaires ARA	90,8	
	ARE	AUTRES MISSIONS ÉDUCATION PRIORITAIRE	4,3	
		COORDINATION ACTIVITÉS PHYS SPORT ARTS	1,3	
		COORDINATION DE CYCLE D'ENSEIGNEMENT	9,9	
		COORDINATION DE DISCIPLINE(S)	6,9	
		COORDINATION DE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	4,9	
		COORDINATION DISCIPLINE TECHNOLOGIE	0,8	
		ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ	28,3	
		ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES MIGRANTS	2,0	
		ME PEDAGO/EDU : ACTIVITÉS CULTURE OU ART	3,7	
		ME PEDAGO/EDU : AIDE ÉLÈVES SH	39,4	
		ME PEDAGO/EDU : AUTRES MISSIONS	34,1	
		ME PEDAGO/EDU : AUTRES PARTENARIATS	0,8	
		ME PEDAGO/EDU : ORG MANIF CHORALE	11,2	
		ME PEDAGO/EDU : PARTENARIATS ENTREPRISES	0,3	
		RÉFÉRENT DÉCROCHAGE SCOLAIRE	0,3	
		RÉFÉRENT RESSOURCES PÉDAGO NUMÉRIQUES	12,4	
		TUTORAT DES ÉLÈVES EN LYCÉE	1,3	
		Total décharges non statutaires ARE	161,8	
		Total décharges non statutaires		252,6
		Total Décharges		835,5

C. Les absences

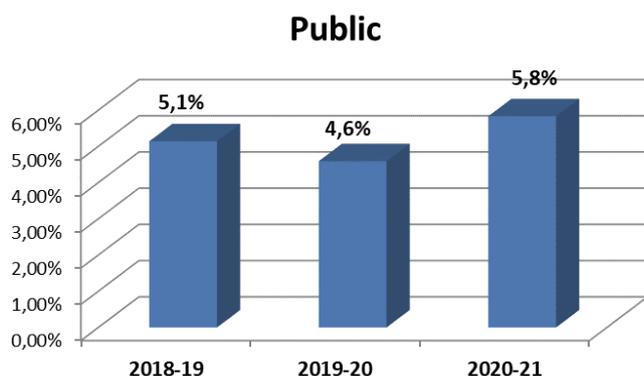
Source : PAPP

Les absences évoquées dans ce chapitre sont entendues hors contingent pour congés annuels et concernent les agents du public.

1. Au niveau de l'académie

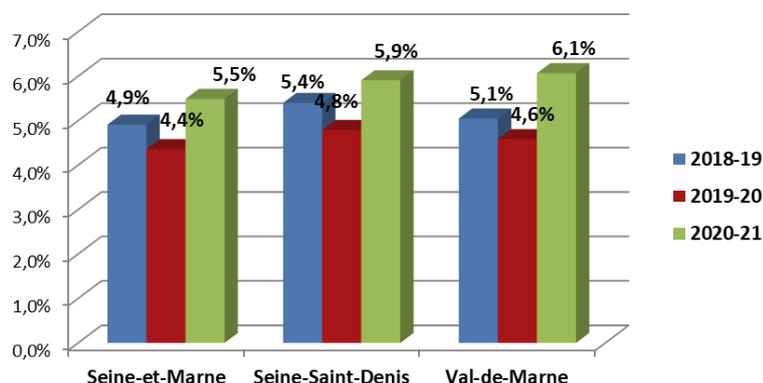
- **Évolution du taux d'absence global académique (ensemble des personnels)**

63,7% des agents ont pris au moins un congé durant l'année (il y en avait 61,8% l'année précédente).

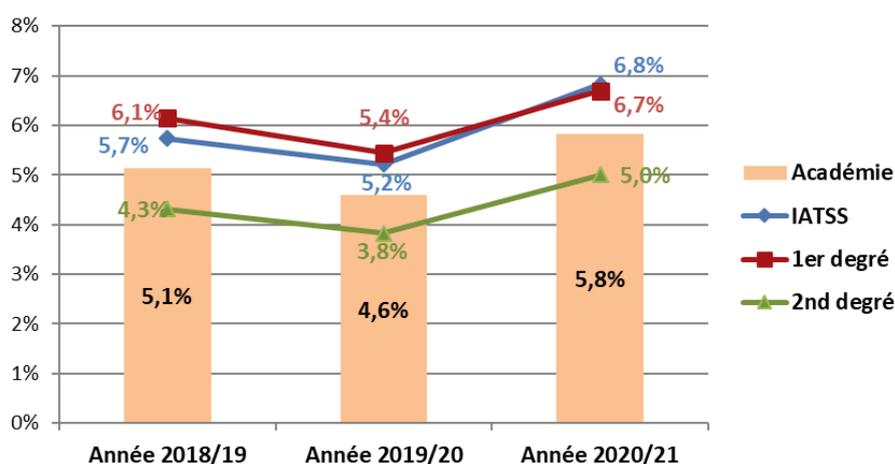


Pour l'année 2020/21, le taux d'absence global académique augmente fortement sur la totalité des personnels. L'écart avec le taux national est le plus faible des 5 dernières années (5,4%, soit 0,4 point d'écart).

- **Évolution du taux d'absence par département**



- **Évolution du taux d'absence global par catégorie de personnel**



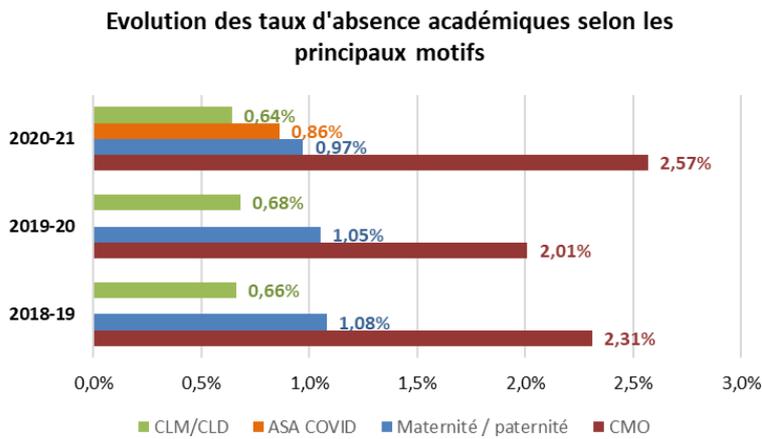
Les taux d'absence 2021 sont les plus élevés des 9 dernières années, quelle que soit la catégorie de personnel. La plus forte hausse est enregistrée pour les personnels administratifs (+ 1,6 point). Les enseignants du 2^d degré restent ceux ayant le taux le plus bas de l'académie.

2. Motifs

Le contexte sanitaire particulier de cette année 2020/21 bouleverse les données habituelles, que ce soit pour la durée des absences ou pour les motifs.

Les motifs d'absence les plus représentés au niveau académique restent les congés de maladie ordinaire, les congés de maternité/paternité (incluant les congés supplémentaires de grossesse pathologique ou suite de couches pathologiques), puis les autorisations spéciales d'absence COVID (ASA COVID). Ces trois motifs réunis représentent pour l'année scolaire 2020/21 au niveau académique 75,4% de la totalité des absences.

- **Évolution des taux d'absence académique selon les principaux motifs**

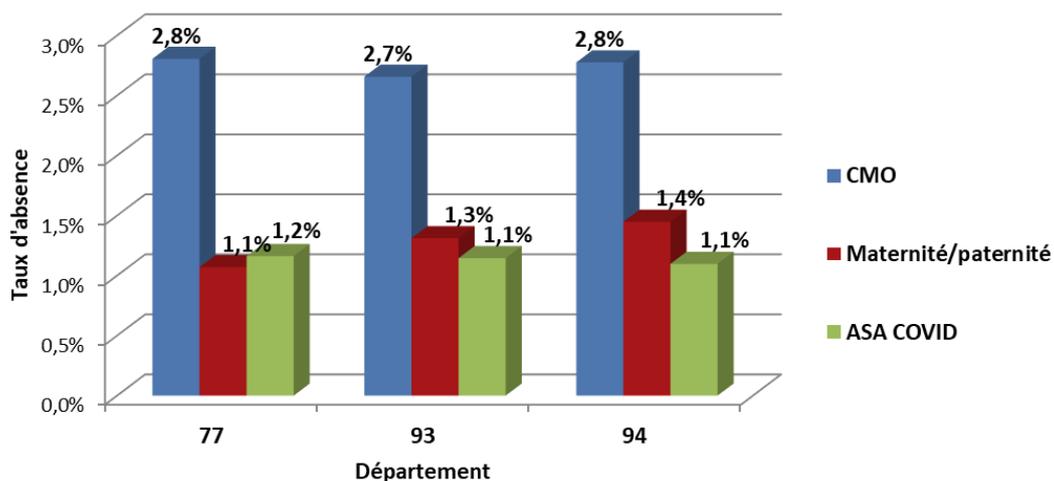


3. Les absences des enseignants dans le premier degré

Le taux d'absence global des enseignants du 1^{er} degré est à 6,7%, soit 1,3 point de plus que l'année précédente. Le taux moyen national est quant à lui de 6,15%, enregistrant ainsi une hausse de 2,7 points.

70,9% des agents ont pris au moins un congé durant l'année, soit une hausse de 1,1 point par rapport à 2020.

- **Taux d'absence par département selon les principaux motifs**



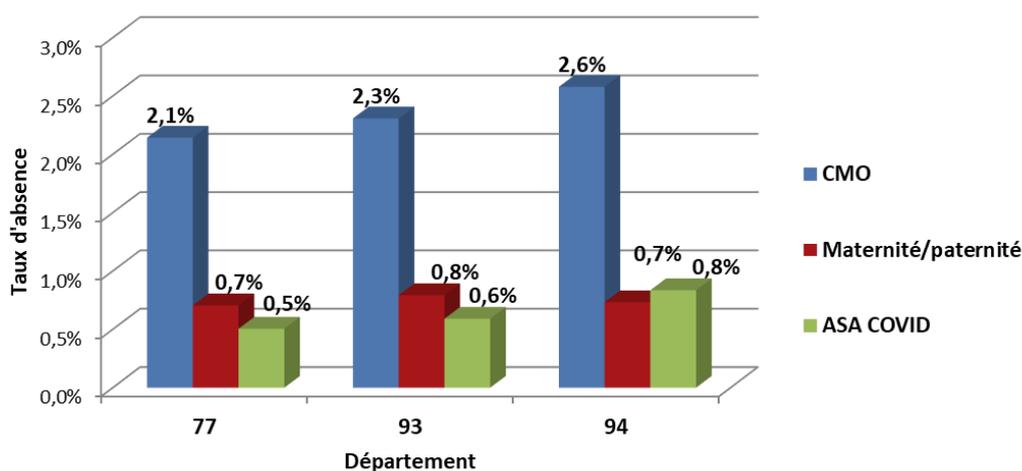
- **Poids des principaux motifs d'absence par département**

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	41,6%	39,7%	40,7%
Maternité/paternité	15,9%	19,6%	21,2%
ASA COVID	17,3%	17,1%	16,1%
CLM/CLD	12,6%	11,3%	10,4%
Total	87,4%	87,7%	88,3%

4. Les absences des enseignants dans le second degré

Le taux d'absence global des enseignants du 2^d degré est de 5%, supérieur de 0,1 point au taux national. 59% des agents ont pris au moins un congé durant l'année, soit une baisse de 6,4 point par rapport à 2020.

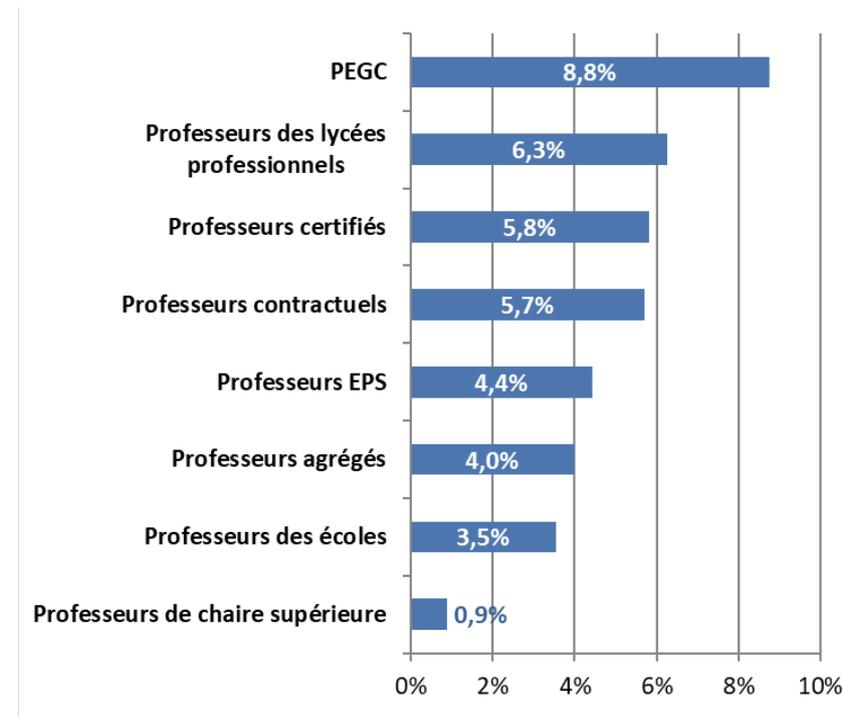
- **Taux d'absence par département selon les principaux motifs**



- **Poids des principaux motifs d'absence par département**

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	47%	47,2%	46,4%
Maternité/paternité	15,9%	16,2%	13,2%
ASA COVID	11,1%	12,1%	15,1%
CLM/CLD	9,7%	11,2%	8,0%
Total	83,6%	86,7%	82,7%

- Taux d'absence des enseignants du 2^d degré selon les corps



* Les taux d'absence des PEGC et des professeurs de chaire supérieure sont tous deux à relativiser compte tenu de leur très faible nombre.

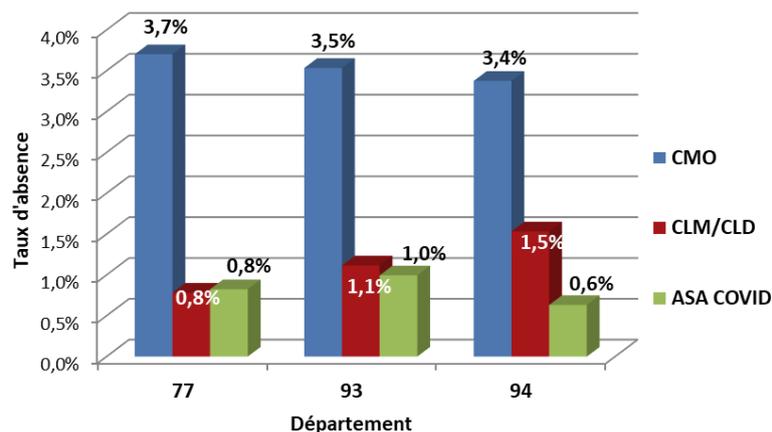
- Taux d'absence selon le type d'établissement

Type d'établissement	absence
Autres établissements	7,8%
Zones remplacement	5,9%
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	5,8%
Collèges (yc SEGPA)	4,9%
Lycées (yc SGT)	4,1%

5. Les absences des personnels IATSS

Le taux d'absence global des personnels IATSS est de 6,8%. Il enregistre cette année une hausse de 1,6 point. 53% des agents ont pris au moins un congé durant l'année scolaire, soit une baisse de 1,5 point par rapport à 2020.

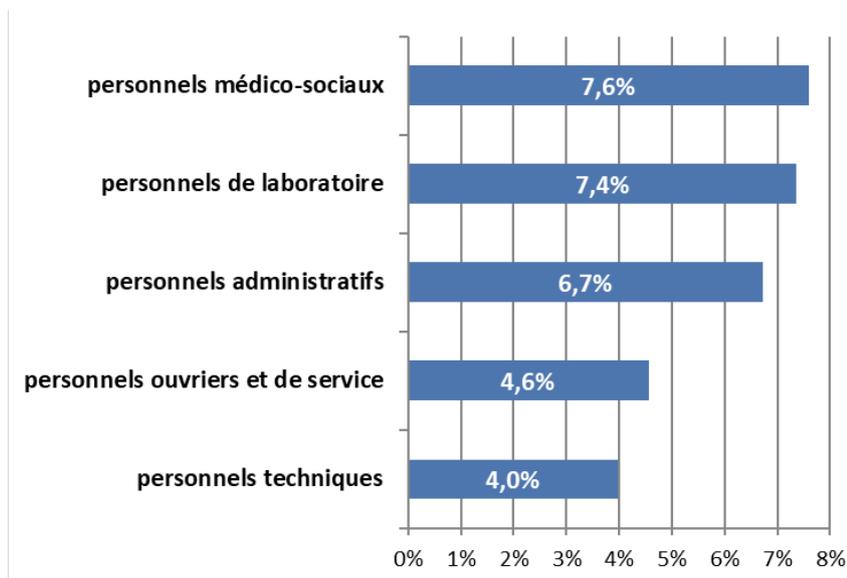
- Taux d'absence par département selon les principaux motifs



- **Poids des principaux motifs d'absence par département**

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	58,1%	48,5%	49,9%
CLM/CLD	12,3%	15,3%	22,6%
ASA COVID	12,9%	13,6%	9,3%
Maternité/paternité	6,4%	13,8%	9,6%
Total	89,7%	91,2%	91,5%

- **Taux d'absence selon la fonction d'affectation**



- **Taux d'absence selon le type d'établissement**

Type d'établissement	absence
Lycée (yc SGT)	7,6%
Collèges (yc SEGPA)	7,4%
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	6,6%
Autres établissements	5,7%
Services administratifs	5,6%

II. L'accompagnement

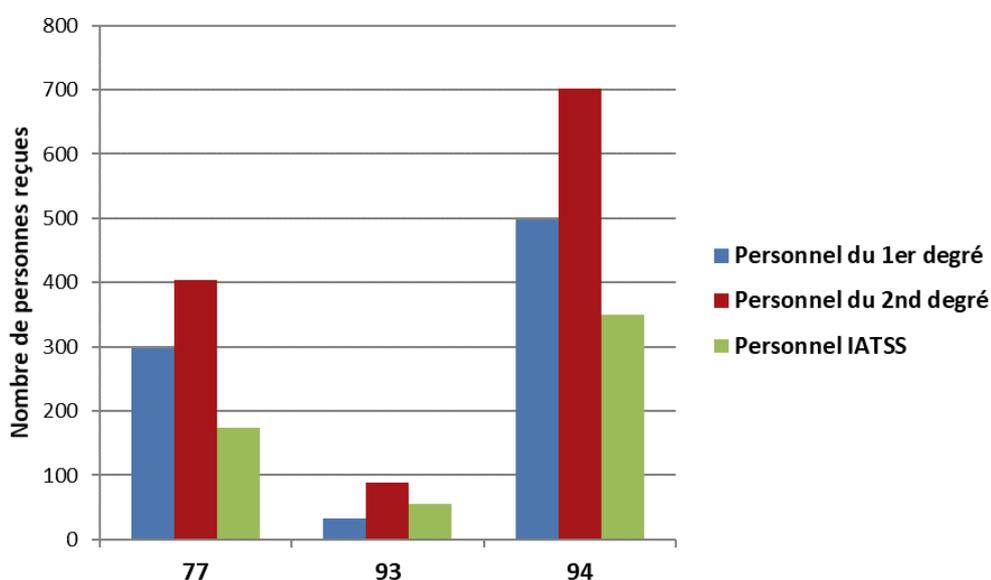
Source : Mission sociale et de santé

A. Santé

- Répartition des personnels reçus en consultation

	Effectif reçu en 2018/19	Effectif reçu en 2019/20	Effectif reçu en 2020/21
Enseignants du 1er degré	879	978	828
Enseignants du 2nd degré	1 428	1 382	1 193
Personnel IATSS	224	387	580
TOTAL	2 531	2 747	2 601

- Répartition départementale des personnels reçus



- Étude de l'origine de la demande des consultations

Mode de saisine	Enseignants	IATSS
Administration	23%	21%
Spontanée	77%	79%
Médecin des personnels	0,0%	0%

Saisines académiques	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	TOTAL
1er degré	7%	1%	33%	42%
2nd degré	24%	5%	29%	58%
TOTAL	32%	5%	63%	100%

• **Opérations du mouvement (inter et intra) au titre de la situation de handicap**

Dossiers soumis	Premier degré			Second degré	IATSS
	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie	Académie
Inter + Intra	159	514	197	190	48

Pour être le plus équitable possible, ces dossiers sont analysés par 2 ou 3 médecins différents et parfois plusieurs fois.

B. Le service social des personnels

Source : Service Social des personnels

Le service social des personnels est un service académique qui permet de mener des actions individuelles et collectives, préventives et curatives, au bénéfice des agents de l'Éducation nationale. L'approche de ce service est généraliste et se trouve à l'interface entre l'agent et l'administration, tout comme il assume fréquemment un rôle de médiation au bénéfice des personnels et de la collectivité de travail :

- il connaît les préoccupations et les besoins des agents, à la fois hors et dans l'éducation nationale
- il connaît également l'organisation de l'éducation nationale, ses différents services et ses objectifs en matière de politique sociale
- il travaille avec de nombreux partenaires extérieurs (Sécurité Sociale, Caisses d'Allocations Familiales, services sociaux polyvalents, structures hospitalières...).

Les moyens dédiés à ce service sur l'année scolaire 2020/21 sont les suivants :

	Nombre ETP
Seine-et-Marne	4,6
Val-de-Marne	5
Seine-Saint-Denis	6
Rectorat	3
Total	18,6

1. Répartition des personnels reçus en consultation

Les assistantes sociales des personnels ont rencontré 3 604 personnes sur l'année scolaire 2020/21, soit 4,2% du personnel académique :

- 5,1% des enseignants du 1^{er} degré public
- 3,5% des enseignants du 2^d degré public
- 0,8% des enseignants de l'enseignement privé
- 9,3% des personnels IATSS
- 9% des assistants d'éducation

	Effectif reçu en 2020/21	
	F	H
Enseignants du 1er degré PU	1 496	
Enseignants du 2nd degré PU	1 082	
Enseignants du privé	44	
Personnel IATSS	437	
Assistants d'éducation	473	
Autres*	72	
TOTAL	3 604	

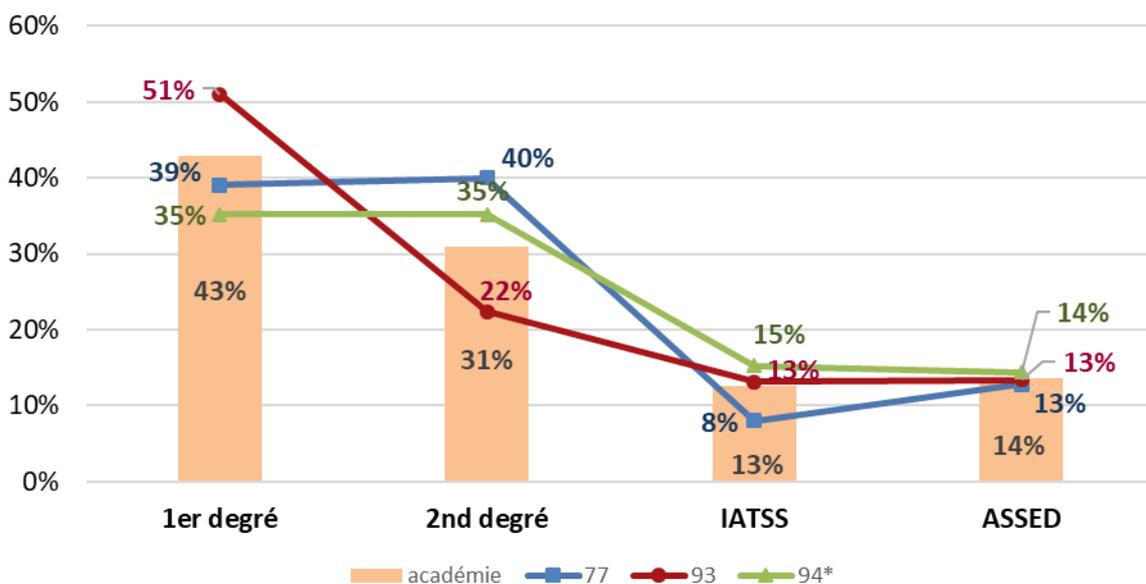
* Autres : retraités, ayants droit (veuves et orphelins), divers

Les enseignants du privé font peu appel au service social des personnels. Plus de la moitié des agents sont rencontrés à plusieurs reprises (chaque personne aidée n'est comptabilisée qu'une seule fois).

2. Répartition départementale des personnels reçus

Parmi les personnels reçus 42% exercent en Seine-Saint-Denis, 32% dans le Val-de-Marne (dont les personnels du rectorat), et 26% en Seine-et-Marne.

Répartition départementale des personnels reçus



3. Les difficultés rencontrées par les personnels (PU)

Les difficultés sont répertoriées dans 4 grands champs : économique, travail, social et santé.
Pour une même situation, plusieurs champs de difficultés peuvent être identifiés :

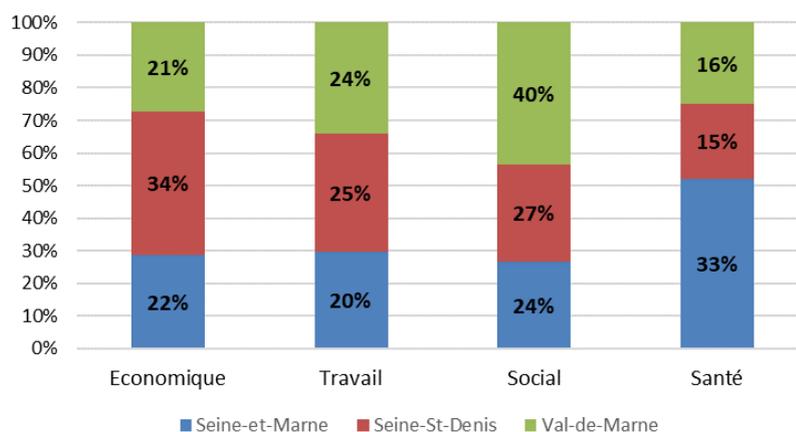
- **Le social** : séparation de couples, difficultés relationnelles intrafamiliales, recherche de logement, accès aux droits sociaux, décès.
- **L'économique** : demandes d'aides financières, prévention ou traitement du surendettement, demandes de remise gracieuse, démarches en vue de faire avancer le paiement d'indemnités, de pensions, de prestations, participation à l'action sociale académique.
- **La santé** : maladie (amener la personne à consulter, information sur les dispositifs de soutien...), handicap, difficultés psychologiques, préparation à la reprise de travail.
- **Le travail** : accueil des nouveaux personnels, difficultés professionnelles, adaptation à un nouvel environnement de travail, postes adaptés, situations de harcèlement, évaluation sociale lors des mutations.

	1er degré			2nd degré			IATSS			ASSED			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	77	93	94*	77	93	94	
Economique	79	455	78	94	78	95	18	73	70	58	142	81	1 321
Travail	102	341	162	92	104	160	19	33	24	19	73	21	1 150
Social	89	299	202	121	98	220	24	41	79	43	164	121	1 501
Santé	166	47	84	146	148	104	26	32	32	37	97	27	946
TOTAL	2 104			1 460			471			883			

Sur l'ensemble des rencontres, 43% sont en faveur des enseignants du 1^{er} degré, majoritairement en Seine-Saint-Denis. 30% concernent les enseignants du 2^d degré, 18% les ASSED, et 10% les personnels administratifs.

Alors que les rencontres sont assez équitablement réparties sur les 4 champs de difficulté pour les enseignants du 1^{er} degré, les ASSED ainsi que les personnels administratifs rencontrent le service social en priorité pour des difficultés économiques et sociales. Quant aux enseignants du 2^d degré, ils rencontrent le service social davantage pour des problématiques d'ordre social ou de santé.

Répartition départementale des difficultés rencontrées



C. La RH de proximité

Source : RH-GRH

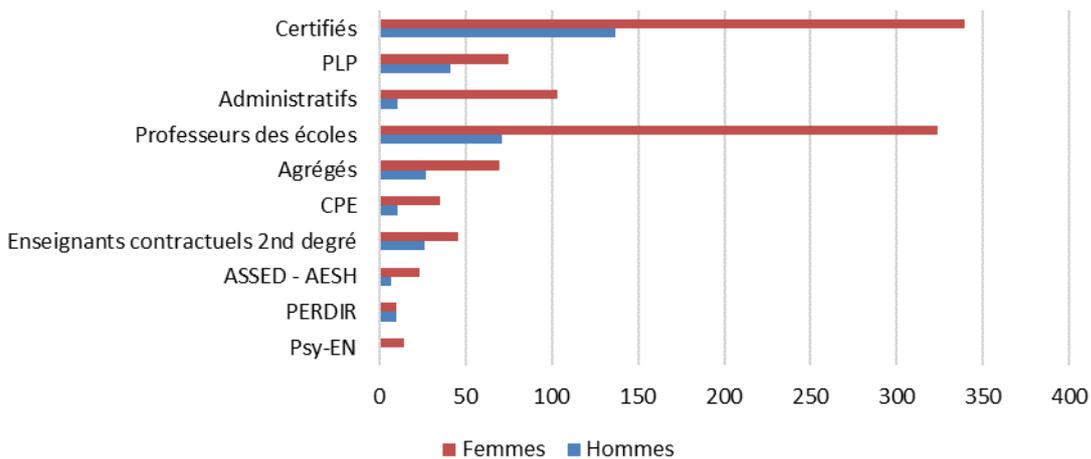
La RH de proximité est un service personnalisé d'accompagnement, de conseil et d'information à destination de tous les personnels, quels que soient leurs corps et leurs fonctions, qu'ils soient titulaires ou contractuels.

Cet accompagnement personnalisé est mobilisable à tout moment du parcours professionnel de l'agent. Il contribue non seulement au développement mais aussi à la sécurisation du parcours professionnel de l'agent.

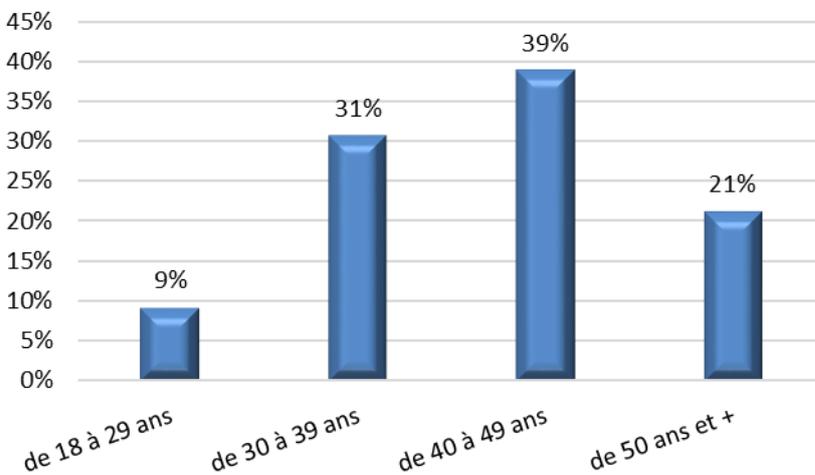
1. Les données globales

Sur l'année scolaire 2020/2021, 1380 entretiens ont été réalisés. Plus d'un entretien sur deux est en faveur des enseignants du 2^d degré. La classe d'âge la plus représentée reste la tranche des 40 ans à 49 ans.

Entretiens selon les catégories professionnelles

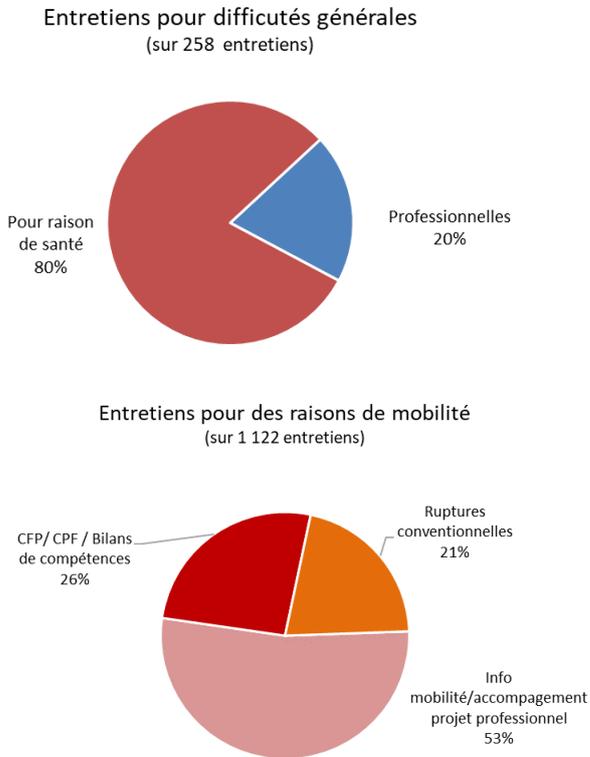


Répartition des entretiens par classe d'âge



• **Les demandes**

Un peu plus de 3 demandes sur 4 concernent la mobilité, principalement l'accompagnement sur un projet professionnel. Concernant les difficultés générales, les demandes d'entretien sont relatives à des raisons de santé dans 80% des cas.



• **Les congés de formation professionnels**

Les personnels bénéficient désormais à leur demande d'un accompagnement par une conseillère RH de proximité en vue de présenter leur projet. Cette année 50 agents ont bénéficié de cet accompagnement.

	2019	2020	2021	
			F	H
Congés de formation professionnels	15	17	35	15

• **Les bilans de compétences**

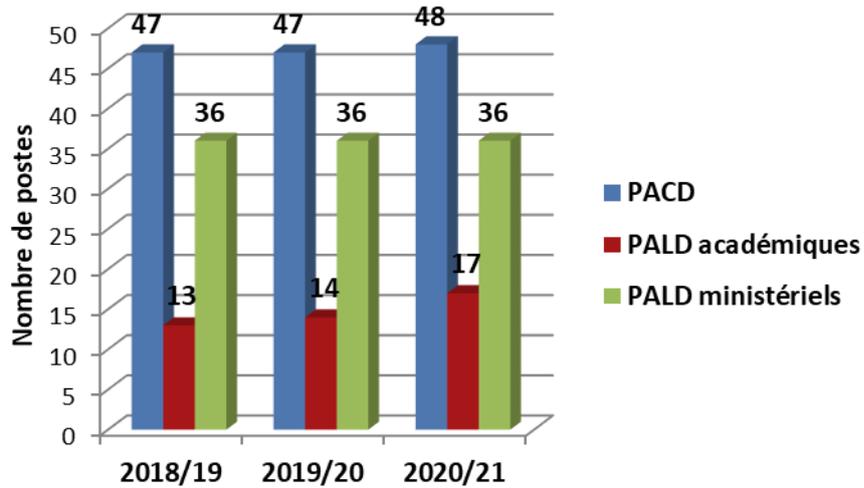
	2019	2020	2021	
			F	H
Nbre de bilans de compétences	30	14	33	9

2. L'accompagnement spécifique des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

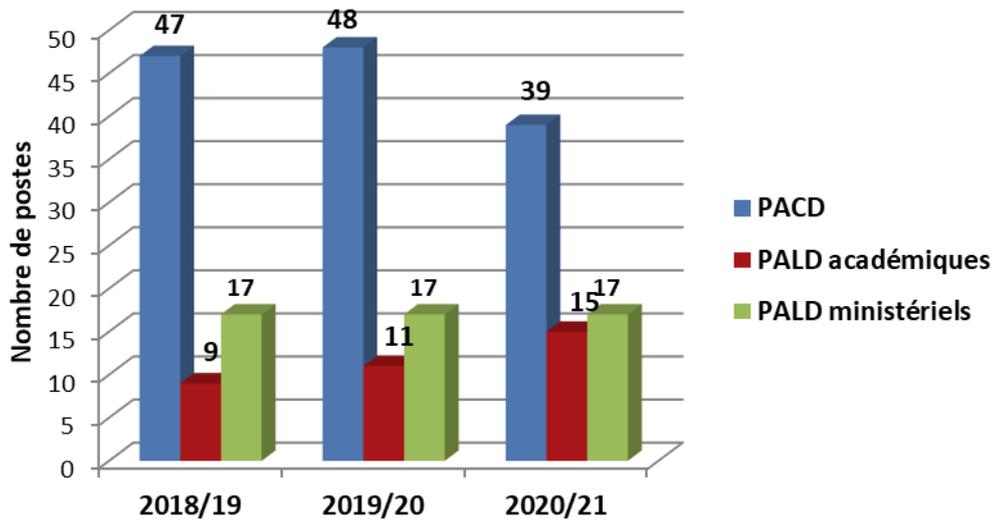
• Les postes adaptés

L'entrée dans le dispositif réservé aux enseignants s'effectue sur indication médicale : aptitude à la reprise progressive d'une activité professionnelle et élaboration d'un projet qui montre une capacité à se projeter dans l'avenir.

Évolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le 2^d degré



Évolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le 1^{er} degré



• Les difficultés professionnelles

Les agents sont reçus en entretien individuel ; les dispositifs suivants sont mis en place en fonction de la difficulté analysée.

L'aménagement du poste de travail

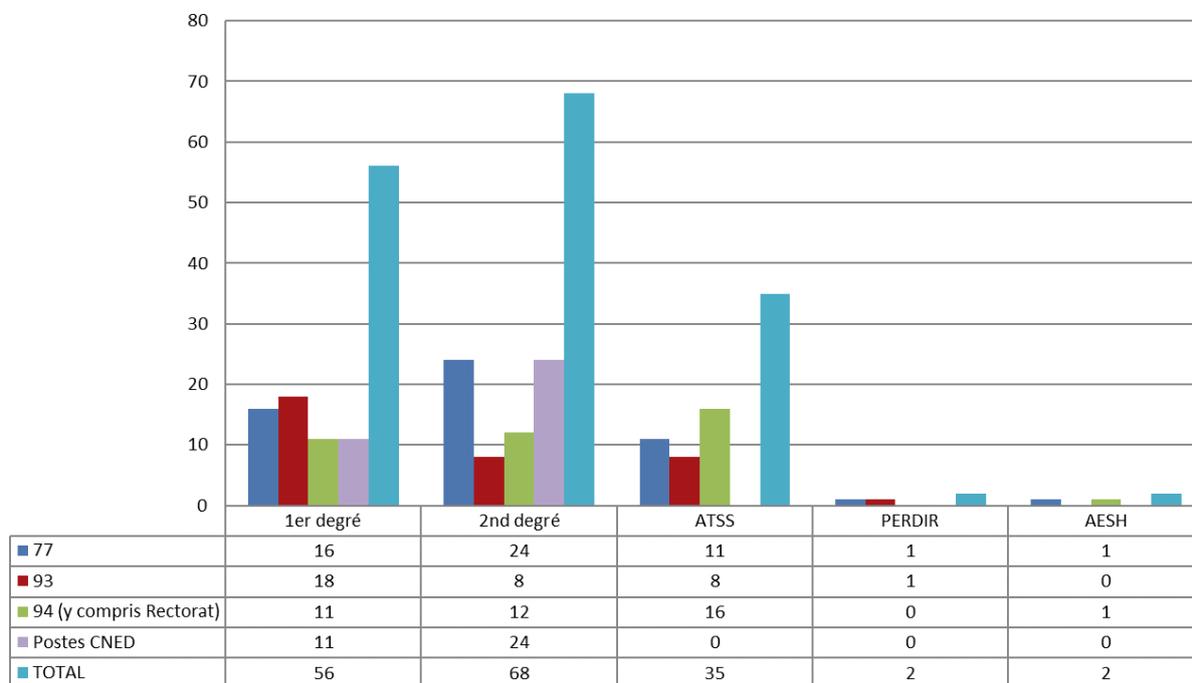
Source : Correspondante académique handicap

L'aménagement du poste de travail, dans le cadre de la compensation de la situation de handicap, est destiné à favoriser le maintien dans l'emploi du personnel qui détient une reconnaissance en tant que travailleur handicapé (RQTH).

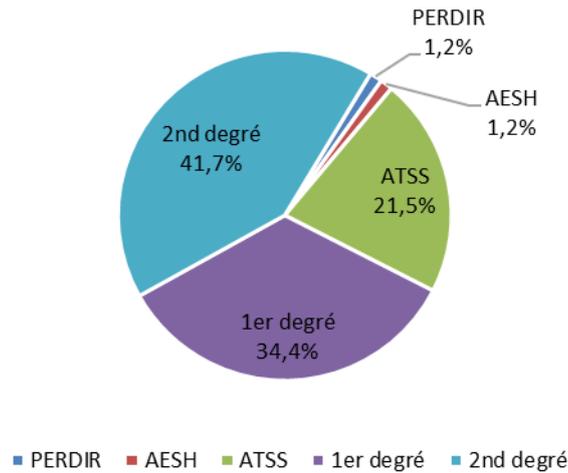
Pour l'année scolaire 2020/21, 163 personnels ont bénéficié de 168 aménagements de travail, répartis de la manière suivante :

- 30% pour du mobilier ergonomique
- 21% pour des 1^{ers} équipements et renouvellement de PC (personnels affectés sur poste CNED)
- 17% pour des prothèses auditives
- 11% pour des prises en charge du transport domicile/travail tout au long de l'année
- 10% pour du matériel informatique (pour activité administrative ou pédagogique)
- 8% « autres », dont logiciels spécialisés pour handicap visuel ou auditif
- 2% pour accompagnement en LSF tout au long de l'année

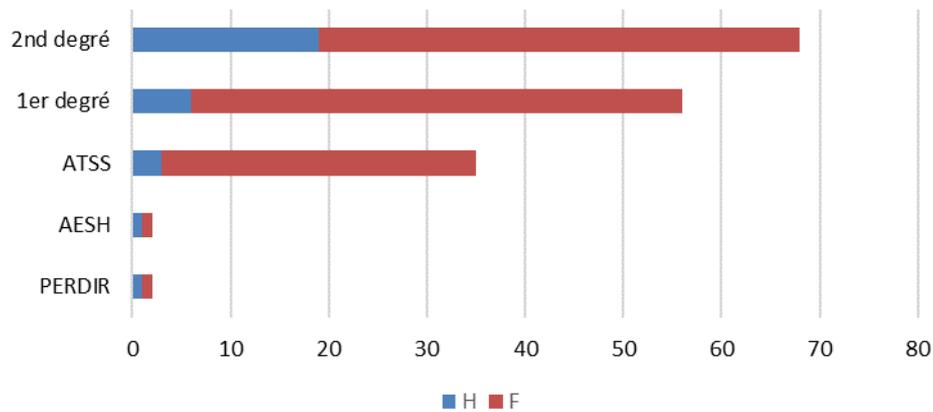
Bénéficiaires d'un aménagement du poste de travail



Répartition par catégorie



Répartition des aménagements par catégorie et par sexe



Source : RH-GRH

Personnel bénéficiant d'aménagement de fonction

FONCTIONS	Fonctions administratives	Fonctions informatiques	Fonctions DOC	Aménagement de poste	Fonctions CPE / COP	Fonctions d'assistant auprès du DDFPT	Fonctions d'assistante sociale	FF Perdir	Fonctions d'Enseignement (aménagement de poste) 2nd degré		Fonctions d'Enseignement/psychologue scolaire (aménagement de poste) 1er degré	Autres *	TOTAL Personnes physiques	
									service mixte ⁽¹⁾	petits groupes			F	H
GRADES														
Agrégé	3,0	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	-	-	2	2
Certifié	8,0	1,0	7,0	-	-	9,0	-	-	6,0	5,0	-	1,0	26	11
Professeur EPS	-	-	-	-	-	-	-	1,0	3,0	-	-	-	3	1
AE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PLP	2,0	-	-	-	-	6,5	-	-	2,5	-	-	1,0	5	7
PEGC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Documentaliste	-	-	2,0	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	3	-
Psy EN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CPE	-	-	1,0	-	1,0	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Contractuel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Perdir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	1	1
IEN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	13,0	1	10	-	1	16	-	1	12,5	5	-	5	42	22

* Télétravail, enseignement ATRT, chargée de mission, stage CRAIDF, coordonnateur, ingénierie de formation

⁽¹⁾ service mixte : classe + accompagnement pédagogique, soutien, petits groupes, activités autres

L'allègement de service

- Il est mis en place lorsqu'il n'y a pas possibilité de faire valoir un temps partiel thérapeutique (sans cumul possible) ou un temps partiel.
- Il a une durée provisoire, et est limité à l'année scolaire ou inférieure.
- Dans la limite du tiers des obligations réglementaires de service mais 2 ½ journées seulement pour le 1^{er} degré (plein salaire conservé).
- Il ne s'applique pas aux pathologies chroniques stabilisées qui relèvent du temps partiel de droit au titre du handicap.

Enseignants bénéficiant d'allègements de service

Grade	Heures allégées	Personnes physiques		ETP
		H	F	
Agrégé	33,0	-	10,0	2,2
Certifié	289,4	19,0	62,0	16,1
Professeur EPS	24,0	2,0	5,0	1,2
Agrégé EPS	5,0	-	1,0	0,4
AE	-	-	-	-
PLP	52,0	4,0	11,0	2,9
PLP Chef de Travaux	-	-	-	-
PEGC	3,0	-	1,0	0,2
Documentaliste	16,0	-	4,0	0,4
CPE	21,0	1,0	2,0	0,5
Contractuel	7,0	2,0	2,0	0,4
Contractuel CPE	-	-	-	-
Psy EN	15,4	-	2,0	0,6
TOTAL	465,8	28	100	24,8

Les AFA

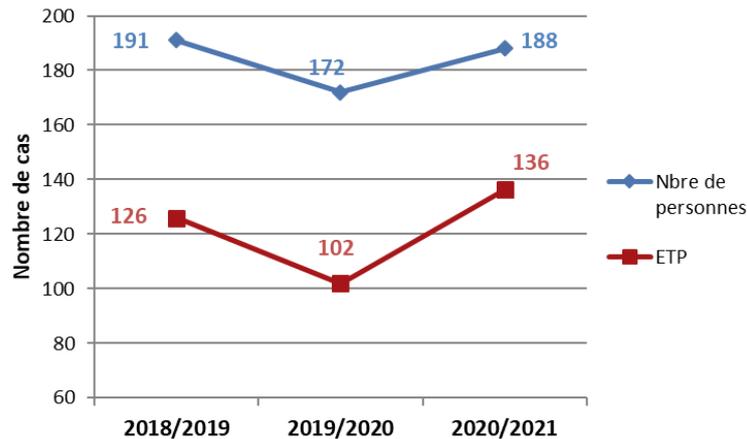
(Affectations Fonctionnelles à l'Année)

	2019	2020	2021	
			H	F
AFA	72	59	36	20

Les reclassements professionnels pour raison de santé

- Cela implique un avis du CMD d'inaptitude totale et définitive à ses fonctions avec avis favorable à d'autres fonctions.
- C'est une démarche volontaire de l'agent qui doit demander à son employeur le bénéfice du reclassement et le corps professionnel envisagé.
- Évaluation des compétences professionnelles après un exercice en responsabilité.
- Affectation dans le nouveau corps en cas d'évolution positive, en fonction des postes vacants, par promotion ou concours, ou par détachement dans un corps de niveau égal ou inférieur.

Évolution des reclassements



3. L'accompagnement spécifique des personnels IATSS

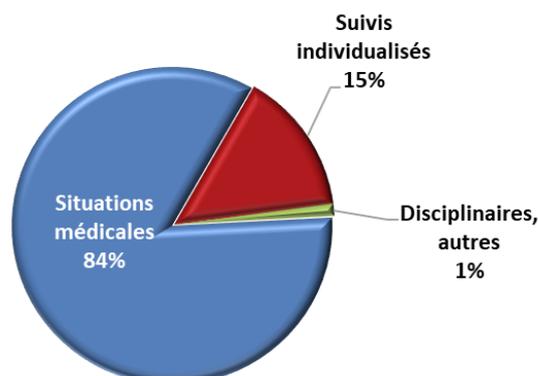
Source : DPAE

Durant l'année scolaire 2020/21, 737 agents ont été reçus dans le cadre des mesures d'accompagnement dans les domaines suivants :

- les situations médicales : saisines de la médecine de prévention ou du comité médical par l'administration, ou agents signalés par le médecin de prévention ;
- les suivis individualisés : ils peuvent concerner une situation médicale, un agent RQTH ou être à la demande de l'agent pour un bilan de carrière ;
- disciplinaires ou autres : suivis d'agents en situation conflictuelle, voire disciplinaire.

Parmi les personnels reçus, 74% font partie de la filière administrative, 17% de la filière médico-sociale, 6% de la filière ITRF et 3% sont des professeurs contractuels ou professeurs en reclassement.

Suivi des personnels IATSS



2021					
Filière administrative (Adjenes, Saenes, AAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
A	F	50	20	2	72
	H	11	2		13
s/s total A		61	22	2	85
B	F	136	22	1	159
	H	16	2		18
s/s total B		152	24	1	177
C	F	214	39		253
	H	25	5	1	31
s/s total C		239	44	1	284
S/S TOTAL Filière administrative		452	90	4	546
Filière ITRF (ITRF A, ITRF B, ATRF)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
IGE + IGR	F				0
	H	1			1
s/s total IGE+IGR		1	0	0	1
ASI + TEC	F	4			4
	H		1	1	2
s/s total ASI+TEC		4	1	1	6
ATRF	F	26	3		29
	H	8			8
s/s total ATRF		34	3	0	37
S/S TOTAL Filière ITRF		39	4	1	44
Filière médico-sociale : (MED, INFENES, ASSAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
MED	F				0
	H				0
s/s total MED		0	0	0	0
INF	F	88	7	0	95
	H	4			4
s/s total INF		92	7	0	99
ASSAE	F	25	4		29
	H				0
s/s total ASSAE		25	4	0	29
S/S TOTAL Filière médico-sociale		117	11	0	128
Professeurs en reclassement	F				0
	H				0
S/S TOTAL Professeurs en reclassement		0	0	0	0
Contractuels	F	6	2	2	10
	H	6	1	2	9
S/S TOTAL Contractuels		12	3	4	19
TOTAL		620	108	9	737

III. Prévention des risques professionnels

Source : Mission hygiène et sécurité

Le service santé et sécurité a pour objectif de promouvoir la politique académique dans l'ensemble des établissements scolaires des 1^{er} et du 2^d degrés et des services académiques.

Les données concernant les documents et registres ont été proratisées pour les établissements du 2^d degré dans la mesure où toutes les réponses n'ont pas pu être recueillies (388 retours sur les 534 EPLE interrogés).

Au niveau académique, il y a 8 conseillers de prévention (dont 1 au niveau académique), 468 assistants de prévention.

Ces derniers se répartissent de la manière suivante :

- **Les conseillers de prévention**

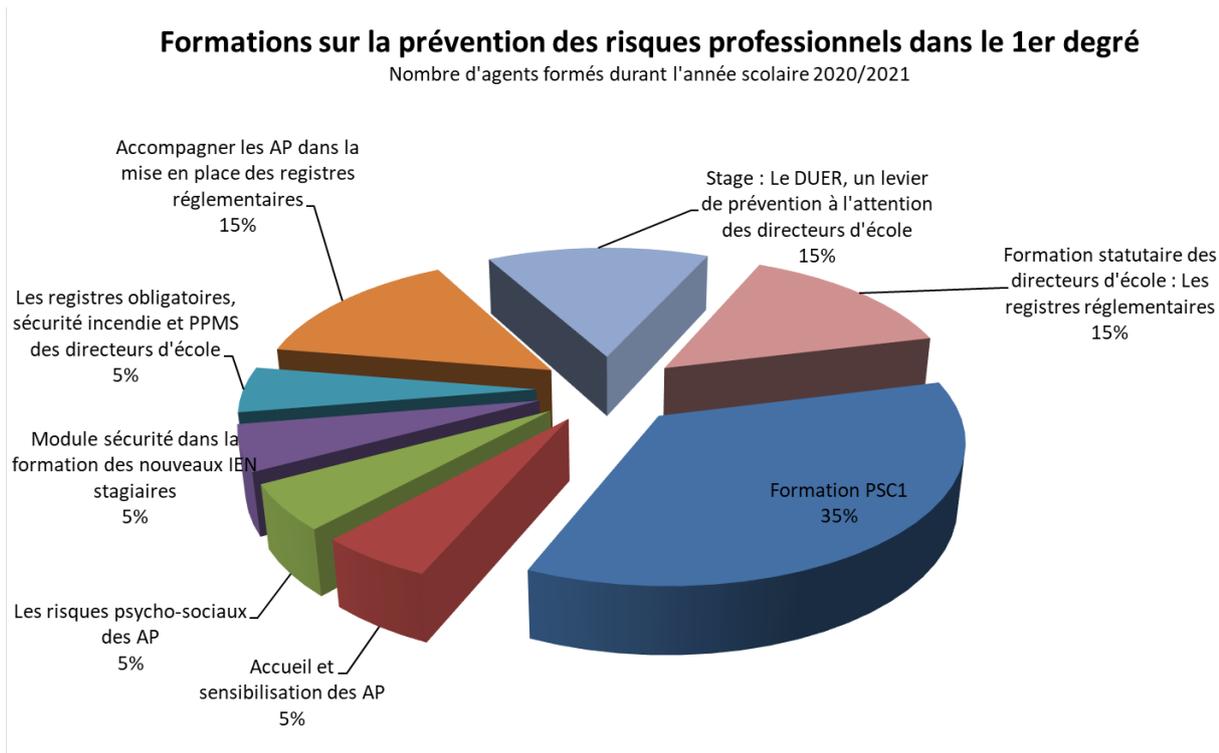
	Nombre
Académique	1
Seine-et-Marne	3
Seine-Saint-Denis	2
Val-de-Marne	2
Total	8

- **Les assistants de prévention**

	Nombre AP Personnels EN	dont enseignants	Nombre AP ATTEE	Total
Collège	97	19	146	243
Lycées	70	24	79	149
EREA	0	0	1	1
Services académiques (rectorat, DSDEN, CIO, ...)	2			2
Circonscriptions	73	73		73
Total	242	116	226	468

Parmi les assistants de prévention, sont compris également les agents des collectivités territoriales de rattachement (CTR) nommés assistants de prévention par les chefs d'établissement.

• **Personnels formés dans les 1^{er} et 2^d degrés**

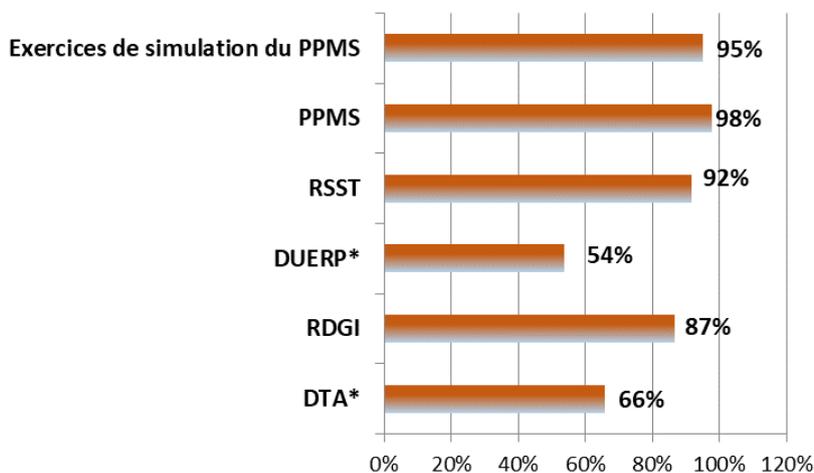


S'agissant de la formation des personnels du 2^d degré, 80 chefs d'établissement ont suivi la formation relative à la sécurité au sein de l'EPL.

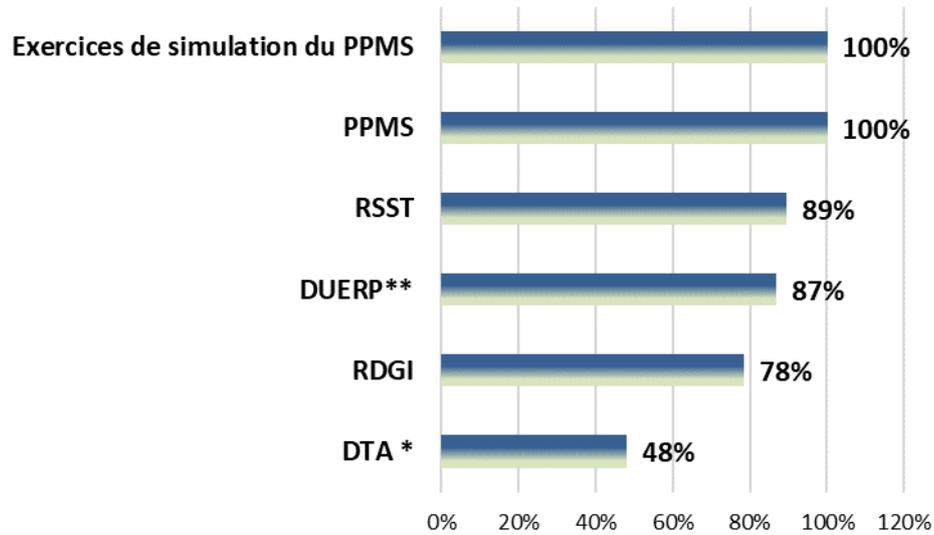
• **Les documents et registres obligatoires**

- DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté (et exercices de simulation du PPMS)
- RSST : Registre de Santé et Sécurité au Travail
- RDGI : Registre de signalement d'un Danger Grave et Imminent
- DTA : Diagnostic Technique Amiante
- Exercices de simulation du PPMS

• **Nombre de registres présents en EPLE**



- Nombre de registres présents sur 2 544 écoles



* concerne uniquement les EPLE dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997

** Nombre de documents réalisés, et non plus « réalisés ou en cours de réalisation »

IV. L'action sociale

Source : DASEM

A. Évolution des aides dans l'enseignement public

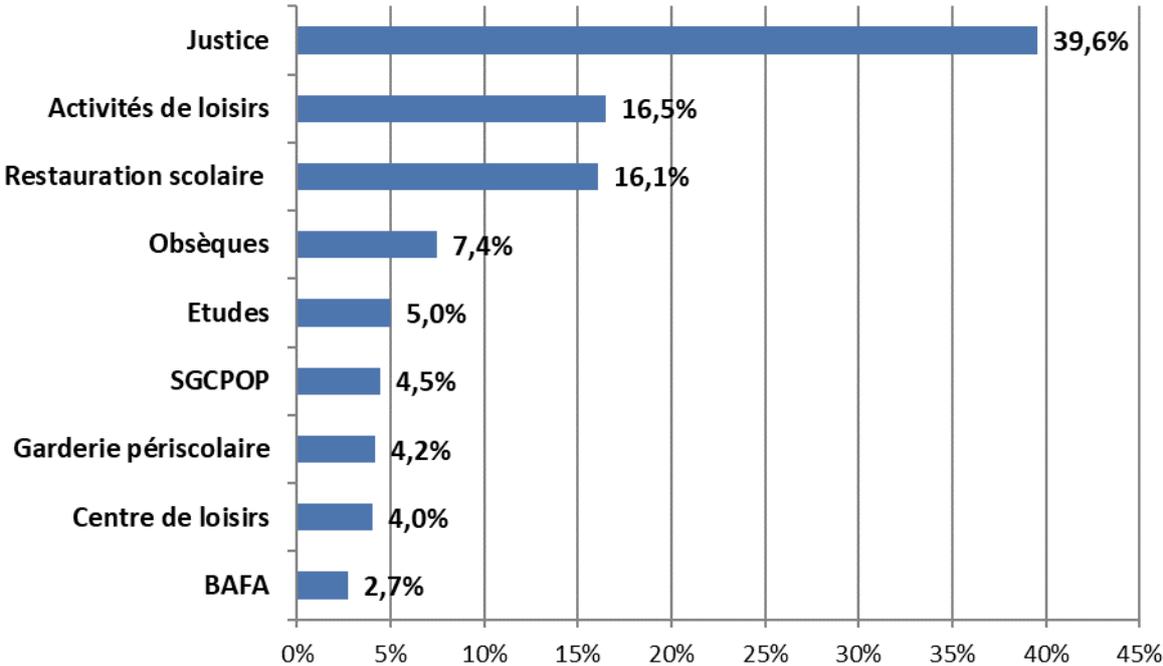
- Évolution des aides individuelles de 2019 à 2021

	LOGEMENT		VACANCES CULTURE LOISIRS		ENFANCE ET ETUDES		SECOURS	
	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses
2019	562	325 533	755	55 952	235	22 688	883	674 304
2020	420	264 904	883	62 176	164	20 119	598	462 193
2021	299	195 928	690	43 469	680	46 332	679	550 044

	ALLOCATIONS HANDICAP*		ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL**	
	Nbre de bénéficiaires	Dépenses	Nbre de bénéficiaires	Dépenses
2019	565	569 963	947	354 263
2020	555	535 164	971	357 000
2021	896	622 346	1 160	395 591

* Allocations enfants handicapés **PAAC, SGCPop, Justice, Obsèques

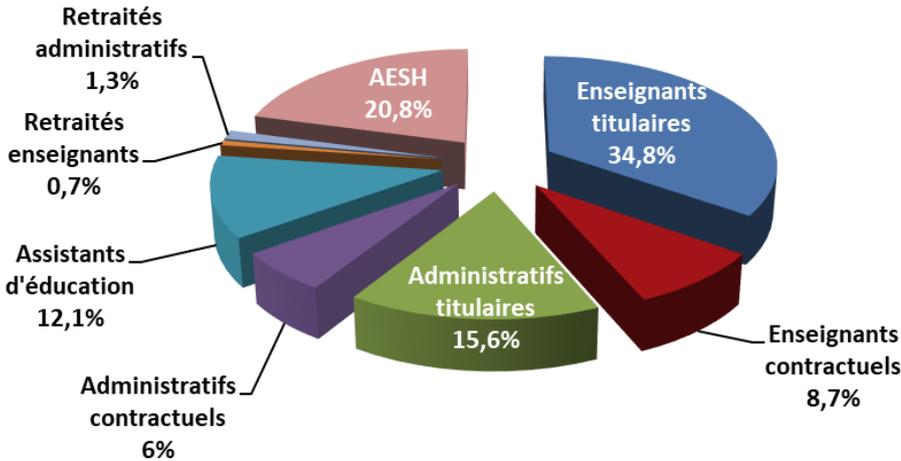
• Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (année 2020/2021)



SGCPOP : aide pour la séparation du conjoint par obligation professionnelle

B. Répartition par type de bénéficiaires

• Répartition des secours par type de bénéficiaires en 2020/2021



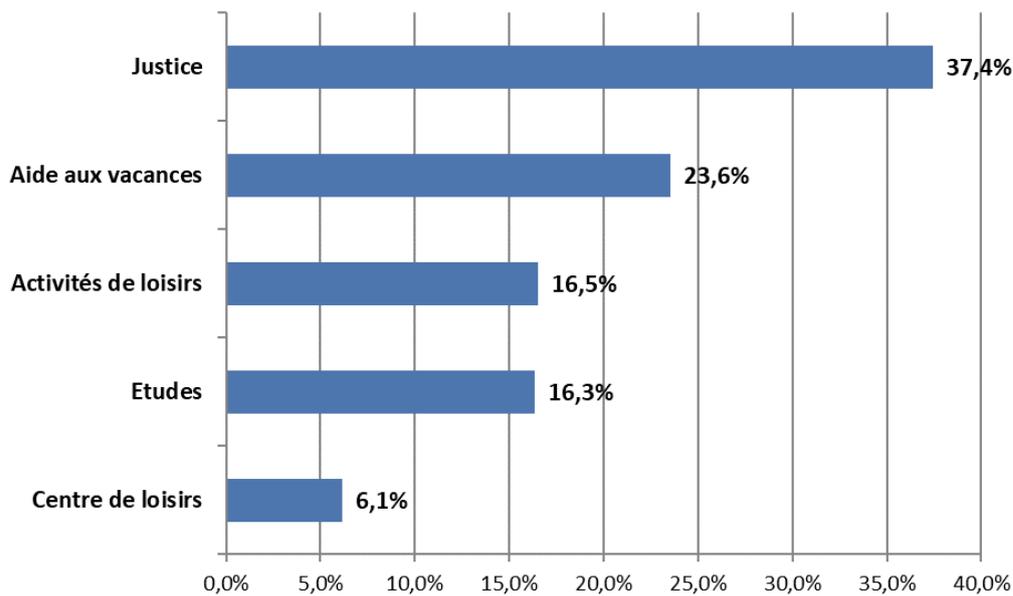
C. Évolution des aides dans l'enseignement privé

- Évolution des aides individuelles dans l'enseignement privé de 2019 à 2021

	LOGEMENT	AIDE A LA FAMILLE	SECOURS	ALLOCATIONS HANDICAP*
	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
2019	1 722	8 101	12 310	38 140
2020	1 048	3 749	9 600	28 560
2021	3 317	4 083	20 864	30 290

* Allocations enfants handicapés

- Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (Enseignement privé – Année 2020/2021)



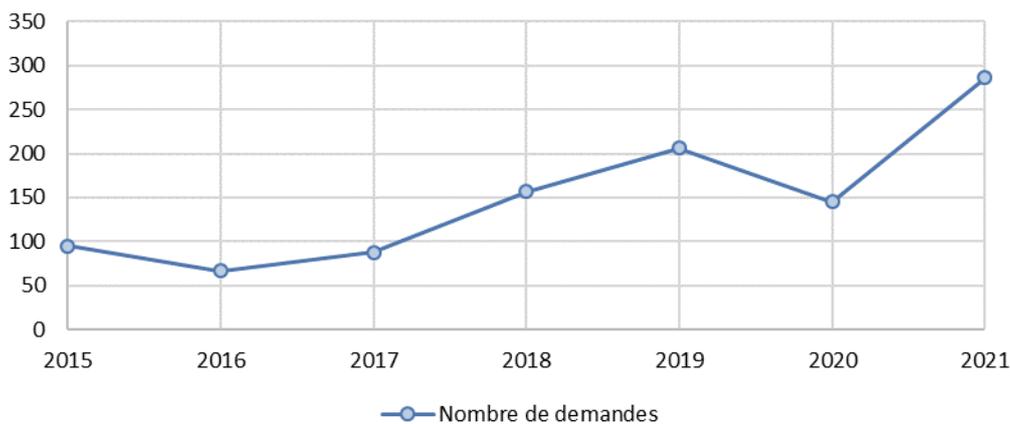
V. La protection fonctionnelle des fonctionnaires et le contentieux

Sources : DRRH - Service juridique

- **Protection fonctionnelle des personnes**
(uniquement attaques par des tiers : élèves, parents ...)

- 2019/2020 : 145 dossiers
- 2020/2021 : 286 dossiers

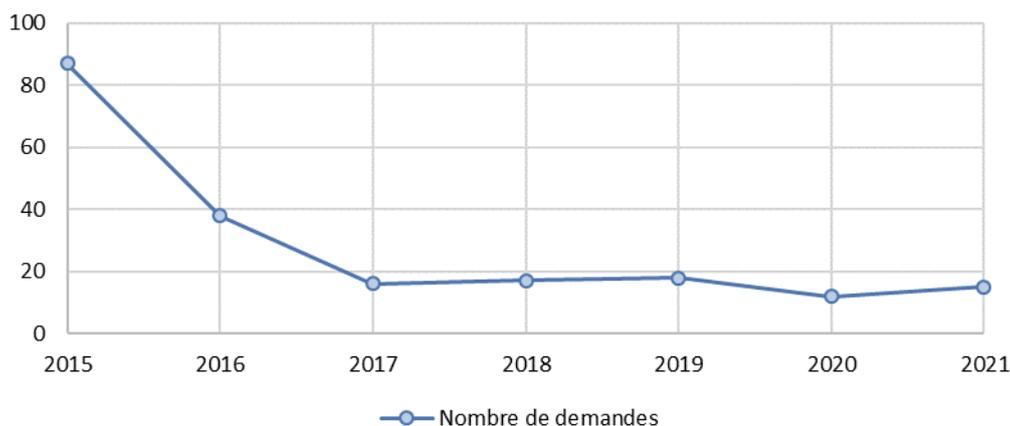
Evolution de la protection fonctionnelle - Personnes
de 2015 à 2021



- **Protection fonctionnelle – dégâts des véhicules**

- 2019/2020 : 12 dossiers
- 2020/2021 : 15 dossiers

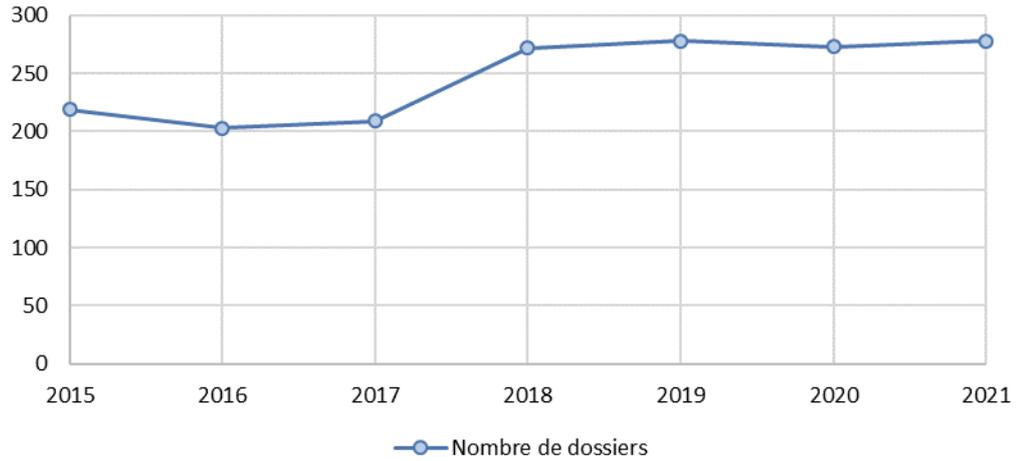
Evolution de la protection fonctionnelle - Véhicules
de 2015 à 2021



- **Évolution du nombre de recours**
(hors contentieux de droit privé et de l'enseignement supérieur)

Nombres de recours en 2019	Nombres de recours en 2020	Nombres de recours en 2021
278	273	278

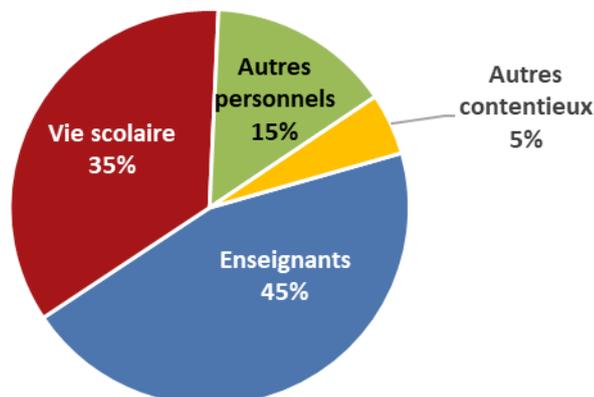
Evolution des recours de 2015 à 2021



- **Part du contentieux par matière de 2019 à 2021 :**

	2019	2020	2021
Enseignants	60%	58%	45%
Vie scolaire	21%	26%	35%
Autres personnels	18%	16%	15%
Autres contentieux	1%	0,3%	5%

Part des contentieux par matière en 2021

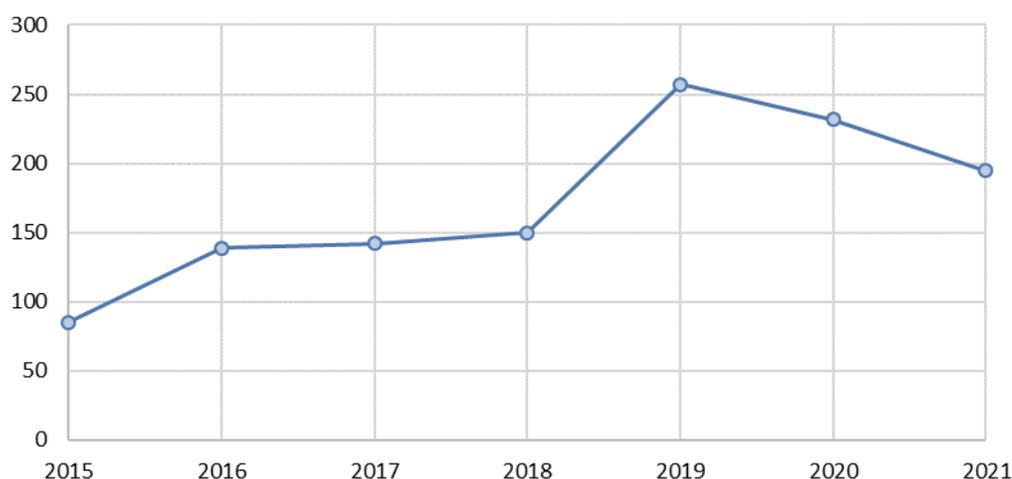


- **Nombre de jugements des tribunaux administratifs**

Taux de rejet des requêtes et non-lieu : 80%

- 2020 : 232
- 2021 : 195

Evolution du nombre de jugements de 2015 à 2021



- **Taux de rejet des requêtes et non-lieu**

Taux de rejet des requêtes et non lieu en 2020	Taux de rejet des requêtes et non lieu en 2021
72%	80%

VI. Les procédures disciplinaires

Sources : DSDEN de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

1. Dans le 1^{er} degré

- **Pour l'année scolaire 2020/21**

	77	93	94	Total
Sanction du 1er groupe				0
Sanction du 2ème groupe		2		2
Sanction du 3ème groupe				0
Sanction du 4ème groupe	1	1		2
Licenciement pour insuffisance professionnelle				0
Total	1	3	0	4

2. Dans le 2^d degré

Source : DPE

Catégorie de personnel 2nd degré	Sanctions disciplinaires prononcées				Mesures prises pour insuffisance professionnelle
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Licenciement professeur titulaire
PLP	2				
Prof d'EPS	2				
Certifié	1				
Agrégé	1	2			
Chaire supérieure					
CPE					
COP					
Contractuels		1			1
Totaux	6	3	0	0	1

3. Pour le personnel IATSS

Source : DPAE

Catégorie de personnel IATSS	Sanctions disciplinaires prononcées				Mesures prises pour insuffisance professionnelle
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Licenciement agent titulaire
Filière médico-sociale			1		
Filière administrative	2			3	
Totaux	2	0	1	3	0

4

Rémunération

I. Situation indiciaire par catégorie de personnels

- Évolution des indices moyens entre 2019 et 2021

	2019			2020			2021		
	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global
Enseignants 1 ^{er} degré	545	496	543	554	502	551	559	510	557
Enseignants 2 nd degré	566	510	559	566	513	560	575	518	569
Direction et inspection	845		845	851		851	851		851
Education et orientation	550		550	548		548	556		556
Surveillance et assistance éducative	318		318	318		318	323		323
IATSS	439		439	436		436	442		442
Ensemble	523	506	521	520	510	520	526	516	525

II. Situation indiciaire par statut

- Évolution des indices moyens des personnels titulaires et contractuels

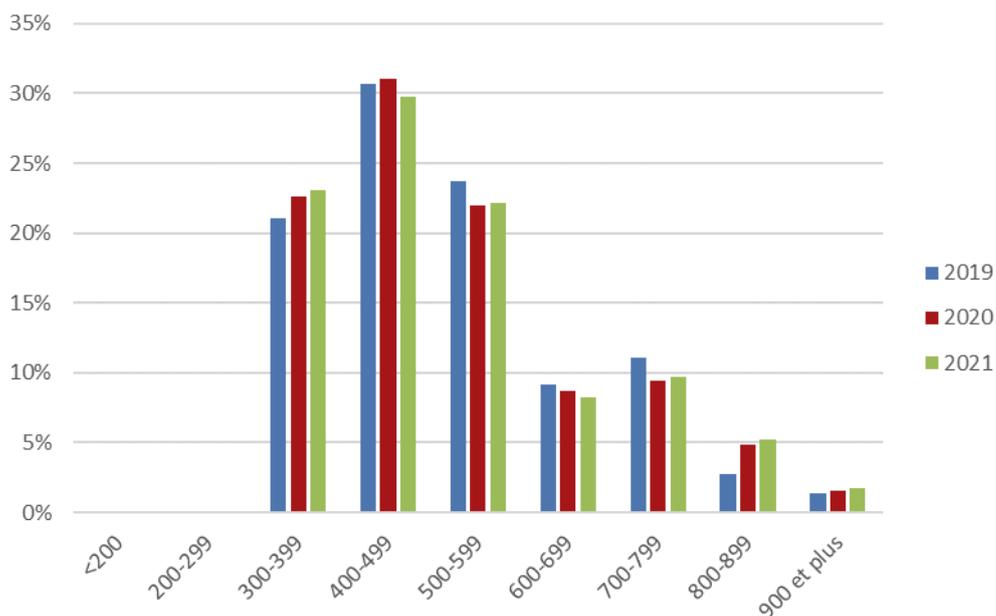
	2019		2020		2021	
	Titulaires	Contractuels	Titulaires	Contractuels	Titulaires	Contractuels
Enseignants 1 ^{er} degré	548	402	557	389	562	425
Enseignants 2 nd degré	576	456	583	422	586	461
Direction et inspection	838		852		851	
Education	568	449	574	420	578	466
Surveillance et assistance éducative		318		318		323
IATSS	443	392	444	360	449	390
Ensemble	559	363	568	352	572	367

III. La rémunération selon le genre

- La rémunération selon le genre

	2019		2020		2021	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants 1 ^{er} degré	549	543	557	550	561	556
Enseignants 2 nd degré	562	559	561	558	569	569
Direction et inspection	858	823	866	842	866	840
Education	551	548	546	549	558	556
Surveillance et assistance éducative	312	319	313	320	314	326
IATSS	456	435	455	432	461	438
Ensemble	536	514	536	513	542	519

IV. Distribution des indices sur l'ensemble des personnels



5

Formation

I. Synthèse des formations

Sources : DSDEN de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne – DAFOR

• Évolution du nombre de personnels formés depuis 2019, 1^{er} et 2^d degrés

Le nombre des personnels enseignants formés au global diminue pour la deuxième année consécutive, principalement en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne, que ce soit dans le 1^{er} ou le 2^d degré.

	Seine-et-Marne		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		TOTAL ACADEMIE
	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	
2019	3 712	8 563	10 380	10 728	6 511	7 765	47 659
2020	2 179	7 655	5 750	11 211	6 417	7 250	40 462
2021	1 541	6 496	1 650	8 787	6 778	5 964	31 216

II. Personnels du 1^{er} degré

Sources : DSDEN de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

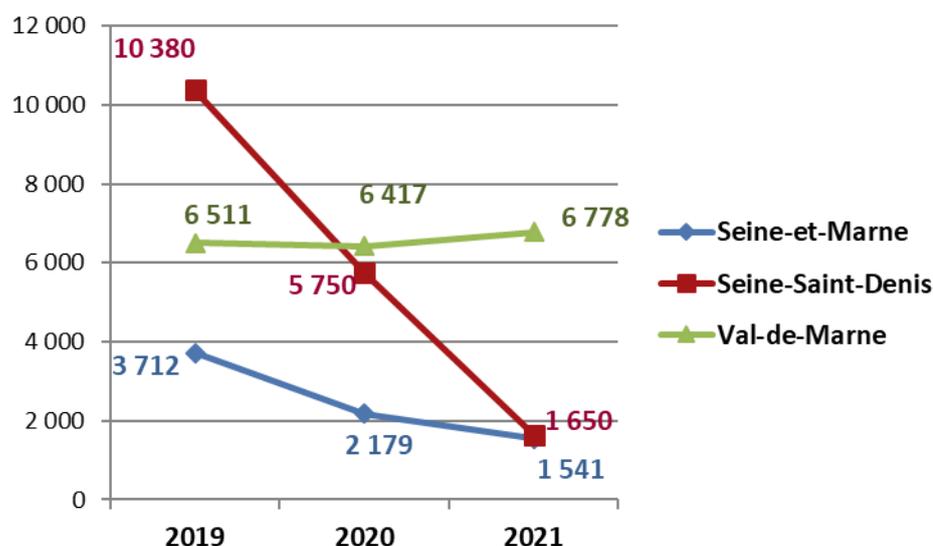
A. Les personnels formés

• Nombre de personnels formés depuis 2019

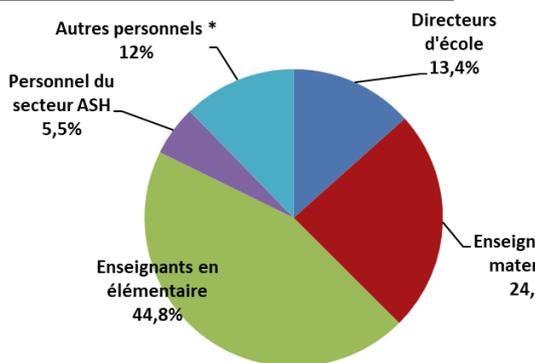
	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Total
2019	3 712	10 380	6 511	20 603
2020	2 179	5 750	6 417	14 346
2021	1 541	1 650	6 778	9 969

NB : les 18 heures de formation continue prévues dans les obligations statutaires de service des PE ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

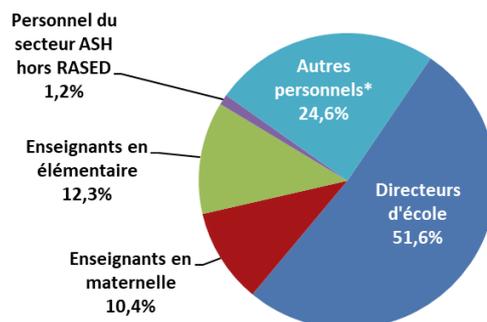
Répartition par département



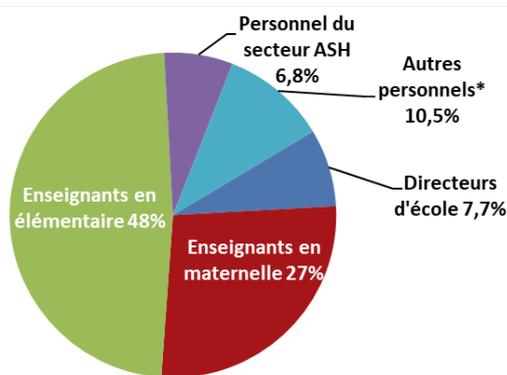
Répartition par corps des personnels formés en 2021 en Seine-et-Marne



Répartition par corps des personnels formés en 2021 en Seine-Saint-Denis



Répartition par corps des personnels formés en 2021 dans le Val-de-Marne



*Autres personnels : conseillers pédagogiques, animateurs informatiques, titulaires remplaçants

B. Les objectifs de la formation

• Répartition du nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-et-Marne

Sur les 7 567 journées de formation dispensées en Seine-et-Marne, 42% ont été consacrées à la formation au CAPPEI. L'accent a ensuite été mis sur l'accompagnement et la formation des nouveaux arrivants et néo titulaires (15%) ou encore sur les formations statutaires des directeurs d'école (14%).

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-et-Marne	
Objectif des formations	2020-2021
Formation diplômante ASH (CAPPEI)	3 176
Accompagnement et formation des nouveaux arrivants et néo titulaires	1 134
Formation statutaire des directeurs d'école	1 083
REP et REP+ : dispositifs de l'Education prioritaire	705
Réussite éducative : PMQC, autres formations ASH, élèves allophones...	596
Préparation aux examens (LA-DIR, CAFIPEMF, CCFLS)	463
Formation des formateurs	358
Formations disciplinaires diverses à destinations des PE en classe	52
Total	7 567

- **Répartition du nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-Saint-Denis**

En Seine-Saint-Denis, 44% des 5 006 journées de formation dispensées l'ont été pour l'accompagnement et l'adaptation à l'emploi, 27% pour la formation des nouveaux personnels de direction, et 12% pour les formations ASH.

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-St-Denis	
Objectif des formations	2020-2021
Accompagnement adaptation à l'emploi	2 211
Formations néo-dir	1 372
ASH- école inclusive	581
Maîtrise de la langue	435
Maternelle	222
Mathématiques	110
EPS	39
Numérique	36
Total	5 006

- **Répartition du nombre de journées selon l'objectif de formation dans le Val-de-Marne**

Sur les 8 626 journées de formations effectuées en 2021 dans le Val-de-Marne, 22% l'ont été pour la formation sur la didactique et la pédagogie, 19% pour la maternelle, et 18% pour la formation au CAPPEI.

Nombre de journées de formation par priorité des formations dans le Val-de-Marne	
Objectif des formations	2020-2021
Didactique et pédagogie	1 920
Maternelle	1 650
CAPPEI	1 551
Education artistique et culturelle (PEAC, chorale, école et cinéma...)	1 264
Directeurs	1 142
Formation de formateurs	240
Adaptation à l'emploi (néotitulaires, contractuels)	236
Réussite éducative : élèves allophones, FLS	231
Anglais	230
Education prioritaire	162
Total	8 626

III. Personnels du 2^d degré

Source : DAFOR

21 247 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré ont participé à un stage de formation continue en 2020-2021, soit 68% de l'ensemble des enseignants du 2^d degré (dont un sur trois contractuel).

Au total, ce sont 36 301 convocations à un stage qui ont été enregistrées, majoritairement pour une formation en lien avec le développement des qualifications ou acquisitions nouvelles.

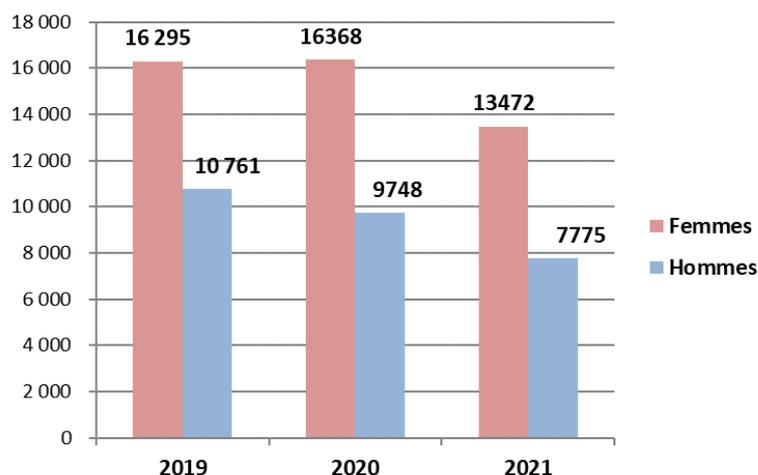
Le nombre moyen de jours de formation par personne inscrite en formation est de 1,85.

Les formations locales qui se tiennent en établissement et qui ne donnent pas lieu à convocation ne sont pas comptabilisées.

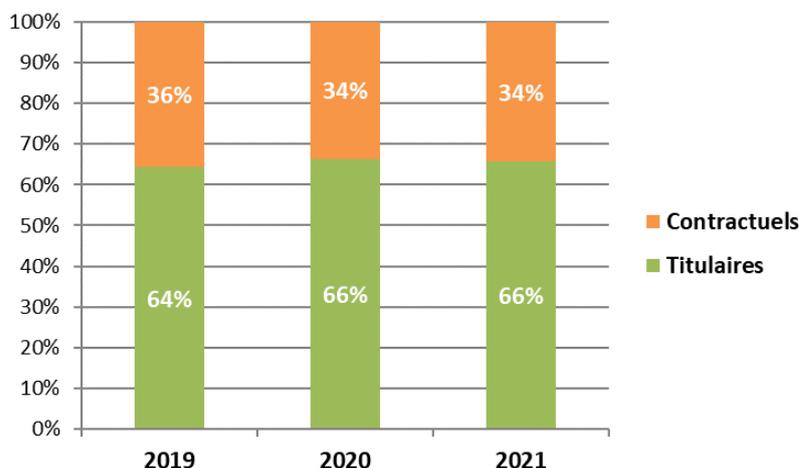
A. Les personnels formés

Le nombre de personnels formés est en baisse par rapport à l'année précédente, que ce soit pour les femmes ou pour les hommes (- 4 869). Ce sont majoritairement des femmes (elles représentent 63% des personnels formés).

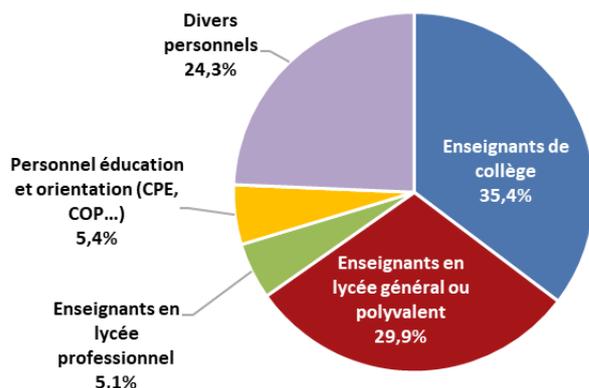
- **Évolution du nombre d'enseignants du 2^d degré (H/F) formés depuis 2019**



- **Évolution du nombre d'enseignants du 2^d degré (titulaires et contractuels) formés depuis 2019**

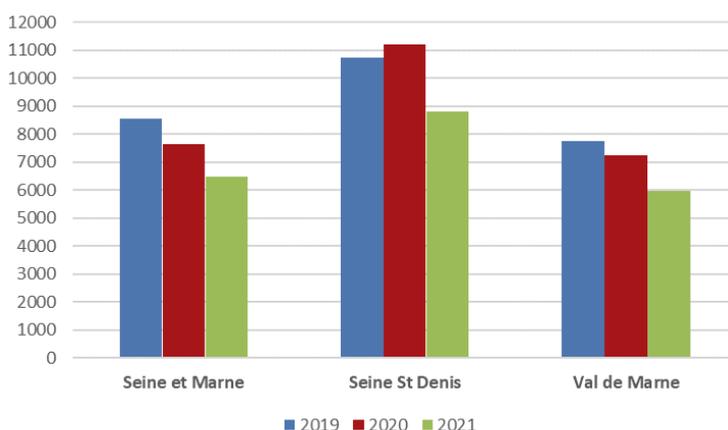


- Répartition par corps des stagiaires de la formation continue du 2^d degré



Les personnels enseignants représentent l'essentiel des stagiaires de la formation continue des personnels du second degré : 70,3% des formations dispensées l'ont été pour les enseignants de collège ou lycée, 24,3% pour les personnels administratifs, et 5,4% pour les personnel d'éducation et d'orientation.

- Évolution de la répartition des affectations départementales des personnels formés



B. Les objectifs de la formation

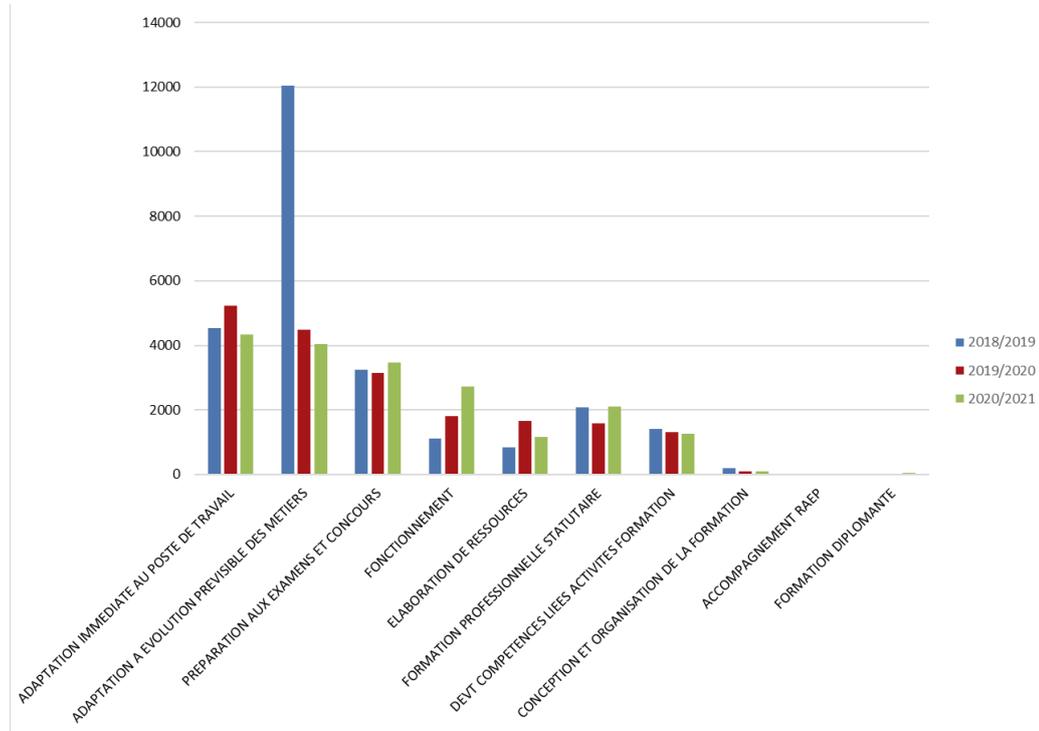
Dans la continuité des années précédentes, le plan académique de formation continue 2020-2021 de l'académie de Créteil a pour ambition de favoriser, pour tous les personnels, l'appropriation de l'ensemble des enjeux éducatifs et de développer les compétences professionnelles indispensables à la réussite de tous les élèves.

Il a ainsi pour mission d'accompagner l'évolution de l'école en mettant un accent particulier sur :

- la formation des professeurs contractuels ;
- la formation des professeurs en début de carrière ;
- le développement des formations au et par le numérique.

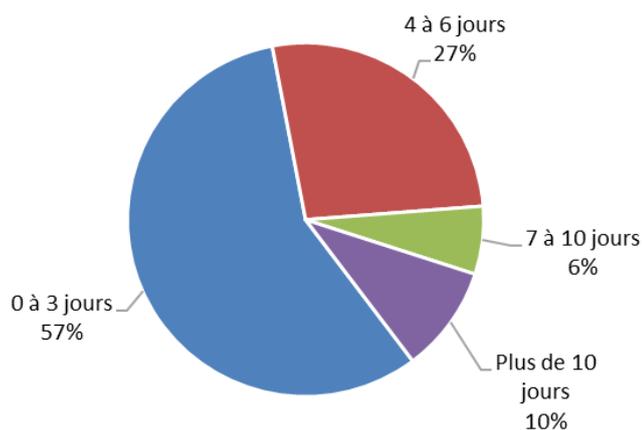
- Répartition du nombre d'inscriptions à des stages de formation continue selon l'objectif de formation depuis 2019

Les objectifs de formation relatifs au « développement des qualifications ou des acquisitions nouvelles » représentent pour l'année écoulée 56% des inscriptions totales ; ils ne figurent pas dans le graphique ci-dessous afin de rendre plus lisibles les autres objectifs de formation.



- Durée moyenne des formations

Durée moyenne des formations (en nbre de jours)

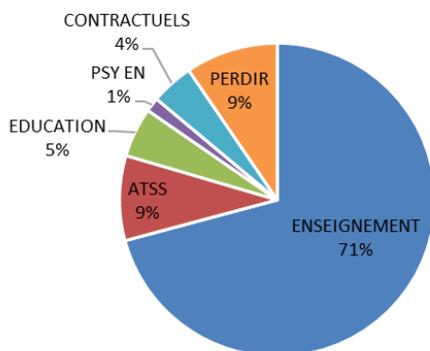


- **Le compte personnel de formation (CPF)**

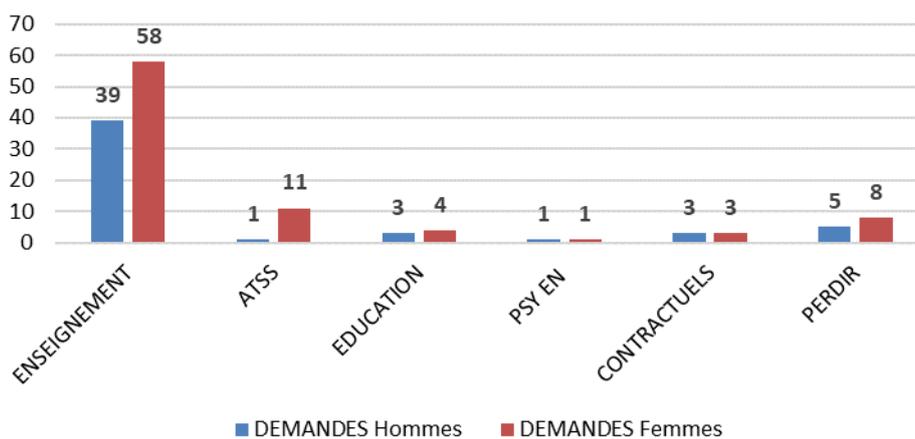
Depuis la rentrée scolaire 2020, 137 demandes d'utilisation du CPF ont été formulées (100 accords et 37 refus).

- **Les demandes d'utilisation du CPF**

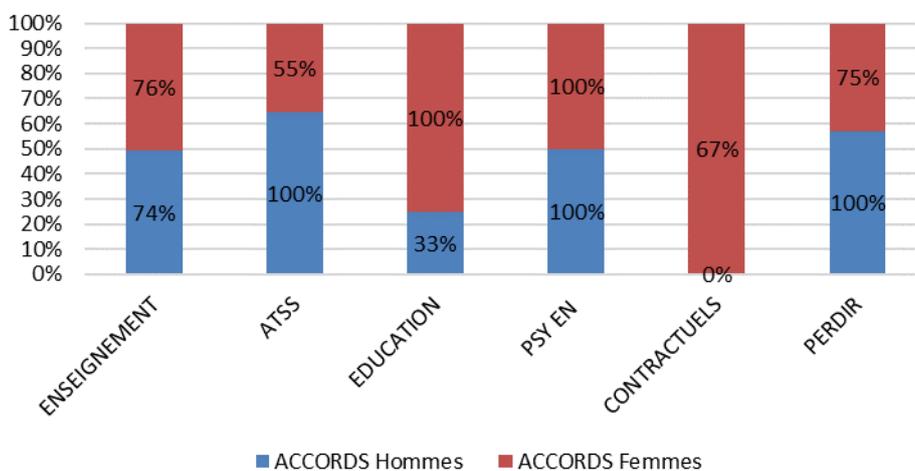
Répartition des demandes de CPF



Répartition sexuée des demandes par catégorie de personnel



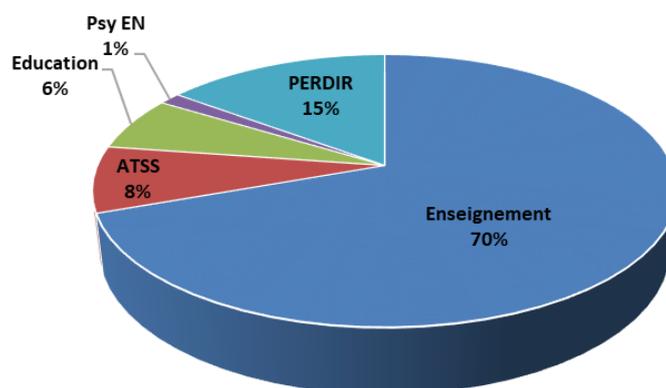
Taux de satisfaction



- **La répartition des montants financés**

	Dossiers acceptés	Nbre heures mobilisées	Montants financés
Enseignement	73	8 153	73 650
ATSS	7	723	8 338
Education	5	510	6 839
Psy EN	2	118	1 500
PERDIR	11	1 430	15 700
CTEN	2	210	3 000
Total	100	11 144	109 027

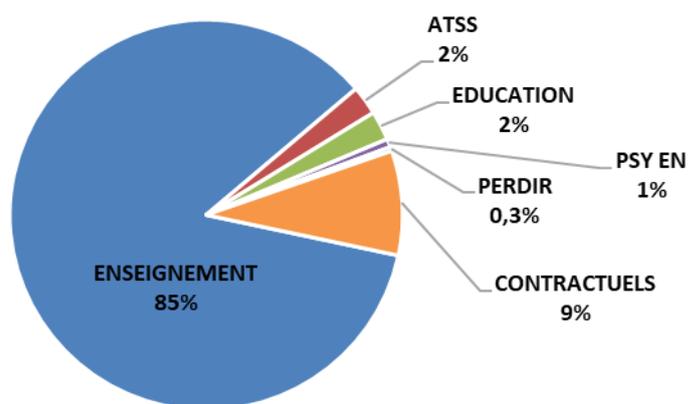
CPF - Répartition des montants financés

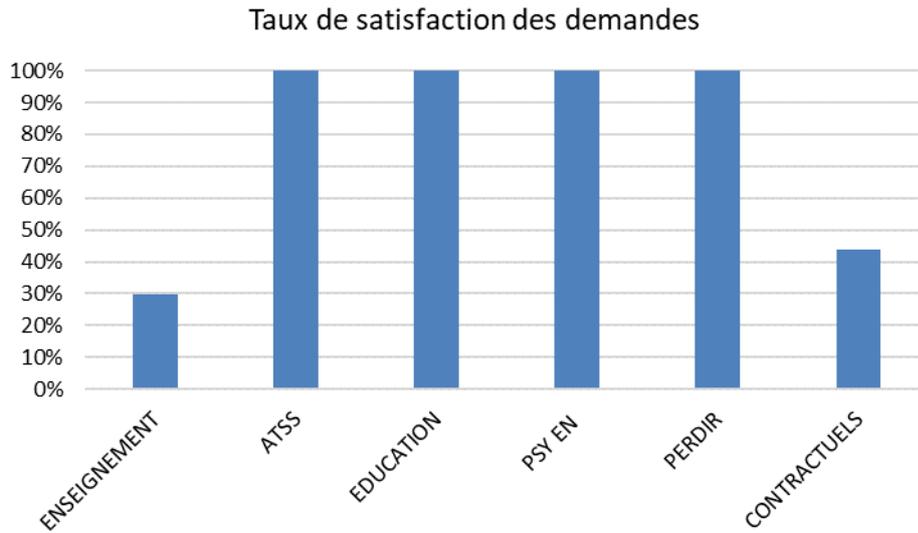


- **Le congé de formation professionnelle (CFP)**

Sur les 323 demandes formulées, 289 sont considérées comme recevables.

Répartition des demandes de CPF





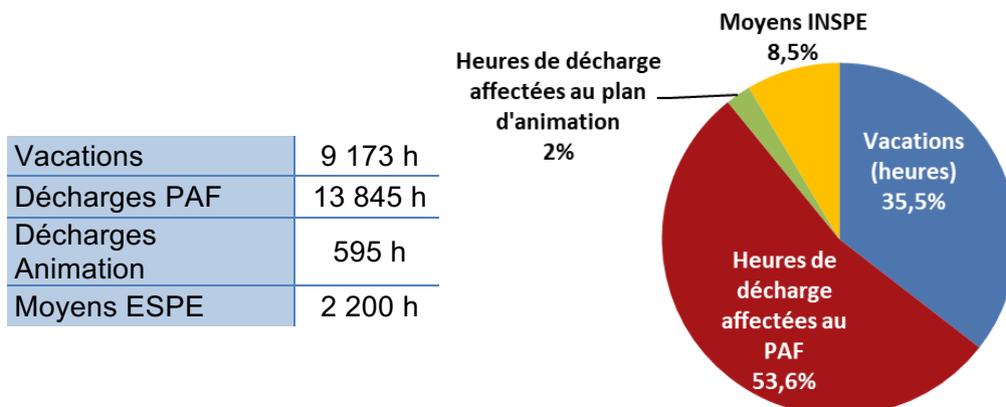
C. Les moyens consacrés à la formation continue en 2020/2021

Il s'agit des indemnités versées aux formateurs intervenant dans le plan académique de formation ou le plan d'animation pédagogique sous forme de vacations ainsi que des décharges horaires attribuées aux enseignants de l'académie au titre de leur activité de formateur.

Il est à noter que depuis 10 ans, toutes les formations sont payées sous forme de vacations.

Ce sont au total 17 ETP qui sont dédiés au titre des missions d'ingénierie de formation.

• Répartition des moyens horaires dédiés à la formation continue du 2^d degré



6

Dialogue social

I. Les décharges syndicales

	En ETP
1er degré	53,3
2nd degré	58,9
IATSS	8,5
Total	120,7

II. Les réunions et instances

Ces données prennent en compte les instances formelles et les points d'information.

- **Nombre de réunions d'instances et de groupes de travail préparatoires aux instances**

	Type de réunion	Nombre	Nombre de groupes de travail préalables
Au niveau académique	CTS	4	
	CAPA	24	25
	CCP	2	2
	CTA	6	1
	CHSCTA	4	6
Au niveau départemental	CTSD	22	16
	CAPD	8	3
	CHSCTD	12	12
Total		82	65

- **Autres réunions (groupes de travail, audiences)**

	Type de réunion	Nombre	Objet
Au niveau académique	Audiences	129	DHG, préparation rentrée, situations particulières...
	Groupes de travail	23	Offre de formation, DHG, éducation prioritaire, carte comptable.
Au niveau départemental	Audiences	242	Moyens collèges et vie scolaire, carte scolaire, éducation prioritaire, EFS, remplacement, contrats aidés, situations particulières...
	Groupes de travail	24	Simplification des tâches des directeurs d'école, carte scolaire, préparation de rentrée.



Enseignement privé

I. Les effectifs en 2021

5 354 personnels en activité

- 1 378 enseignants dans le 1^{er} degré (25,7%)
- 3 976 enseignants dans le 2^d degré (74,3%)

A. Répartition des effectifs par catégorie et par département

Personnel contractuel (échelle de rémunération des titulaires)

- AD : agrément définitif (établissement sous contrat simple)
- CD : contrat définitif
- CP : contrat provisoire
- NP : nommé du public (fonctionnaire)
-

Personnel auxiliaire

- AE : autorisé à enseigner (établissement sous contrat simple)
- DA : délégué auxiliaire
- DI : délégué auxiliaire en CDI

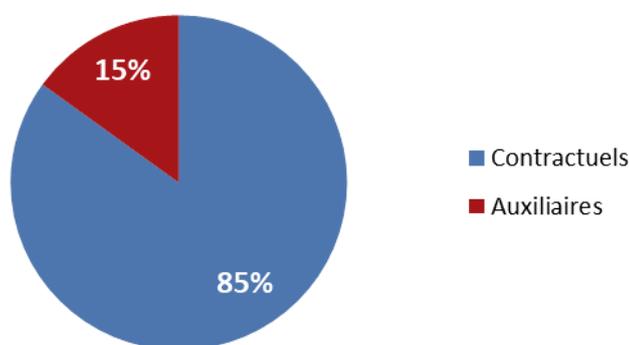
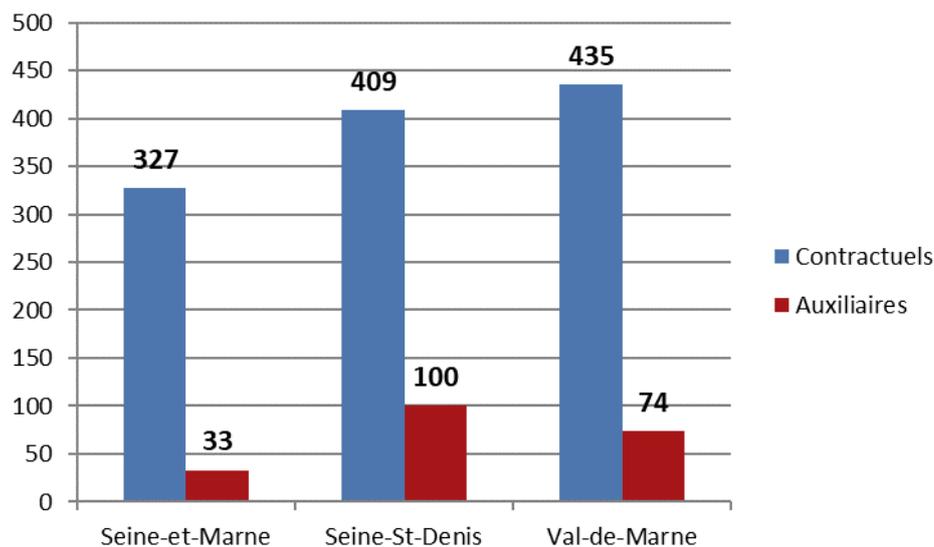
1. Dans le 1^{er} degré

La part des enseignants contractuels dans les effectifs du 1^{er} degré reste très largement majoritaire (85%) et enregistre une hausse de 2 points par rapport à 2020.

La part des auxiliaires diffère selon les départements : c'est en Seine-Saint-Denis que la proportion est la plus importante (20% des enseignants, mais en baisse de 3 points par rapport à 2020) et en Seine-et-Marne qu'elle est la plus faible avec 9%.

• Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	327	33	360	9%
Seine-St-Denis	409	100	509	20%
Val-de-Marne	435	74	509	15%
Total académique	1 171	207	1 378	15%



- Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	18	1	5%	309	32	9%
Seine-St-Denis	34	12	26%	375	88	19%
Val-de-Marne	20	6	23%	415	68	14%
Total	72	19	21%	1 099	188	15%

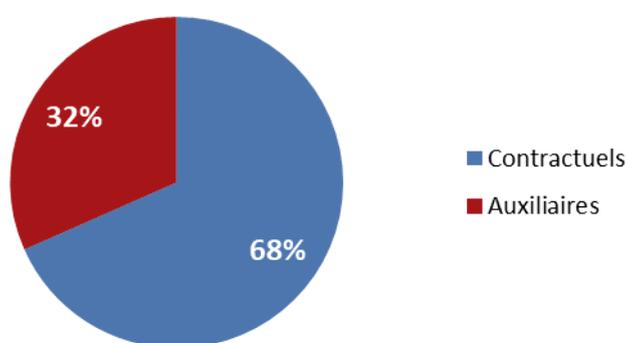
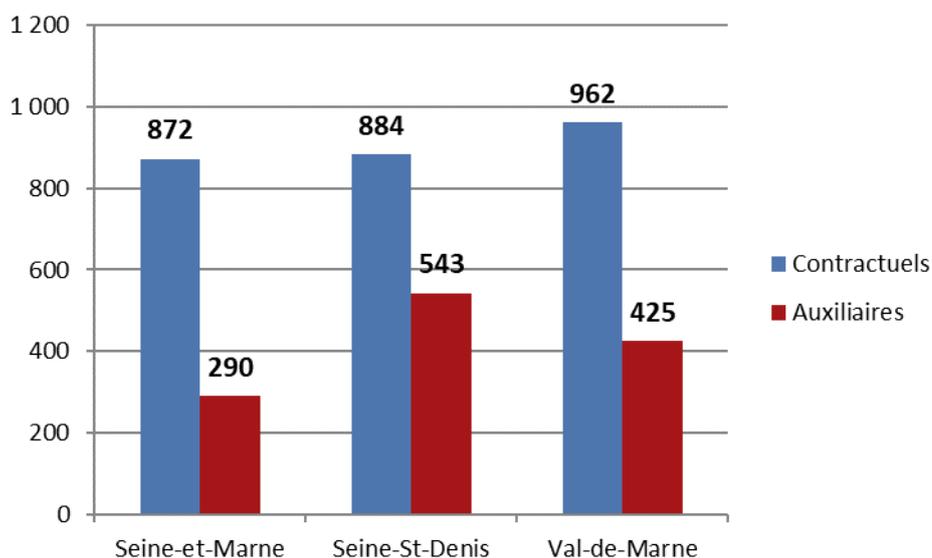
2. Dans le 2^d degré

Près d'un tiers des enseignants du 2^d degré sont des auxiliaires (32%), la Seine-Saint-Denis rassemblant une proportion plus importante d'entre eux (38% des enseignants du département). C'est en Seine-et-Marne que la proportion d'auxiliaire est la plus faible avec 25%.

Les hommes, qui représentent 36,8% de l'effectif total des enseignants du 2^d degré privé, sont proportionnellement plus nombreux parmi les effectifs contractuels du 2^d degré : 36% d'entre eux sont contractuels ; ce taux est de 29% pour les femmes.

- Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	872	290	1 162	25%
Seine-St-Denis	884	543	1 427	38%
Val-de-Marne	962	425	1 387	31%
Total académique	2 718	1 258	3 976	32%



- Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	264	97	27%	608	193	24%
Seine-St-Denis	344	253	42%	540	290	35%
Val-de-Marne	333	172	34%	629	253	29%
Total	941	522	36%	1 777	736	29%

B. Origine des personnels

Les personnels du 1^{er} degré résident très majoritairement dans l'académie : 83% d'entre eux résident dans l'un des trois départements cristoliens.

17% des enseignants du 1^{er} degré résident en dehors de l'académie de Créteil : 7,5% résident dans l'académie de Paris, 7,5% dans celle de Versailles et 2% dans une autre académie limitrophe.

Pour les personnels du 2^d degré, 76,7% d'entre eux résident sur l'académie de Créteil, 11,6% dans l'académie de Paris, 9% dans celle de Versailles, et 2,7% dans une académie limitrophe.

• Lieu de résidence des personnels du 1^{er} degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	340	39	379	27,5%
	93	246	58	304	22,1%
	94	375	86	461	33,5%
Paris	75	84	20	104	7,5%
Versailles	78	5	1	6	0,4%
	91	27	5	32	2,3%
	92	26	6	32	2,3%
	95	25	8	33	2,4%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		1 128	223	1 351	98,0%
Autres académies		25	2	27	2,0%
TOTAL		1 153	225	1 378	

• Lieu de résidence des personnels du 2^d degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	884	313	1 197	30,1%
	93	559	293	852	21,4%
	94	698	304	1 002	25,2%
Paris	75	289	171	460	11,6%
Versailles	78	18	15	33	0,8%
	91	90	37	127	3,2%
	92	38	50	88	2,2%
	95	66	44	110	2,8%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		2 642	1 227	3 869	97,3%
Autres académies		74	33	107	2,7%
TOTAL		2 716	1 260	3 976	

II. La mobilité des maîtres contractuels

A. Dans le 1^{er} degré

- **Mobilité des maîtres contractuels**

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	0	2	4	6
SORTANTS de l'académie	8	17	17	42
mutations dans académie	52	77	55	184
non satisfaites dans l'académie	9	3	10	22
non satisfaites hors académie	6	0	2	8

B. Dans le 2^d degré

- **Mobilité des maîtres contractuels**

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	17	17	17	51
SORTANTS de l'académie	13	28	39	80
mutations dans académie	64	88	72	224
non satisfaites dans l'académie	12	11	22	45
non satisfaites hors académie	7	8	17	32

III. Les retraites

- **Dans le 1^{er} degré :**

	HOMMES	FEMMES
Contractuels	-	21
Auxiliaires	-	-

- **Dans le 2^d degré :**

	HOMMES	FEMMES
Contractuels	15	43
Auxiliaires	4	4

IV. Les promotions

• Dans le 1^{er} degré

	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE	1	0	0	3	3	3	10
ACCES A LA HORS CLASSE DES PE	0	0	0	11	9	16	36
ACCES PROFESSEURS DES ECOLES	0	1	0	0	0	0	1
TOTAL	1	1	0	14	12	19	47

PROMOTIONS 2021		HOMMES		FEMMES	
		Bonification ancienneté	Ancienneté	Bonification ancienneté	Ancienneté
Professeurs des écoles	77		6	5	68
Instituteurs					
Professeur des écoles Classe Ex.					
Professeurs des écoles Hors Classe		1			16
TOTAL		0	7	5	84
Professeurs des écoles	93		10	6	87
Instituteurs					
Professeur des écoles Classe Ex.					
Professeurs des écoles Hors Classe					12
TOTAL		0	10	6	99
Professeurs des écoles	94		5	7	99
Instituteurs					
Professeur des écoles Classe Ex.					
Professeurs des écoles Hors Classe					22
TOTAL		0	5	7	121
TOTAL GENERAL		0	22	18	304
TOTAL HOMMES/FEMMES		22		322	

• Dans le 2^d degré

TABLEAU AVANCEMENT/LISTE D'APTITUDE	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE (TA)	4		1	9	9	12	35
ACCES A LA HORS CLASSE (TA)	1	3	3	7	5	8	27
INTEGRATION (LA)	4	9	11	27	17	27	95
TOUR EXTERIEUR (LA)	2	2	1	1	3	2	11
TOTAL	11	14	16	44	34	49	168

2021		HOMMES		FEMMES	
		Bonification d'ancienneté	Ancienneté	Bonification d'ancienneté	Ancienneté
MAITRES CONTRACTUELS	77	8	71	8	162
	93	8	89	20	143
	94	8	84	12	167
TOTAL GENERAL		24	244	40	472
TOTAL HOMMES/FEMMES		268		512	

2021		HOMMES		FEMMES	
		Choix	Ancienneté	Choix	Ancienneté
AUXILIAIRES	77	7	15	9	38
	93	13	56	13	54
	94	6	31	5	39
TOTAL GENERAL		26	102	27	131
TOTAL HOMMES/FEMMES		128		158	

8

Enseignement supérieur

Source : DPE

- **Personnel du 2^d degré intervenant dans l'enseignement supérieur**

	SERVICE 100% SUP (PRAG/PRCE)	SERVICE 50% SUP	DETACHES ATER	STAGIAIRES SUP (doctorants)	ENS CLASSES DE BTS	ENS CLASSES CPGE	TOTAL
année scolaire 2018-2019	703	48	284	145	355	377	1 912
année scolaire 2019-2020	759	48	254	152	354	384	1 951
année scolaire 2020-2021	733	55	303	151	353	392	1 987

9

Emplois budgétaires

Sources : CdG/CNE pour la consommation, ministère (responsable du programme) pour les dotations.

Ces données concernent l'année civile 2021 et non l'année scolaire.
Les emplois des différents BOP sont exprimés en équivalent temps plein travaillé annualisé (ETPTa).

I. BOP 140 : Enseignement scolaire public du 1^{er} degré

Entre 2019 et 2021, les effectifs du BOP « Enseignement scolaire public du premier degré » ont augmenté de 621 ETPT, soit +2%. Cette augmentation est en lien avec la hausse de la dotation de 664 ETPT.

La hausse constatée s'agissant des contractuels s'explique, en partie, par le besoin d'assurer un meilleur remplacement des enseignants dans le cadre du contexte COVID.

• Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2019 à 2021

140	2019		2020		2021	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	28 179	27 388	28 618	27 650	28 842	27 821
Congés formation rémunérés	48	37	48	37	48	41
Assistants étrangers	17	12	17	11	17	9
Contractuels	-	613	-	705	-	799
Enseignants du 2nd degré	12	3	12	3	12	3
Personnels d'inspection	94	97	94	98	95	99
Psychologue de l'éducation nationale	348	342	348	340	348	340
TOTAL	28 698	28 491	29 137	28 844	29 362	29 112

II. BOP 141 : Enseignement scolaire public du 2^d degré

Entre 2020 et 2021, les effectifs du BOP « Enseignement scolaire public du 2^d degré » ont augmenté de 84 ETPT. L'académie sature sa dotation à hauteur de 99.6%. La hausse des titulaires (+256 ETPT) s'est accompagnée d'un recours moins important aux contractuels.

• Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2019 à 2021

141	2019		2020		2021	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	598	593	598	597	598	608
Enseignants du 2nd degré titulaires + stagiaires	29 243	25 308	29 254	25 436	29 296	25 692
Enseignants du 2nd degré non titulaires	-	3 997	-	3 634	-	3 461
Congés formation rémunérés	63	44	63	49	63	52
Vacataires	-	-	-	-	-	-
Assistants étrangers	110	100	110	96	110	82
Personnels administratifs et TOS CIO	2 114	1 997	2 113	1 978	2 118	1 949
Vacations administratifs	15	179	15	172	15	211
Personnels orientation	318	311	318	316	318	308
CPE	-	-	-	-	-	-
Personnels de laboratoire	356	318	356	318	356	324
Vacations laboratoire	-	30	-	28	-	23
Personnels d'inspection	129	135	130	133	131	133
Personnels de direction	1 015	1 059	1 018	1 055	1 021	1 054
Cadres administratifs et techniques	12	13	12	13	12	12
TOTAL	33 972	34 084	33 986	33 825	34 037	33 909

III. BOP 230 : Vie de l'élève

Le BOP 230 « Vie de l'élève » de l'académie de Créteil se caractérise par une difficulté à recruter les personnels médico-sociaux. S'agissant des AESH, la baisse des effectifs constatée entre 2019 et 2020 est liée au transfert de leur prise en charge du T2 vers le HT2.

En considérant l'ensemble du périmètre (Titre 2 et HT2), la population AESH a augmenté de 400 ETPT en 2021.

• Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2019 à 2021

230	2019		2020		2021	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOS	5	1	5	1	5	1
Vacations TOS	-	5	-	5	-	5
CPE (titulaires, non titulaires)	942	1 002	942	1 009	942	1 009
CPE Stagiaires	33	29	33	28	33	30
AESH	2 535	2 787	2 576	2 485	2 576	2 452
Médecins	100	31	100	29	100	25
Infirmiers	529	522	529	517	529	503
Assistants sociaux	298	283	298	278	298	267
Vacations santé	-	44	-	40	-	41
CFR	3	2	3	4	3	4
TOTAL	4 445	4 705	4 486	4 396	4 486	4 336

IV. UO 214 : Soutien de la politique de l'éducation nationale

L'exercice 2021 a été marqué par l'intégration des personnels Jeunesse Engagement Sport à hauteur de 30.8 ETPT.

En dehors de ces emplois, les effectifs de l'UO « Soutien de la politique de l'Éducation nationale » augmentent de 36.2 ETPT. Cette variation s'explique en partie par une meilleure occupation des postes et aussi par le déploiement des médiateurs Lutte Anti Covid.

• Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2019 à 2021

214	2019		2020		2021	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	-	-	-	-	-	-
Enseignants du 2nd degré	1	-	1	-	1	-
Personnels Administratifs	799	806	800	807	833	828
TOS	57	35	57	31	58	31
ITRF	106	71	106	75	106	77
Vacations ATOS	96	123	97	127	99	171
CFR	-	1	-	0	-	1
Personnels de santé et sociaux	28	27	28	32	28	28
Vacations santé	-	3	-	-	-	3
Pers. de laboratoire	-	-	-	-	-	-
Pers. d'orientation	5	8	5	7	5	9
Personnels d'inspection	-	-	-	-	-	-
Pers. direction	1	-	1	-	1	0
Cadres adm et tech (hors IGR)	-	-	-	-	-	-
Emplois fonctionnels (hors IGR)	38	34	36	33	36	34
Ingénieurs de recherche	11	12	11	9	11	8
Personnels bibliothèques et musées	-	-	-	-	-	-
Personnels ens-cherch.et ass	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 142	1 119	1 142	1 122	1 178	1 189

V. BOP 139 : Enseignement privé des 1^{er} et 2^d degrés

En 2021, les effectifs du BOP « Enseignement privé des premier et second degrés » ont progressé de 37 ETPT, essentiellement du fait de l'augmentation des effectifs enseignants du 2^d degré.

• Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2019 à 2021

139	2019		2020		2021	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	1 221	1 228	1 222	1 221	1 225	1 226
Enseignants du 2nd degré	3 607	3 534	3 614	3 530	3 626	3 556
Stagiaires sur support PEST/PSTG	119	115	147	145	151	150
CFR	-	5	-	5	-	5
TOTAL	4 946	4 881	4 983	4 900	5 001	4 937

VI. Synthèse budgétaire de l'académie

	2019		2020		2021	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOTAL BOPS	73 204	73 281	73 733	73 087	74 065	73 484

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel Auverlot,
recteur de l'académie de Créteil

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Mehdi Cherfi,
Secrétaire général adjoint,
Directeur des relations et des ressources humaines

COORDINATION ET RÉDACTION

Valérie Benisty-Leprisé,
adjointe à la cheffe de division du PAPP
(Pôle académique de la prospective et de la performance)

 @accreteil

 facebook.fr/academie.creteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil

